THE BOSTON PUBLIC LIBRARY

JOAN OF ARC COLLECTION

39999 05985 4024

493

A. 15

VARIETÉS

HISTORIQUES,

TOME PREMIER.

SECONDE PARTIE.

VARIETÉS
HISTORIQUES,
PHYSIQUES ET LITTERAIRES,
OU
RECHERCHES
D'UN SÇAVANT,

Contenant pluſieurs Pieces curieuſes & intereſſantes.

TOME PREMIER.

SECONDE PARTIE

A PARIS, Quay des Auguſtins;

Chez { NYON Fils, à l'Occaſion.
GUILLYN, au Lys d'or, du côté du Pont S. Michel.

M. DCC. LII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

Joan of Arc
D10
.B6
vol. 1
pt. 2
909
B75
v.1

2100

VARIÉTÉS
HISTORIQUES,
PHYSIQUES, LITTERAIRES, &c.

SECONDE PARTIE.

REMARQUES SUR l'Etymologie des noms François des Provinces, Villes, Bourgs & autres Lieux.

A Ne considérer que superficiellement la plus part des noms propres de lieux, ils semblent d'abord n'être que des noms arbitraires dont on est convenu pour désigner chaque lieu dont on vouloit parler.

Cependant quand on en recherche

l'étymologie, on trouve qu'ils n'ont point été donnés au hazard, qu'ils ſont preſque tous compoſés de mots, qui déſignent le lieu ou par ſa ſituation naturelle, ou par quelque autre choſe qui lui eſt propre, & qu'il en eſt de ces noms comme de ceux des perſonnes, leſquels originairement ont été tirés ou de leur Pays, ou du tems de leur naiſſance, de la conformation & ſtature de leur corps, ou de quelque qualité ſoit naturelle ou accidentelle de leur corps ou de leur état & profeſſion; ou enfin de quelque action ou événement qui les diſtinguoit des autres perſonnes.

Ce n'eſt pas une curioſité vaine que de rechercher l'Etymologie du nom propre de chaque lieu; car outre que cette matiere eſt hiſtorique, la connoiſſance de ces Etymologies peut aider à découvrir les Eaux, les Plantes, les Métaux & Minéraux, & les propriétés des différentes choſes qui ſe trouvent dans le lieu, ou à éclaircir quelque point d'Hiſtoire, parceque la plûpart de ces noms ont été compoſés de mots qui déſignent ce qu'il y a d'utile, de curieux, ou de mémorable dans le lieu.

Pour trouver l'Etymologie des noms François de nos Provinces, Villes, Bourgs & autres lieux de ce Royaume, il faut obſerver que la Langue Françoiſe n'eſt proprement qu'un mélange de trois autres Langues, ſçavoir la Celtique, la Latine & la Teutonique ou Saxone.

La Celtique eſt la plus ancienne des trois: c'étoit la Langue que parloient les naturels du Pays; car on nommoit *Gaule Celtique* toutes les Provinces qui ſont compriſes entre la Méditéranée, l'Océan & la Loire.

La Langue Latine fut introduite dans les Gaules lorſque les Romains en eurent fait la conquête, car ils obligerent les Gaulois de parler la Langue Latine, comme ils y aſſujettiſſoient tous les peuples qu'ils avoient vaincus. *Auguſtin de Civit. Dei Lib.* 19. *C.* 13.

Et dans la ſuite lorſque les Allemands, les Goths & autres peuples du Nord, firent des irruptions dans les Gaules, ils y introduiſirent le langage Saxon ou Teutonique.

Mais comme il étoit difficile aux Gaulois de ſe détacher entierement

de leur Langue naturelle, ils en conſerverent la plûpart des termes; & de ce mélange de la Langue Celtique avec la Latine & la Teutonique, s'eſt formée la Langue Françoiſe; enſorte que les noms de lieux & même tous les mots François tirent leur Etymologie les uns du langage Celtique, les autres du Latin, les autres du Saxon ou Teutonique.

C'eſt ce qu'a obſervé M. Maillart, Avocat, dans ſon ſçavant Commentaire ſur la Coutûme d'Artois, en la Chronologie hiſtorique de cette Province, *Notes ſur les nombre 29.* où il remarque auſſi que la lettre H. ſe prononçoit anciennement comme K. ou G. par exemple *Gahem, Gem* pour *Hem*, qui veut dire *Maiſon*, *Villa*, d'où ſont venus les mots de *Hamel*, *Hameau*, *Hamelet*.

Le même Auteur en ſes notes ſur l'article 144. n. 17. ſur le mot *Maiſon*, remarque qu'il ſignifie proprement la quantité d'héritages donnée lors de la diviſion des terres à chaque perſonne pour ſe nourrir & ſa famille ſelon ſa qualité & acquitter les charges : que c'eſt ordinairement le

labourage

labourage de deux Bœufs, que de-là viennent les termes de *Mas*, *Mainil*, *Moinel*, *Ville*, *Viller*, *Court*, *Tum*, *Hem*, *Ghem*, ou *Kelme*, ajoutés aux noms propres des poſſeſſeurs de certains lieux; par exemple *Bainghem*, pour la terre de *Dain*; *Merghem* pour *Merville*, *Etrehem*, pour Maiſon ſur un chemin.

Mon intention n'eſt pas de faire ici un Gloſſaire, ni un Dictionnaire étymologique de tous les noms de lieux; ceux qui voudront s'inſtruire des étymologies qui ſe tirent des langages Celtique & Belgique, peuvent conſulter les origines Celtiques ou Belgiques de *Schrekius* ou *Seriekus*, de Urée des Sceaux de Flandres, *ad ann.* 1297. & de D. Peſron. Antiq. des Celtes: pour les étymologies Latines on peut avoir recours au Gloſſaire Latin de M. Ducange: & pour les Etymologies Françoiſes, on peut voir M. Ménage en ſes Etymologies de la Langue Françoiſe.

Je ferai ſeulement ici quelques remarques ſur l'étymologie des noms les plus uſités, & ſurtout de ceux qui ſont communs à pluſieurs Lieux

Les noms de Lieux ſont primitifs, ou derivés.

Les premiers qui ſont les plus anciens ne ſont formés que par un ſeul mot, lequel déſigne le Lieu par quelque choſe qui lui eſt propre ; qui le caracteriſe, comme *Aeria* en Latin, & en François *Aire* ſur la *Lis*, noms qui expriment que ce lieu eſt expoſé en bon air *Alba*, en François *Aube*, parce que le ſable de cette riviere eſt blanc ; *Arboroſa*, *Arbois* en Franche-Comté, lieu ainſi nommé parce qu'il étoit tout planté d'Arbres ; & ainſi d'une infinité d'autres.

Les noms dérivés ſont ceux qui ſont compoſés de pluſieurs noms ou mots primitifs, ou ajoutés à un nom primitif, comme *Neuchatel* en Normandie, à dix lieuës de Rouen, ainſi nommé parce qu'il y avoit alors un Château nouvellement bâti; *Neubourg*, ou *Bourgneuf*, pour dire un Bourg nouvellement établi ; *Montfort* pour dire une Montagne ou hauteur fortifiée.

Et comme il y a pluſieurs Lieux qui ont à peu-près la même diſpoſition & ſituation naturelle ou quel-

que autre rapport entr'eux, c'eſt de là qu'il y a tant de noms génériques qui ſont communs à pluſieurs Lieux, leſquels ne ſont diſtingués les uns des autres que par quelque ſurnom, comme les *Menils* les *Beaumonts*, les *Chaumonts* les *Châteauneufs*, & *autres ſemblables.*

Il n'y a gueres de noms de Lieux plus communs en France que ceux qui ſe terminent en *ville* comme *Avrainville*, *Guibbeville*, *Itteville*, *Leddeville*, la *Norville*, *Stainville*, &c. Ces noms terminés en *Ville* ſont ſurtout très-communs en Normandie.

Tous ces différens noms ſont compoſés du mot Latin *Villa*, lequel ne ſignifie pas une Ville ni même un village, mais ſeulement une habitation, & d'un autre mot qui déſigne le lieu par quelque choſe qui lui eſt propre, comme *Leuville*, en Latin *Lupivilla*, ainſi nommé, parce qu'aparemment on avoit pris ou vû quelque Loup en cet endroit; *Belleville*, pour dire une belle habitation; *Moigneville*, en Boulenois pour dire *Magna-Villa*, grande habitation.

Il ſeroit difficile de donner l'étymologie particuliere de tous les mots qui

précédent celui de Ville dans les noms ainſi terminés ; car la plûpart de ces mots étoient les noms propres des premiers Seigneurs ou Propriétaires du lieu, comme *Janville*, pour dire l'habitation de Jan ou Jehan.

Pour ce qui eſt de la terminaiſon générique de *Ville*, on ne doit pas s'étonner de ce qu'elle ſe trouve à des noms de Villages & Bourgs, & même de quelques Villes, parce qu'il n'y avoit apparemment d'abord dans ces lieux, qu'une ſeule habitation, & que lorſqu'ils ſe ſont accrus, dans la ſuite, ils ont toujours conſervé leur premier nom.

Il y a auſſi beaucoup d'endroits dont les noms au lieu d'être terminés en *Ville*, commencent au contraire par ce mot *Ville*, comme *Villejuif*, *Villebouſin*, *Villemoiſſon*, *Villelouvet*, *Ville-Davré*, *Villejuſt*, &c. leſquels tirent leur étymologie de *Villa*, auſſi-bien que les noms terminés en *Ville*, avec cette différence ſeulement que ceux où le mot *Ville* eſt à la fin, tiennent plus que les autres de la conſtruction Latine, ce qui me fait juger qu'ils ſont auſſi plus anciens, au lieu que les au-

tres tiennent plus du François dans lequel on intervertit moins l'ordre naturel du discours, & sont par conséquent plus récens; car François I. ayant reconnu les inconveniens qu'il y avoit à rédiger les Actes publics en Latin, enjoignit par son Ordonnance de 1539. donnée à Villiers-Coterets, art. cent onze, que dorénavant les Actes publics fussent rédigés en François; & c'est là vraisemblablement l'époque du tems auquel on francisa la plupart des noms de Lieux qui avoient été composés en Latin: ainsi le Village que l'on nommoit en Latin *Romani Villa*, fut traduit en François dans le même ordre de mots par *Romain-Ville*, & non pas *Ville-Romain*.

Les noms qui commencent par *Ville*, ne laissent pas de tirer aussi leur étymologie du Latin *Villa*, mais cela n'empêche pas qu'ils ne soient plus François que Latins, & tels sont les noms de *Villenauxe*, *Villerey*, *Villeroy*, *&c.*

Le nom de *Villeneuve* donné à différens Lieux, comme Villeneuve-Saint-Georges, Villeneuve-le-Roy, Villeneuve-la-Guiare, tire pareillement son étymologie de *Villa nova*, mais on con-

noît à ſa conſtruction, qu'il eſt en ſon origine plus François que Latin.

Celui de *Neuville* que portent pluſieurs Lieux eſt le même que celui de Villeneuve, dont on a fait *Neuve-Ville*, & par éliſion *Neuville*.

Il y a encore pluſieurs endroits dont les noms tirent leur étymologie de *Villa*, ſçavoir les *Villiers*, tels que Villiers-Cotterets, Villiers-le-Bel, Villiers ſur Orge, &c. La terminaiſon de ces noms peut venir du Latin *Villaris* ou *Villare*, ou du mot Celtique *Viller*, qui ſignifioit maiſon, habitation, d'où on a pu aiſément faire *Villiers*; il ſe peut auſſi que le mot *iers* qui termine ces noms ſignifiât en vieux Gaulois une hauteur, ce qui eſt d'autant plus ſemblable, que *Erta* en Italien ſignifie haut chemin, ſentier, ou Côte qui monte, d'où eſt venu être allerte, *eſtar en allerta*; & en effet j'ai remarqué que tous les *Villiers* que je connois, ſont ſur des hauteurs.

Il y a certains noms dont l'étymologie paroît fort obſcure, quoiqu'elle ſoit des plus ſimples; tels ſont ceux terminés en *Tot* ou *Tum*, qui ſont deux mots Celtiques, qui ſignifioient Lieu,

ou habitation. A ces noms génériques, on a ajouté celui du Possesseur du Lieu; c'est de là que se sont formés les noms de *Francqueton*, *Vergetot*, *Languetot*, *Yvetot*, &c. & ceux d'*Autun*, *Toustun*, &c.

Les noms où se trouve le mot *Dun* comme *Dun-le-Roy*, Dun-Kerque, Château-Dun, Issoudun, Loudun, &c. tirent leur étymologie de *Dun*, mot Teutonique, qui signifie *hauteur*, *Arenosi colles*, d'où s'est formé le nom de *Dunes*, que l'on a donné aux montagnes qui mettent la Hollande à couvert de l'impétuosité de la Mer.

Il y un grand nombre de Lieux, nommés *le Plessis*, qui ne sont distingués les uns des autres que par des surnoms, comme le Plessis-Piquet, le Plessis S. Pierre, le Plessis-Gassot, le Plessis-le-Comte, &c. Ce nom vient de *Plectere*, qui signifie ployer & entrelacer, d'où on a formé un terme de basse Latinité *Plessium*: pour exprimer une enceinte formée de paux, ou potaux fichés en terre, entrelassés de branches d'arbres ployées, ce que l'on a traduit en vieux Gaulois par *Plessis*.

Les Lieux nommés *Segrès*, tel que Segrès auprès de Bâville, *Segrès* près d'Aubepierre en Brie, *Segrès* en Normandie, *Segrès*, près de Pluviers, tirent leur étymologie de *Segreſſus*, terme de baſſe Latinité, qui ſignifioit un lieu écarté; & en effet tous ſes *Segrès* ſont des endroits couverts par des côteaux, ou par des bois.

Le nom de *Bray* que l'on a donné à divers Lieux, tels que le Pays de *Bray* ſitué aux frontieres de la Normandie & de la Picardie, Bray ſur Somme, Bray ſur Seine & autres, vient de *Brayum*, terme de baſſe Latinité & de Bray vieux mot Gaulois, qui vouloient dire Marécage, lieu fangeux; auſſi remarque-t'on que tous ces lieux ſont dans des terrains aquatiques.

Les Villes nommées la *Ferté* en Latin *Firmitas*, tels que la Ferté ſous-Jouarre en Brie, la Ferté-Gaucher, la Ferté-Bernard, la Ferté-Milon, la Ferté-ſur-Aube en Champagne, &c. tirent leur étymologie de ce que ces Villes étoient fortifiées, & en effet, nous liſons dans Suétone *in Caligula* c. 5. *Firmiſſima totius Provinciæ Civitas*, pour dire la plus forte Ville de toute la Province.

Les noms terminés en *Val* comme *Orval*, *Menouval*, *Secval*, &c. & céux qui commencent par Val, tels que Valpetit, Valgrand, &c. viennent du mot Latin *Vallis*, & du mot Gaulois *Val*, qui signifient Valée ou Valon: on a donné ces sortes de noms à la plûpart des Lieux qui sont dans des fonds, & pour les distinguer les uns des autres, on y a ajouté un surnom tiré de quelque chose propre à chaque lieu; ainsi on a nommé *Secval* un endroit qui est auprès de Pluviers, parce que c'est un petit Valon dans lequel il n'y a point d'eau.

Les noms commençant par *Vaux* comme Vaux-Grigneuse, Vaux-Villars, Vaux-le-Penil, &c. & ceux terminés en Vaux, comme Grandvaux, Clairvaux, Marivaux, &c. ont la même étymologie que ceux terminés en *Val*; car en vieux Gaulois on disoit *trotter par monts & par vaux*, pour dire monter & descendre.

Les *Beaumonts*, tels que *Beaumont* sur Oyse, *Beaumont* dans le Maine, *Beaumont*-le-Roger, *Beaumont* le Gasnois, en Latin corrompu, *Bellomonum*, viennent du Latin *Bellus-Mons*,

ainſi qu'ils ſont nommés dans les anciens titres. Et ces noms Latins & François leur ont été donnés à cauſe qu'il y a dans ces différens Lieux quelques montagne ou côteau qui forme un beau point de vue à tout aſpect.

Les *Chaumonts*, tels que Chaumont en Baſſigny, Chaumont dans le Vexin, & autres viennent du Latin *Frigidus* ou *Calvus-Mons*, en latin corrompu *Calvomontium*, d'où on a fait Chaumont, comme qui diroit *Chauve-mont*, ou *Chaud-mont*; à cauſe que ce ſont des côteaux brulés & arides, où il croît peu de pâturages.

Clermont en Auvergne, Clermont en Beauvoiſis, Clermont en Argonne, & les autres Clermonts nommés en Latin corrompu *Claromontium*, viennent du Latin *Clarus-mons*, & ont été ainſi nommés, parce que ce ſont des Lieux qui à cauſe de leur élévation ſont éclairés de tous côtés: enſorte qu'on devroit écrire *Clairmont* & non pas *Clermont*.

Montlhery, Montargis, Montmedy, Montpellier, & autres Villes dont le nom commence par *Mont*, ont été ainſi appellés, parce qu'elles ſont bâties ſur des hauteurs.

Pour ce qui est des Villes nommées Château avec un surnom, comme Châteaudun, Château-Renard, Château-neuf, Château-Melian, & celles dont le nom commence par *Chastel* comme Chastelleraud, Châtel-Chinon &c. toutes ces Villes ont été ainsi nommées de quelque Château ou retranchement qui y étoit anciennement, auquel on ajoutoit un surnom, tiré de sa situation, ou du nom du Seigneur, comme *Châteaudun*, pour dire Château sur une hauteur, Château-Thierry, *Theodorici-Castrum*, pour dire le Château, Camp, ou retranchement de Thierry ou Théodoric.

Les Lieux nommés Châtillon ont aussi la même étymologie, Châtillon venant de Château, Chastel, ou de Chastelet leur diminutif, ou de *Catiche*, mot Gaulois qui signifioit une petite tourelle avancée.

Il en est de même de la plupart des autres noms; ainsi les *Choisis* ont été nommés de la sorte, à cause de la beauté de leur situation, les *Fleuris*, à cause des fleurs qui y croissoient; les Boissis, à cause de quelques Bois, les Lormoyes parce qu'ils étoient plantés d'Ormes;

d'autres ont été nommés l'Aunoye ou l'Aunoy, parce qu'ils étoient plantés d'Aulnes, d'autres le Coudray ou la Coudrée, parce qu'ils étoient plantés de Coudres ou Noiſetiers. D'autres l'Epinois, parce qu'ils étoient plantés d'épines ; d'autres la Sauſſaye, parce qu'ils étoient plantés de Saules, & ainſi d'une infinité d'autres qu'il ſeroit trop long de rapporter.

Il ſuffit par les exemples que l'on vient de donner, d'avoir indiqué les principaux objets qui peuvent ſervir à découvrir l'étymologie de la plupart des noms de lieux, & d'obſerver en finiſſant que ceux qui ſemblent les plus biſares, ſont ſurtout ceux qui renferment quelque indication, ou de la ſituation naturelle, ou de ce qu'il y a d'utile ou de curieux dans ce lieu, ou ce qui s'y eſt paſſé de mémorable ; qu'ainſi l'on doit en rechercher avec ſoin l'origine.

DISSERTATION SUR le Genabum, *ou le* Cenabum, *des Anciens.*

CEUX qui ne trouvent aucune difficulté à faire descendre nos Rois en droite ligne de Priam Roi de Troye, n'en trouveront pas davantage à croire avec Guyon (*a*) que la Ville d'Orleans fut bâtie quatre cens ans après le Deluge; ils pourront même, s'ils veulent s'arrêter au sentiment de le Maire, qui est encore plus libéral de cinquante années. Pour nous qui ne pouvons point pénétrer si loin dans l'Antiquité, nous nous en tenons au tems de Jules-César, c'est-à-dire à l'an 702. de la fondation de Rome sous le Consulat de Pompée sans Collégue, non que cette Ville ne soit plus ancienne que César même, puisqu'elle subsistoit déja de son tems, mais parceque nous n'avons point d'Auteur plus ancien qui en fasse mention. Il en

(*a*) Guyon pag. 3.

est de l'origine des Villes, comme de celle des familles ; vous remontez extrêmement haut, sans pouvoir percer plus loin ; & l'obscurité de ce qui est au-delà, ne deshonore point. Telle est la Maison de Bourbon, dont nous ne trouvons point la tige que dans Robert le Fort, sous la seconde Race de nos Rois, & dont on ne peut douter que la Maison ne fut très-ancienne, quoiqu'il n'y ait que nuages & obscurités au-delà. Telle est aussi la Ville d'Orleans, qui étoit déja célébre du tems de Jules-César, & à laquelle le silence des Auteurs plus anciens ne peut rien ôter de sa Noblesse ni de sa dignité.

Qu'il soit fait mention de la Ville d'Orléans dans les Commentaires de César, ou ce qui revient au même que le *Genabum* ou *Cenabum* des anciens, ne soit point différent de la Ville d'Orléans, c'est un fait qu'on ne révoque plus en doute. Marius Nigere, Vigenere, Orrelius, & d'autres Auteurs, se sont néanmoins imaginé que ce devoit être Gien, & quelques-uns même ont voulu que ce fût Gergeau. S'il ne s'agissoit que d'autorités, les

témoins qui dépoſent pour Orléans, ſont plus anciens, plus célébres & en plus grand nombre; on compte parmi ceux-ci, Aimoin, Moine de Saint Benoît ſur Loire, qui vivoit ſous le Roi Robert au dixiéme & onziéme ſiécles; Hugues, Moine de la même Abbaye, qui compoſa ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique en 1109. Gilles de Paris qui écrivoit à la fin du douziéme ſiécles; Robert Gaguin; Papire Maſſon; Joſeph Scaliger; Aubert le Mire; Cellarius Baudrand; Sanſon; Adrien de Valois, & une infinité d'autres. Mais ſi ces grands noms ne ſuffiſent pas pour décider une queſtion de ce genre, les raiſons ſur leſquelles ils ſe ſont fondés, ſont abſolument ſans réplique.

En effet, ſelon Céſar, l. 7. c. 2. & Strabon, l. 4. *Genabum* étoit dans le Pays des Chartrains; & les Peuples Chartrains n'ont habité que ce qui eſt aujourd'hui renfermé dans les Diocèſes de Chartres, de Blois & d'Orléans. Or Gien n'eſt pas dans le Diocèſe d'Orléans, encore moins dans ceux de Chartres ou de Blois, dont celui-ci n'eſt qu'un démembrement moderne

de l'autre : il eſt dans celui d'Auxerre, qui a fait partie des Peuples Sénonois, & par cette raiſon, il ne peut point être le *Genabum* de Céſar & de Strabon. D'un autre côté, l'Itineraire d'Antonin, pag. 83. qui met *Genabum* ſur le grand chemin d'Autun à Paris, compte 77. milles de Nevers à *Genabum*, & 48. milles de *Genabum* à Paris. Or Gien eſt beaucoup plus près de Nevers que de Paris, & Orléans au contraire eſt beaucoup plus près de Paris que de Nevers. Ajoutez à cela que Gien n'eſt jamais connu que ſous les noms de *Giemum* ou *Giemacum*, ſoit dans notre Hiſtoire, (*a*) ſoit dans les titres les plus anciens. *Genabum* ne peut donc point ſe rapporter à Gien, & ſi ce n'eſt pas à Orléans, ce ne peut plus être que Gergeau.

Mais pourquoi Gergeau plûtôt qu'Orléans ? Premierement, la Tadition, eſt pour Orléans, & non point pour Gergeau. En ſecond lieu, les Evêchés n'ont été au commencement établis que dans les Villes les plus conſidérables de chaque contrée. Or, dans le Pays des Chartrains, (*b*) Ptolomée

(*a*) Valeſ. Notit. Galliarum. p. 226. col. 2.
(*b*) Ptolom. Gogr. l. 2. c. 7. p. 51.

ne compte que deux grandes Villes ; ſçavoir, *Autricum*, qui eſt Chartres, & *Genabum*, ou *Cenabum*. Si donc *Genabum* n'eût été autre choſe que Gergeau, le Siege Epiſcopal eût été établi à Gergeau, & non pas à Orléans, au lieu qu'il a été établi dans cette derniere Ville, ſans jamais y avoir été transferé d'ailleurs. Enfin, il eſt certain par le récit de Ceſar, que *Genabum*, étoit ſur la rive droite de la Loire, puiſqu'étant venu de Sens pour aſſieger cette Ville, il mit deux Légions en garde vers le Pont, pour empêcher que les aſſiégés ne ſe retiraſſent par-là de l'autre côté de la riviere ; & que lui-même, après avoir pris la Ville paſſa le pont pour entrer dans le Berry. Or cette ſituation ne peut convenir qu'à Orléans, qui eſt du côté de Sens, & nullement à Gergeau, qui eſt ſi bien du côté de Bourges que de Gergeau, il faut, au contraire, paſſer le Pont pour aller à Sens. Il eſt inutile de s'arrêter davantage ſur ce point.

Je remarquerai ſeulement avec Adrien de Valois, page 226. qu'il eſt vraiſemblable que le premier nom

d'Orléans ait été *Cenabum*, dont on aura fait ensuite *Genabum*, comme *Gebenna* & *Andegavi*, sont venus de *Cebenna*. & d'*Andecavi*. Car pour ce qui est de *Genapus*, de *Cenapum* ou d'autres noms approchants que l'on trouve en quelques endroits, ce n'est que par corruption du vrai mot, ou par licence Poëtique. Les anciens Manuscrits font Κεναβον, ou *Cenabum*; Jerôme (*a*) Surita, s'échauffe extrêmement contre ceux qui ont substitué à ce mot celui de *Genabum*.

Au reste, quand Luc de Holstein prétend (*b*) que le *Cenabum* d'Antonin n'est autre que *Geneve*, il n'a pas fait attention que l'Itineraire fait mention du *Cenabum* en deux endroits différens, l'un sur la route de Milan à Strasbourg, qu'on reconnoît volontiers avec lui & avec Sanson, convenir à Genéve; l'autre sur la route d'Autun à Paris, qui ne peut être qu'Orléans, & qui lui est sans doute échappé.

(*a*) Surita Comment. in Itinar. Antonin. p. 502. 503.

(*b*) Luc de Holstein, Annot. in Thesau. Geogra. Ortel. p. 86.

De sçavoir maintenant pourquoi la Ville d'Orléans a quitté son ancien nom de *Genabum*, pour prendre celui d'Orléans, & de fixer la véritable origine de ce dernier nom, c'est le sujet d'une autre discussion dans laquelle il est à propos d'entrer. Jules-César avoit ruiné cette Ville: de fond en comble & comme elle réparoît dans la suite de l'Histoire sous un autre nom, il est naturel de croire que ce nouveau nom lui fut affecté en mémoire de celui qui la releva de ses ruines. C'est donc ce nouveau Fondateur qu'il faut chercher, & selon toutes les apparences, ce fut Aurelien.

Cet Empereur vint dans les Gaules l'an de J. C. 274. ce sera donc cette année-là même qu'il aura songé à rebâtir Orléans, & qu'on aura vû rénaître cette Ville de ses cendres. Adrien de Valois, Tillemont, Basnage, l'Abbé de Longueruë & les meilleurs Critiques après Othon de Frisingue, sont tous de ce sentiment, & le nouveau nom de la Ville, favorise entierement cette opinion.

On voit en effet dans une ancienne

(*a*) note des Provinces de la Gaule ; écrite comme l'on croit, sous l'Empire d'Honorius, qu'on l'appelloit déja alors *Civitas Aurelianorum*, & qu'elle étoit compriſe dans le quatriéme Lyonnois, ou dans la Province de Sens, dont les Villes ſoumiſes à cette Métropole ſont rangées en cette ordre: Chartres, Auxerre, Troyes, Orléans, Paris, Meaux.

Saint Sidoine Apollinaire, qui vivoit ſous Valentinien III. l'appelle, l. 8. *Aurelianenſis Urbs*. Ainſi, il n'eſt pas le premier, comme le veut Papire Maſſon, qui en parle ſous un autre nom que ſous celui de *Genabum*. Les Evêques d'Orléans, qui aſſiſterent (*b*) aux Conciles tenus en cette Ville au ſixiéme ſiécle, donnent à leurs Egliſes le nom d'*Eccleſia Aurelianenſis*. Grégoire de Tours, l. 5. & 7. l'appelle *Aurelianenſis Urbs*, & *Aurelianenſis Civitas*. Les Capitulaires de Charlemagne l'appellent auſſi, *Aurelianenſis Civitas* ; &

(*a*) Notit. Provinc. apud Ducheſne. Hiſt. de Fran. Tom. 1. p. 5. col. 1.

(*b*) Conc. Labb. tom 4. p. 1410. 1783. & tom. 5. pp. 304. 389.

Thegan (*a*) lui donne le nom *d'Aurelianenſium Civitas ;* ce qui revient au mot *d'Aurelianenſes*, que Grégoire de Tours donne encore ſouvent à ſes Habitans. Jornandes (*b*) Evêque de Ravenne, qui vivoit ſous l'Empereur Juſtinien I. & l'ancien Auteur de la vie de Louis le Debonnaire, lui donnent le nom *d'Aureliana Civitas.* D'autres anciens Auteurs l'appellent d'un nom indéclinable, *Aurelianis*, comme Fredegaire, Marius, Aimoin, l'Anonime de Ravenne, & quantité d'autres du nombre deſquels eſt encore Gregoire de Tours, (*c*) auſquels il faut joindre les Monnoyes qui furent frappées à Orléans ſous nos Rois de la premiere race, & qui toutes portent le nom d'*Aurelianis* ou *Aurilianis.* Enfin pluſieurs, comme Robert Gaguin, lui donnent le nom d'*Aurelianum*, enſorte qu'on ne peut gueres douter que ce changement de nom ne lui ſoit venu de l'Empereur Aurelien, qui par cette

(*a*) Thegan. apud Ducheſne. Ibid. p. 284.

(*b*) Jornand. Apud Ducheſne, ſup. Tome 1. p. 227.

(*c*) Greg. Turon. l. 2. c. 7. p. 53.

raiſon en eſt regardé avec juſtice comme le reſtaurateur.

Ce n'eſt pas qu'on ne trouve quelque fois la Ville d'Orléans, appellée *Aurelia* ou *Urbs Aurelia*. Le Moine Roricon & l'Auteur de la vie de Saint Eucher Evêque d'Orléans dans Duchêne, ſe ſont ſervis de ce mot. Papire Maſſon les a imités; & il a aujourd'hui tant d'imitateurs à ſon tour, qu'il paroît bien qu'on ne s'embarraſſe guéres de la critique qu'en a fait Joſeph Scaliger en trois mots: *ineptè vocant Aureliam.* Le Pere Briet & Baudrand, qui ont employé *Aureliæ* au plurier, ne ſe ſont pas mis pour cela à couvert de la cenſure; & on pourroit leur oppoſer de plus qu'*Aureliæ* eſt encore moins autoriſé qu'*Aurelia.*

Il eſt vrai que pluſieurs Auteurs ont crû que ce n'étoit point Aurelien, mais Marc-Aurele, qui avoit rebâti la Ville d'Orléans; & nous avons vû renouveller les difficultés à ce ſujet, lorſqu'on fit (*a*) en 1643. la découverte de pluſieurs Médailles de Marc-Aurele à 13. ou 14. toiſes de profondeur ſous

(*a*) Le Maire, chap. 3.

les fondemens des murailles de l'ancienne clôture que l'Evêque d'Orléans faisoit abattre alors pour achever son Palais Epiſcopal. Quelques-uns même, comme Papire Masson ont voulu que Jules-Cesar, après avoir détruit cette Ville, l'eût ensuite relevée de ses ruines, & lui eût donné le nom de sa mere *Aurelia*. D'autres enfin, com-Lasaussaye, l. 1. n°. 16. p. 22. qui souhaiteroient aussi que ce rétablissement fût plus ancien que l'Empereur Aurelien, donnent à choisir entre Jules-Cesar, Lucius-Aurelius Verus, Marc-Aurele-Antonin, Aurelius Commodus, & tous les prédecesseurs d'Aurelien, qui ont porté le nom d'Aurele.

Il n'est pas moins vrai, qu'en supposant Orléans bâti par l'un ou l'autre de tous ces Empereurs, le nom *d'Aurelia* lui convient mieux que tout autre; mais c'est supposer ce qui est en question. Il ne s'agit pas de scavoir le nom qu'il faut donner à Orléans; si cette Ville doit son rétablissement à l'un des Aureles, il faut lui conserver celui que les anciens lui ont donné, & trouver dans cet ancien nom des

veſtiges de ſon fondateur. Or l'ancien nom d'*Orléans*, c'eſt-à-dire, celui dont le nom même d'*Orleans* a été formé, indique l'Empereur Aurelien, & exclut tous les Aureles. C'eſt donc à Aurelien qu'il eſt juſte de s'en tenir.

Pour ce qui eſt des Médailles de Marc-Aurele, trouvées à Orléans, vers le milieu du ſiécle paſſé; cette découverte ne prouve quoique ce ſoit contre Aurelien; tous les jours on en trouve de ſemblables, ſoit d'Aurele, ſoit de Néron, ſoit de quelqu'autre Empereur, dans des endroits où ces Empereurs n'ont jamais fait travailler. Que ces Médailles ayent été jettées ſous les fondemens de quelques travaux entrepris à Orléans, du tems même de Marc-Aurele, cela ſe peut, & il s'enſuit qu'Orleans ſubſiſtoit alors, ce qu'on ne nie point. Mais on n'en ſçauroit conclure que Marc-Aurele lui-même ait fait entreprendre ces travaux. Si l'on veut quelque choſe de plus, rien n'empêche que cet Empereur ou ceux qui gouvernoient pour lui dans les Gaules, n'ayent fait conſtruire a Orléans quelque fortereſſe ou quelque Château pour garder le paſ-

ſage

sage de la Loire. Mais pour ce qui est du renouvellement entier de la Ville, il faut toujours en revenir à Aurelien.

Au reste, le nouveau nom d'Orléans n'a pas tellement pris d'abord le dessus, qu'il ait effacé l'ancien. On trouve indifferemment l'un ou l'autre pendant quelque tems, & *Genabum* ou *Cenabum*, s'est maintenu jusqu'après le grand Constantin, puisque ce mot se trouve dans l'Itineraire d'Antonin, & qu'on ne peut gueres douter que cet Itineraire n'ait reçu que vers ce tems-là au plûtôt la forme où nous le voyons aujourd'hui, soit qu'il ait passé par les mains d'Æthicus, comme le pensent d'habiles Critiques; soit même qu'il faille l'attribuer à Ammien Marcellin, comme le prétend Cluvier. Je ne parle point de la vie de Saint Liphard, qui n'a pû être écrite qu'au sixiéme siécle au plutôt, après la mort de ce saint Abbé, & ou Lasaussaye, liv. 1. n°. 16. prétend que l'Evêque d'Orléans est encore appellé *Episcopus Genabensis*. Ce seroit une autorité de plus pour montrer la persuasion où l'on étoit anciennement, qu'Orléans n'étoit point différent de *Genabum*; mais je ne sçai

dans quel exemplaire Lasaussaye a lu ce mot. Celui que Dom (*a*) Mabillon avoit devant les yeux, porte *Aurelianenſis*, au lieu de *Genabenſis*.

J'ai lieu de douter ſi après cette diſcuſſion ſur le rétabliſſement & le changement de nom de la Ville d'Orléans, le Lecteur verra avec plaiſir l'étymologie qu'en a donné Glaber Rodulphe dans Duchêne, t. 4. à qui l'opinion la mieux appuyée n'a pas eu le don de plaire ; cependant, il ne faut rien omettre : *Ex Ligeri*, dit cet Auteur, *ſibi congruo Flumine agnomen habet inditum; dicitur-que Aureliana, quaſi ore ligeriana; eo videlicet quod in ore ejuſdem Fluminis ripa ſit conſtituta, non ut quidem minus cauti exiſtiment, ab Aureliano Auguſto, quaſi eam ipſe ædificaverit, ſic vocatam; quin potius ab amne, ut diximus, quod rectius, veriuſque illi congruit.* Voilà ce que c'eſt quelquefois que d'être plus clairvoyant, & d'avoir plus d'eſprit que les autres ; mais que dire de celui (*b*) qui a découvert que le mot celtique, *Genabum*, n'eſt que l'abrégé de cette phraſe

(*a*) Mabill. act. SS. Bened. tom. 1. p. 155. n. 8.

(*b*) Le Maire, ch. 3.

Latine : *Gignens omne bonum*? Ceux qui dans le Maire ont cru qu'*Aureliani* tiroit son nom d'*Aulerci*, sont un peu plus excusables. Ils avoient lû dans Ptolomée, l. 2. ch. 7. qu'une partie des peuples, appellés *Aurelerciens*, s'étendoient depuis la Loire jusqu'à la Seine, & que *Mediolanium*, Ville Capitale de ces Peuples, étoit assise sur la Loire. Ils ont aussi-tôt conjecturé que ce *Mediolanium* ne pouvoit être qu'Orléans; & selon cette hypotése *Aurelia* ou *Aureliani*, sembloit naître assez naturellement d'*Aulerci*; le mal est que Ptolomée s'étoit trompé le premier, & qu'il les a entraînés dans l'erreur. Le *Mediolanium* & les *Aulerciens* dont il s'agit dans cet endroit, ne sont autres que la Ville & les peuples d'Evreux.

Il ne me reste plus que de répondre à une objection, que font ordinairement ceux de Gien, pour se maintenir dans la possession où ils croient être de l'ancien *Genabum*. Un Fauxbourg de Gien, disent-ils, porte encore aujourd'hui le nom de *Genabie*, & ce nom, aussi bien que celui de Gien, approche assez de celui de *Genabum*, pour croire qu'il ne faille point cher-

cher ailleurs cette ancienne Ville des Gaules; mais où en ſerions-nous s'il falloit prendre ces reſſemblances de nom pour des démonſtrations? Il ne faudroit point chercher ailleurs qu'en France, la Bretagne des anciens, & nous confondrions une infinité de Villes conſidérables, avec autant de Bourgs ou de Villages, dont les noms modernes approchent plus de l'ancien nom de ces mêmes Villes, que ceux ſous leſquels elles ſont aujourd'hui connuës. Laiſſons donc ces raiſons, tirée de la conformité des noms, lorſqu'elles ſont combattuës par d'autres raiſons auſquelles on n'a rien à répliquer; tout ce qu'on peut appeller du nom de preuves, tend à perſuader que le *Genabum* des anciens n'eſt point différent de la Ville d'Orléans, & un critique judicieux doit s'en tenir là. Si le nom de *Genabie* eſt affecté à un Fauxbourg de Gien, c'eſt à ceux de Gien même à découvrir l'origine de ce nom, qui peut-être n'a rien de commun avec Orléans, à moins qu'on ne veuille ſuppoſer ce qui ne ſe trouve néanmoins marqué nulle part dans l'hiſtoire, qu'après la priſe & l'incendie

de cette derniere Ville par Jules-César, la plus grande partie de ses habitans, qui échaperent au Vainqueur, remonta la Loire, & alla fixer sa demeure auprès de Gien, dans le lieu même qui porte encore aujourd'hui, en mémoire de cette transmigration, le nom de la Ville dont ils avoient été chassés.

DISSERTATION DANS

laquelle on expose les raisons des différences des trois systêmes Chronologiques de Caton, de Verrius Flaccus, ou des Fastes, ou Marbres Capitolins, & de Varron, tant par rapport aux années de la Fondation de Rome, que par rapport à celles d'avant J. C. & où l'on démontre la vérité du systême.

PREMIERE PARTIE.

Exposition des trois Systemes.

LA véritable cause des différences qui se trouvent entre Caton, Verrius & Varron, tant par raport aux

années de la fondation de Rome, que par rapport à celles de la Période Julienne, des Olympiades, ou d'avant J. C. vient 1°. de ce que les Faſtes ne donnent aux ſept Rois de Rome que 243. ans de durée juſqu'au premier Conſulat, qu'ils mettent l'an de Rome 244. Au lieu que Caton & Varron, faiſant durer ces Rois 244. ans pleins, placent par conſéquent le Conſulat de Brutus & de Collatinus l'an 245.

2°. Varron & les Faſtes confondent la troiſiéme année du Decemvirat 305. de Rome avec le Conſulat de Valerius & d'Horatius, que Caton diſtingue & ſépare de cette troiſiéme année, & qu'il met l'année ſuivante 306. R.

3°. Lemême Varron & leſdits Faſtes inſerent une premiere Dictature de Papirius-Ceſar entre le Conſulat de Camillus & de Brutus Sceva 430. R. & celui de Sulpicius Longus, d'Æmilius-Ceretanus; une ſeconde Dictature du même Papirius, entre les Conſulats de Marcius-Rutilus, & de Fabius-Rullianus. 2°. 444. R. & de Fabius-Rullianus, 3°. & Decius-Mus 445. Enfin encore une Dictature de Valerius, entre

les Consuls Livius-Denter ou Dento, & Æmilius-Paulus 451. & les Consuls Valerius-Corvus ou Corvinus & Apuleius-Pansa 452.

De-là plusieurs contrariétés, entre Varron, les Fastes & Caton, par rapport à la supputation des années, quand on les compte, soit depuis la fondation de Rome, soit dans la Periode Julienne ou avant J. C.

Et d'abord jusqu'à 243. de Rome inclusivement, les trois systêmes s'accordent, ou plutôt ne sont qu'un seul & même systême pour les années depuis la fondation de Rome; mais les Fastes ont un an & Varron deux ans plus que Caton pour les années avant J. C. de sorte, par exemple, que la premiere année de cette fondation étant selon Caton, la 751. elle est selon les Fastes, la 752. & selon Varron, la 753. La 243. étant la 509. selon le même Caton, elle est la 510. ou 511. selon les deux autres Auteurs.

Mais en second lieu, la 244. derniere de ces Rois, ou de Tarquin le Superbe, selon Caton & Varron, est supprimée par les Fastes, ce qui est cause que jusqu'à la 305. derniere an-

née des Decemvirs, les Faſtes comptent une année de la Ville de Rome moins que Caton & Varron, & des années avant J. C. deux plus que Caton & tout autant que Varron. Ainſi la 245. qui eſt celle de l'établiſſement du Conſulat, étant la 507. avant J. C. ſelon Caton, eſt auſſi la 245. ſelon Varron, la 244. ſeulement ſelon les Faſtes, mais elle eſt la 509. avant J. C. tant ſelon les Faſtes que ſelon Varron. La même diverſité entre les trois calculs ſubſiſte juſqu'à l'an 305. de Rome, ou la ſuppreſſion du Conſulat de Valerius & d'Horatius (que les Faſtes & Varron mettent dans la même année 304. avec la 3. année du Decemvirat), fait naitre une nouvelle différence.

Troiſiémement donc, Varron à cette année 305. perd une année de la Ville de Rome, & les Faſtes en perdent une ſeconde année, mais ils gagnent chacun une année avant J. C. je veux dire que Varron compte un an moins que Caton de la fondation de Rome, & trois ans avant J. C. plus que lui, les Faſtes comptent des années depuis la fondation, deux moins que Caton & une moins que Varron; & des années

avant J. C. trois toutes entieres, comme Varron de plus que Caton. Par conſéquent voici comme on doit arranger & calculer les 125. années ſuivantes juſqu'à la 430.

CATON.			VARRON.			FASTES.		
R.	A.	C.	R.	A.	C.	R.	A.	C.
306.		446.	305.		449.	304.		449.
307.		445.	306.		448.	305.		448.

Les trois Dictatures de 430. 444. 451. ſupprimées par Caton, ou identifiées avec les Conſulats précédens, font d'un côté croître les années de Rome, & de l'autre diminuer les années avant J. C. de trois années entieres dans la Chronologie de Varron, & dans celle des Faſtes, enſorte qu'après cette augmentation & cette diminution, tous les trois ſyſtêmes ont les mêmes années avant J. C. & ne different que d'une ou deux années pour celles de la fondation de Rome depuis cette année 451. au lieu qu'avant l'année 244. ils étoient les mêmes quand aux années de Rome & differoient ſeu-

lement d'un ou deux ans, quant à celles devant J. C.

En un mot pour reprendre en abregé tout ce que nous venons de dire, les trois calculs de Varron, des Faſtes & de Caton, ſont, pour ainſi parler accordants, quant aux années de Rome, & diſcordants d'un ou deux ans quant aux années devant J. C. & cela depuis la premiere année de Rome juſqu'à la 243. incluſivement; ils ſont au contraire diſcordants d'un ou deux ans, quant aux années de Rome, & accordants quant aux années d'avant J. C. & cela depuis la 451. de Rome, ſelon Caton, 452 années ſelon les Faſtes, & 453 ſelon Varron; 301. avant J. C. ſelon tous les trois, juſqu'à à Auguſte & juſqu'à la fin des Conſulats.

Depuis l'année 244. juſqu'à la 305. incluſivement, Caton continue à s'accorder avec Varron pour le calcul des années de Rome, & à différer de lui de deux ans pour les années d'avant J. C. mais il commence à compter un an de plus que les Faſtes, quant aux premieres, & deux ans de moins quant aux dernieres. Les Faſtes s'accordent auſſi avec Varron, quant à

celle-ci, & ont un an de moins que lui quant à celle-là.

Dépuis l'an 306. juſqu'à la 430. incluſivement, Caton compte un an de plus que Varron & deux plus que les Faſtes pour les années de Rome, mais il compte trois ans moins que l'un & l'autre par les années d'avant J. C.

Dépuis l'an 430. incluſivement, juſqu'à l'an 444. auſſi incluſivement, Caton compte autant d'années que Varron, & une ſeulement plus que les Faſtes pour les années de Rome, & deux de moins que l'un & l'autre pour les années d'avant J. C.

Depuis l'an 444. juſqu'à l'an 451. il compte une année de moins que Varron & autant que les Faſtes, par rapport aux années de Rome, & il compte auſſi une année de moins qu'eux deux par rapport aux années d'avant J. C.

Enfin dépuis l'an 451. on voit regner la même différence pour toute la ſuite, c'eſt-à-dire que, ſelon les trois ſyſtêmes, on compte toujours les mêmes années avant J. C. & que Caton compte toujours d'une maniere uniforme un an de Rome moins que les

Faſtes & d'eux moins que Varron.

Je n'ai ſi fort inſiſté ſur cette explication longue & détaillée des trois ſyſtêmes Chronologiques des années de la fondation de Rome, que parce que les plus ſçavans, comme Lenglet & Dodwel même, (qui nous a donné ſi au long & année par année, une Table de Chronologie Romaine dans le Denis d'Halicarnaſſe de Londres) ſe ſont trompés très-lourdement en appliquant aux 458. premieres années de Rome la même différence qui ſe trouve entre les 300. dernieres. Dans une matiére auſſi épineuſe & auſſi néceſſaire pour ceux qui ſe mêlent de Chronologie & d'Hiſtoire Romaine, j'ai penſé que la longueur & la répetition étoient une vertu plutôt qu'un défaut, quand elles ſervoient, comme ici, à éviter l'obſcurité, la confuſion & l'erreur.

Afin donc qu'on n'y retombe plus, je ne ferai point de difficulté de mettre ſous les yeux du corps dans la Table ſuivante, ce que dans les refléxions précédentes j'ai expoſé aux yeux de l'eſprit.

TABLE *des Années de Rome* (R.) *& d'avant* JESUS-CHRIST (J. C.) *selon les trois différentes supputations, de Caton, des Fastes & de Varron.*

CATON.		FASTES.		VARRON.	
R.	J. C.	R.	J. C.	R.	J. C.
1.	751.	1.	752.	1.	753.
101.	651.	101.	652.	101.	653.
201.	551.	201.	552.	201.	553.
243.	509.	243.	510.	443.	511.
244.	508.	243*	510.	244.	510.
305.	447.	304.	449.	305.	449.
306.	446.	304*	449.	305*	449.
406.	346.	404.	349.	405.	349.
430.	322.	428.	325.	429.	325.
430*	322.	429.	324.	430.	324.
444.	308.	443.	310.	444.	310.
444*	308.	444.	309.	445.	309.
451.	301.	451.	302.	452.	302.
451*	301.	452.	301.	453.	301.
551.	201.	552.	201.	553.	201.
651.	101.	652.	101.	653.	101.
751.	1.	752.	1.	753.	1.
752.	1.	753.	1.	754.	1.

SECONDE PARTIE

Preuve de la vérité du Syſtême de Caton

JE dis donc d'abord que l'autorité de Caton, en cette matiere de Chronologie Romaine, me paroît beaucoup préférable à celle de Varron, ſoit parce que Caton eſt de plus de cent ans plus ancien que Varron, ſoit parcequ'au rapport de Cornelius-Nepos, il avoit compoſé des Livres d'Hiſtoires, où il recherchoit ſoigneuſement & en détail l'Antiquité & les origines de chaque République : Varron au contraire étoit plus moderne, & par conſéquent plus éloigné des ſources, où l'on peut puiſer ces ſortes de connoiſſances ; & s'il étoit le plus ſçavant des Romains, c'étoit dans un autre genre, comme dans la Grammaire & dans la Philoſophie, plutôt que dans l'Hiſtoire ; & les 500. volumes qu'on dit avoir été compoſés par lui ſur ces ſciences, ne forment pas un trop heureux préjugé en faveur de ſon exactitude.

Ajoutons pour ſeconde raiſon que

l'autorité de Caton est suivie, appuyée & extrêmement fortifiée par celle de Tite-Live, de Polybe qui étoit à peu-près du même tems que Caton & de celle de Denis d'Halicarnasse, qui passe avec raison pour le plus judicieux, le plus exact Ecrivain, & pour le plus curieux, le plus fidéle & le plus détaillé Chronologiste de l'Histoire Romaine.

Une troisiéme raison, c'est que les Auteurs qui ont suivi Varron, l'ont fait par la bonne opinion, & la grande idée qu'ils s'étoient formée de lui & de sa science, plûtôt que par aucune raison solide. Le P. Petau, qu'on regarde comme le Prince des Chronologistes modernes, ne dit-il pas, (*Rat. Part.* 3. 3. 2.) qu'il est difficile de décider laquelle des deux opinions de Varron ou de Vestrius est la plus véritable? & néanmoins, sans seulement mettre celle de Caton en parallele avec elles, & sans apporter la moindre raison, ne se déclare-t-il pas ouvertement pour Varron? Ensuite par une manifeste pétition de principe, & en supposant par tout que cet Auteur qu'il lui a plû d'adopter est infail-

lible, ne fait-il pas le procès aux plus grands Hiſtoriens de l'Antiquité, aux Polybes & aux Denis d'Halicarnaſſe, & ne les condamne-t-il pas comme on dit, ſur l'étiquette du ſac, & ſe contentant de mettre à la marge, (*Part.* 3. 11. 3.) erreur de Polybe & de Denis d'Halicarnaſſe, ſans ſe ſoucier de le prouver dans le texte?

Une quatriéme preuve de la vérité du calcul de Caton, & par conſéquent de la fauſſeté de celui de Varron (preuve qui ne me paroît pas à rejetter) c'eſt que Caton ne ſuppoſe que des faits certains & atteſtés par tous les Auteurs, quand il marque les années de Rome par les Conſuls, les Tribuns Conſulaires, &c. Varron au contraire eſt le premier des anciens qui ait ainſi compté des Dictatures pour des années ſéparées: il en eſt le ſeul créateur, elles ſont de ſa pure invention, & il les a controuvées au beſoin, pour appuyer le ſentiment de ſon bon ami, le faiſeur d'horoſcopes, Tarrutius-Firmianus, qu'il avoit chargé & prié de rechercher exactement le jour précis où Rome fut fondée. Celui-ci plûtôt que de demeurer court en ſi beau chemin, & avoüer

l'insuffisance & la vanité de son art, sur-tout pour une pareille recherche, crut au contraire devoir saisir l'occasion de se distinguer, & de se faire valoir en s'élevant au-dessus de tous les autres sçavans qui l'avoient précédé.

Il tira donc l'horoscope de Rome, & assura que l'année de sa fondation répondoit à la troisiéme année de la sixiéme Olympiade ; & pour jetter du merveilleux dans cette époque, non content de l'Eclipse de Soleil, que plusieurs Auteurs très-dignes de foi rapportent être arrivée vers le tems de la mort de Romulus, & qu'on trouve dans les Fables Astronomiques, il en marque encore deux autres de son autorité privée, l'une au moment de la naissance de Romulus, l'autre à celui de la fondation de Rome, & apparemment lorsqu'on mettoit la premiere pierre. Mais comme il étoit plus Astrologue, qu'Astronome, il n'a pas eu le bonheur de rencontrer juste ; & le calcul Astronomique n'a point encore fait découvrir ces deux Eclipses de la création de Tarrutius.

C'est pourtant pour donner la vo-

gue à cette opinion, que Varron s'eſt vû obligé d'ajouter deux années au nombre de celles que comptoit Caton. Mais Varron voyant qu'il étoit regardé comme un ſcavant du premier ordre, n'a pas voulu faire régner Romulus ou quelqu'un des autres Rois, deux ans de plus qu'ils n'ont régné: il auroit été réfuté trop facilement par le témoignage conſtant & unanime des Hiſtoriens. Il s'eſt auſſi bien donné de garde d'augmenter de deux Conſulats la ſuite des Conſuls: cette ſupercherie eût été groſſiere, & n'auroit induit perſonne en erreur. Taillant donc en pleine étoffe, pour ainſi parler, & eſperant ſe cacher dans l'obſcurité des années chargées d'événemens, il a choiſi la trois cent cinquiéme année de Rome, la troiſiéme du Décemvirat & les 430. & 444. & 451. & comme il ne lui falloit que deux ans pour remplir ſon ſyſtême, choſe aſſez ſinguliére, & qui fait peu d'honneur à ſon jugement, dans la même année 305. la plus remplie de faits, il a confondu le Conſulat d'Horatius & de Valerius avec le Decemvirat d'Appius & des neuf autres

Decemvirs, & n'a ainſi donné à ces deux illuſtres protecteurs du peuple opprimé, qu'un petit reſte d'années contre toute vérité & toute vrai-ſemblance, tandis qu'il a libéralement accordé des années entieres à des Dictateurs qu'on ne créoit ſouvent que pour un tems très-court, & jamais pour plus de ſix mois.

La Dictature même étoit une Magiſtrature extraordinaire, qui bien que ſupérieure aux autres ne les anéantiſſoit pas, & n'empêchoit pas la création des autres Magiſtratures annuelles & ordinaires, comme il paroît évidemment par les Dictatures de Sylla & de Céſar, pendant la durée deſquelles il y eut toujours à Rome des Conſuls nommés même dans les Faſtes Capitolins.

Je conclus donc cette preuve, ſur laquelle j'ai crû devoir m'étendre un peu plus que ſur les autres, & je dis que Varron, ſans exemple, & contre toutes les coutumes des Romains, & le témoignage de tous les Hiſtoriens qui aſſurent le contraire, a placé de ſon chef trois Dictatures entre des Conſulats, dont il les a ſéparées ſans aucune raiſon.

Voilà assez de preuves tirées de l'autorité & du témoignage des Auteurs dignes de toute créance : il est tems présentement de passer aux démonstrations puisées dans les principes de l'Astronomie. Elles prouvent encore avec plus d'évidence & de certitude, que Caton & ceux qui le suivent ont raison, & qu'au contraire, Varron & ses sectateurs ont tort. Pour ne pas ennuyer & accabler mes Lecteurs, je réduirai à un petit nombre ces démonstrations.

La premiere, qui se présente & qui est des plus simples & des plus claires, se prend de l'année de la mort de Romulus, marquée par une Eclipse de Soleil, que le P. Petau, (3. 3. 186.) rapporte au 26. Mai 715. avant J. C. Or selon tous les Historiens & selon Varron même & les Fastes, ainsi que nous l'avons démontré dans la premiére partie de cette Dissertation, l'année de cette mort de Romulus est la 37^e. de la fondation de Rome ; car il n'y a personne qui ne fasse commencer le régne de Romulus au moment de cette fondation, & qui le prolonge au-delà de 37 ans. Tout le monde convient donc que

l'année 37. de Rome est la derniere de Romulus : on dispute seulement si la premiere année de cette fondation est la 3. de la 6. Olympiade, 753. avant J. C. comme le veut Varron, ou la 4. de cette 6. Olympiade, 752. avant J. C. comme le marquent les Fastes ou les Marbres Capitolins & Verrius Flaccus ; ou enfin, si elle est la premiere année de la 7. Olympiade, 751. avant J. C. comme le soutiennent Caton, Polybe, Tite-Live, Denis d'Halicarnasse, & nous aussi avec des illustres Auteurs. Une petite addition qui est de toutes les opérations d'Arithmétique la plus facile & la moins composée, va vuider la question, & terminer cette importante dispute, Ajoutez 36. à l'an 715. avant J. C. qui correspond à la 37. de la fondation de Rome, & vous aurez pour la premiére année de Rome, non pas 753. avant J. C. comme Varron, ni 752. comme les Fastes ; mais 751. comme Caton.

Une seconde preuve de même genre que celle-ci, se tire de la comparaison de deux Eclipses, l'une de Soleil dont on vient de parler, arrivée le 26. Mai 715. avant J. C. l'autre de Lune mar-

quée aussi par le même P. Petau, (3. 2. 175.) & arrivée le 22, Juin 168. la veille du jour de la Bataille, où le Consul Paul Emile défit Persée dernier Roi de Macédoine. Cette année 168. avant J. C. est selon Caton 584. de Rome, selon les Fastes 585. & selon Varron, 586. de sorte que de l'une à l'autre Eclipse, c'est-a-dire, depuis 168. jusqu'à 715. avant J. C. il y a 547. ans. Mais selon Varron, depuis l'année 37. de Rome jusqu'à la 586. il ya 549. ans, deux de trop selon les Fastes, jusqu'à l'an 585. il y en a 548. un plus qu'il ne faut; selon Caton jusqu'à la 584. il y en a 547. tout juste. C'est donc le système de Caton, qui est le seul véritable puisqu'il s'accorde parfaitement avec le calcul Astronomique qui est sûr & invariable; & tous les autres systêmes sont faux, puisqu'ils sont contraires au mouvement des Astres si certain, si réglé & si familier à nos Astronomes, qui à une minute près, nous prédisent d'avance les Eclipses de Soleil & de Lune pour tous les siécles suivans, & que pour tous les précédens, nous les calculent avec une entiere exactitude en rétrogradant.

Je pourrois si je n'apréhendois d'être trop long, me servir encore des Eclipses, tant de Soleil que de Lune, des années 217. 190. 104. 63. 51. 50. & autres années avant J. C. & en former des démonstrations pareilles à celles que je viens d'apporter : mais je finis & je me contente de tirer de tous les principes que j'ai établis quelques conséquences de pratique, qui serviront à ne se point tromper en lisant les Auteurs qui ont suivi les faux systêmes de Varron, des Fastes ou d'autres encore plus mauvais, & à trouver sans peine l'année véritable avant J. C. à laquelle répondent les différentes supputations des années de Rome.

Premiere conséquence ; le systême de Caton étant le seul vrai, ainsi que nous l'avons démontré, il est clair que pour avoir l'année véritable avant J. C. qui répond à la Catonienne, il ne faut que prendre le nombre, qui ajouté à celui de Caton fasse la somme de 752. Je veux sçavoir par exemple, combien d'années avant J. C. est la 245. de Rome, premiére année du Consulat, 507. qui ajouté à 245. fait 752. ainsi ce nombre 507. marque

'année d'avant J. C. qui répond à la 45 de Rome.

La deuxiéme conſéquence qui eſt encore plus importante que la premiere, c'eſt que pour rectifier les années Varroniennes & avoir l'année d'avant J. C. qui leur réponde dans la vérité, on doit leur ajouter un nombre, qui depuis la 1e. juſqu'à la 305. faſſe 752. depuis la même année 305. juſqu'à la 429. faſſe 751. depuis la 430. juſqu'à la 444. faſſe 752. depuis la 445. juſqu'à la 452. faſſe 753. enfin, depuis la 453. juſqu'à la fin, faſſe 754. Voilà pour les années de Varron. Quant à celles des Faſtes, ajoutez un nombre, qui juſqu'à 243. donne 752. depuis 243. donne 751. depuis 304. donne 750. depuis 429. donne 751. depuis 444. donne 752. Enfin, depuis 452. donne 753. Je rends ceci ſenſible & palpable par quelques exemples.

On demande la véritable année d'avant J. C. qui réponde à la 364. de Rome, qui eſt celle de la priſe de Rome ſelon Varron. Comme cette année 364. eſt entre 305. & 429. je n'ajoute que 387. qui avec 364. fait 751. & ce nombre 387. marque l'année

née juste & précise avant J. C. où Rome a été prise. La raison de ceci est évidente, puisque Varron ayant manqué mal à propos de compter l'année 306. qui est celle du Consulat d'Horace & Valere, & n'en ayant fait qu'une même année avec la 3. du Décemvirat, il doit avoir dans la suite sur les années de la fondation de Rome, une unité de moins que Caton, jusqu'à ce qu'en 430. en insérant la Dictature de Papirius, & corrigeant cette erreur, par une autre erreur contraire, il revienne à l'égalité du nombre des années de Rome avec Caton. Dans cet entre-deux, il faut donc pour corriger l'expression des années Varroniennes leur ajouter, 1°. Cette unité qu'elles ont de moins que les Catoniennes afin de les leur égaler; 2°. Un nombre qui avec elles augmentées ainsi de l'unité, fasse 752. ou ce qui revient au même, ajouter seulement un nombre, qui joint à elles ne donne que 751.

Par cette régle, on trouve que Varron met la prise de Rome par les Gaulois trois ans plûtôt qu'il ne faut, en la plaçant l'an 364. de Rome, qui selon lui est la 390. avant J. C. Polybe

au contraire, qui étoit cent ans environ, plus proche de ce tems-là que Varron, qui d'ailleurs eſt un écrivain tout autrement exact, & bien plus croyable que lui en matiere d'Hiſtoire, & dont enfin le poids & le témoignage mis dans une juſte balance, l'emporte de beaucoup ſur celui de Varron; Polybe, dis-je, marque cette année de la priſe de Rome, par des caractéres ſi précis & ſi diſtinctifs, (la 22. année de la 98. Olympiade; la 19. après la défaite des Athéniens par Lyſandre, 405. avant J. C. la 16. avant la Bataille de Leuctres, 371. avant J. C.) qu'il faut abſolument vouloir ſe tromper & ne voir goute en plein midi, pour ne pas reconnoître ici l'an 387. avant J. C. A la marge donc de l'endroit du *Rationarium*, cité plus haut à la fin de la troiſiéme preuve, mettez en lettres italiques ce titre ci: *Erreur de Varron & du Pere Petau* au lieu de celui-ci qu'on y trouve; *Erreur de Polybe & de Denis d'Halicarnaſſe*. Cette remarque peut très-bien être placée au nombre des preuves du premier ou du ſecond genre que nous avons alléguées plus haut.

Encore un exemple & je finis. A quelle année avant J. C. doit on rapporter la 243. de Rome selon les Fastes ? il faut distinguer si c'est la 243. & derniere des Rois, elle a rapport à la 509. avant J. C. qui avec elle fait 752. mais si c'est la 243. & premiere du Consulat, elle ne se rapporte qu'à la 508. qui jointe à 243. ne donne que 751. Voyez-en la régle & la raison plus haut.

REMARQUES SUR l'étymologie & la prononciation du nom de la Ville Capitale de la Guienne, s'il faut l'appeller Bordeaux ou Bourdeaux.

LA question dont il s'agit ici, me rappelle celle que fit autrefois Pompée aux sçavans de son tems, pour sçavoir s'il falloit mettre dans l'inscription de ses Titres, au Temple de la Victoire, *tertiò* ou *tertiùm Consul.* Ciceron se fit une occupation grave d'y penser, pour en donner sérieusement son avis, qui nous est rap-

porté par Aulugele, dans son bel Ouvrage, *Noctes Atticæ*. Je ne me sens pas moins obligé que l'Orateur Romain, d'avoir de l'application pour la Critique du nom d'une des principales Villes du Royaume, & qui par le Testament de Charlemagne est qualifiée une des Métropoles de son Empire.

En matiére d'étymologies, il faut les chercher dans la langue naturelle & originale de chaque Pays, ou de celle des Colonies qui sont venuës l'habiter. Dans l'ancienne langue Celtique, qui étoit celle qu'on parloit dans les Gaules, la Germanie, la Grande Bretagne, &c. *Bourg*, ou *Burggauts*, signifie la Ville des Gaulois, nom qu'on peut avoir donné à *Bordeaux*, parceque les Gaulois, qui étoient divisés des Aquitains par la Garonne, passérent cette riviere, & s'établirent en deçà. Une semblable raison a fait appeller *Burgus Santonum*, la Ville de Bourg, qui est une Colonie des Santones, qui s'établirent plus bas sur cette riviere. Le nom de *Burg* est fort usité dans les noms des Villes de tout le Pays du Nord, & il signifie *Castrum, Sedes, Urbs, habitatio*, &c. Césa[illegible]

appellé *Bituriges vibisses*, les environs de Bordeaux, & ce n'est que Strabon & Ausone après lui, qui ont Latinisé *Burg*, *Gauls*, & ont fait *Burdigala*.

Or de même que le mot de *Linguadokum*, qui vient de *Lingua Gottorum*, nom qu'on donne à la Gaule Narbonnoise, où les Gots s'établirent au quatriéme siécle, sous l'Empereur Honorius, car les François appellérent ce Pays, *Langue des Gots* ou *Langue des Kots*, le *G.* & le *K.* se changeant souvent l'un en l'autre, & ainsi quand on a voulu insinuer ce nom, on a dit *Linguadokum*, de sorte qu'il y a eu d'ajouté l'article du Génitif, tout ainsi qu'il s'est introduit dans l'Espagnol, l'Italien & l'Anglois.

De même aussi de celui de *Burg de Gauls*, on en a ensuite formé *Bordeaux*, comme de *Langue des Gots*, s'est formé *Languedok*, où il y a une syllabe retranchée.

Les noms anciens Latinisés, où il y a un *D.* au milieu, qui n'est point article du Genitif, ont laissé le *D.* en devenant François, comme *Andegavum*, Anjou; *Cadurcum*, Cahors; *Clodoveus*, Clovis, & Loüis; *Lugdunum*,

Lyon, *Rhodanus*, le Rhône, &c. mais lorsque le *D.* a été *præfixum* du Genitif, il y est resté, comme dans *Linguadoxum*, Languedoc; *Burdigala*, Bordeaux, &c.

Dans les Langues Gauloise, Celtique, Saxone, & même Tudesque, aujourd'hui, *Bord*, signifie extrémité & rivage. Il se peut qu'on a donné le nom de *Bordgauls* à la Ville des Gaulois, établis sur les rives de la Garonne, du côté des Aquitains, & que pour rendre Latin ce nom, on a dit, *Burdegala*. Cette étymologie paroît fort naturelle; il y a même plusieurs Pays, qui ont pris leur nom des rivages de la Mer, ou de quelque riviere. On dit qu'*Aquitania*, signifie, *Aquarum regio*, *Armorica*, en Anglois, signifie *Regio Maritima*. L'Attique en Grece, *Regio littoralis*, (si l'on peut se servir de ce terme,) parcequ'elle est presque toute environnée de Mer. L'Ionie, le Pont, la Phrygie, par la même raison, Le Portugal est le Port des Gaulois. On trouve encore aujourd'hui beaucoup de Villes Maritimes, où sur les bords des rivieres, qui ont pris leur nom de leur situation, comme en

France, le Havre de Grace, Bayonne, &c. & les Villes où le mot de Port se trouve joint. En Hollande, Utrecht, & Maestrech, ont leur nom de *Trajectus*, passage, ou Ville au de-là. En Angleterre quantité de Villes. En Italie, Ostie, &c.

Selon ces deux étymologies dont on pourra choisir celle qui fera le plus de plaisir, & qu'on jugera la plus convenable, il faut prononcer *Bordeaux*, & non pas *Bourdeaux*, mais les Partisans de la prononciation de *Bourdeaux*, diront qu'il y a des gens qui lisent & écrivent *Bordeaux*, sur l'imagination qu'ils ont que le nom de cette Ville lui vient du *Bord des eaux*; & qu'ainsi, il faut en conformité, la nommer Bordeaux. Cette origine, continuent-ils, n'est pas de distinction, & de plus, elle n'est pas raisonnable. Ce n'est qu'une petite allusion qui vient d'abord à la bouche, & qui n'étant pas veritable, ne fait nulle conséquence pour la dénomination de la Ville. A suivre le cours des grandes rivieres de France & de la Garonne en particulier, depuis la source jusqu'à l'embouchure, il y a plusieurs Villes bâties sur le bas des eaux,

ce qui eſt ſi commun, n'eſt pas plus propre à nommer cette Ville que les autres. Il y a même quelque turpitude dans cette origine, qu'il faut laiſſer à ces lieux de débauche, qu'on dit en avoir été appellés dans le vieux ſtile, *Bordeaux*, à cauſe que ces Loges de proſtitution ont été autrefois ſur le bord de l'eau. Ciceron en fait mention: *Ad partem littoris poſitis tabarnaculis caſtra luxuriæ collocaverat.* Après avoir fait dreſſer des Tentes ſur un endroit du rivage, il y avoit placé le Camp de la luxure: Enfin, *Burdigala*, le mot Latin, étant plus ancien que le mot François, car on le trouve dans Auſone, *Burdigala eſt natale ſolum*, &c. il n'y a aucune ſyllabe qui donne la moindre idée du bord de l'eau. Il n'en eſt pas de-même dans *Aigues-mortes*, où le Latin contient & exprime les eaux du nom François *Aquæ mortuæ.*

Il faut donc chercher l'origine du mot François dans *Burdigala*, Latin. Elle ſe préſente en deux gros ruiſſeaux, *Bourdes & Jalles*, qui ne ſont pas éloignés de la Ville, & qui a l'endroit où ils entrent dans la Garonne,

qu'on dit être à préſent ſous l'Egliſe de Saint Pierre, ont marqué celui où la Ville a été bâtie. Or on voit dans ce premier ruiſſeau, *Bourdes*, qu'il faut dire *Bourdeaux*, & non pas *Bordeaux*. Le Fleuve de la Judée, qui de deux Fontaines, *Jor* & *Dan*, a été nommé en Latin, *Jordanis*, eſt nommé en François, *Jourdain*.

Le mot *Burdigala*, même ſans l'étymologie, eſt favorable à *Bourdeaux*, parce que le Latin ſouffre une converſion de lettres au François, *u.* ſe change en la diphtongue *ou*. Exemples : *Cubitus*, Coude; *Curvus*, Courbe, *Dulcis*, Doux; *Turma*, Troupe, & non pas *Trope*, qu'on trouve barbare dans Ronſard; *Nutrix*, Nourrice, & non pas Norrice, quon ne peut ſouffrir dans pluſieurs femmes de Paris; de-même, *Burdigala*, fait *Bourdeaux*.

Il y a un double exemple où la Garonne entre dans l'Ocean : *Turris Corduana*, Tour de Cordoüan. Les autres Villes changent de même *u.* en *ou* *Turones*, Tours; *Bituriges*, Bourges, & Le Palais du Roi, *Lupara*, le Louvre, & le nom même du Roi *Ludovicus*, Louis. Il ne faut pas ôter

à Bourdeaux la dignité d'être en communauté d'une diphtongue douce, avec des Villes considérables, & avec des noms augustes.

Une nouvelle preuve paroît dans le nom Grec de la Ville, rapporté par Strabon, qui vivoit du tems d'Auguste. On lit au 4e. Livre de sa Géographie, *Bourdegala*. Or le François ayant beaucoup d'affinité avec le Grec, doit retenir la diphtongue *ou*, pour *Bourdeaux*. Les Latins même ont été jaloux de la douceur de cette diphtongue dans les Grecs, & l'ont quelquefois imitée trois fois dans un même mot, prononçant *Lucullus*, comme s'il y avoit *Loucoullous*. Notre Langue la conserve dans ces grands noms, *Bourbon*, Bourgogne; il faut pareillement la conserver dans la grande Ville de *Bourdeaux*.

Il y a des Auteurs qui tiennent que ses Habitans ont été autrefois appellés, *Bituriges*, parce que des familles de Bourges, en ont été les premiers Citoyens; & que de *Bituriges*, on a substitué dans la basse Latinité, par contraction, *Burga*, ou *Bourgi*. Tout cela établit le nom de *Bourdeaux*.

On doit supposer que les Habitans

sçavent le nom de leur Ville, comme un fils sçait le nom de son pere. Or il est constant qu'ils disoient, *Bourdeu*, dans le vieux langage, & depuis ils disent *Bourdeaux*, comme il paroît dans la Chronique Bourdeloise, & dans ses Archives de familles.

Elie Vinet ce sçavant homme, qui fit honneur à l'Université de la Ville, présenta à Charles IX. en 1564. les antiquités de la Ville de Bourdeaux, & au devant de son discours, on voit une Estampe de la Ville, ou il y a en haut, *Bourdeaux*.

C'est l'affaire des Géographes, de sçavoir les noms des Villes, aussi-bien que des montagnes & des rivieres. On lit dans les Cartes de Sanson, de Duval & de de Fer, *Bourdeaux*; & M. d'Audifret qui a donné avec de petites Cartes, la Géographie ancienne, moderne & historique, a mis dans son discours, & fait graver dans sa Carte, *Bourdeaux*.

Enfin, pour décider absolument la question, on peut alléguer en faveur de *Bourdeaux*, trois Auteurs illustres, M. le Maître, fameux Avocat du Parlement de Paris, dans son Plaidoyer

29. parle d'une Dame, *qui fait*, dit-il, *compaſſion à tout Bourdeaux*. M. Peliſſon, dans ſon Hiſtoire de l'Académie Françoiſe, à l'article de M. le Comte de Servien, dont il rapporte les titres, y met celui de *Premier Préſident au Parlement de Bourdeaux*. Et le P. Bouhours, dont les nouvelles Remarques ſur la Langue Françoiſe peuvent être jointes à celles de Vaugelas, comme de la broderie ſur du Velours, dit auſſi *Bourdeaux*. C'eſt dans ſon premier entretien, qui eſt de la Mer : *Au contraire, à la côte de Bourdeaux, le Flux eſt de ſept heures*. Voilà donc, conclut-on le nom de *Bourdeaux*, auſſi bien ſoutenu, à l'excluſion de *Bordeaux*, que ſi M. le Maître en avoit fait un Plaidoyer; M. Peliſſon, une Hiſtoire, & le P. Bouhours, un entretien.

Tels ſont les raiſonnemens & les preuves qu'on allégue pour autoriſer la prononciation de *Bourdeaux*, mais nous avons montré que la prononciation de *Bordeaux*, n'étoit pas fondée ſur l'imagination de ceux qui ont crû que cette Ville avoit pris ſon nom du bord des eaux où elle eſt ſituée; nous en avons apporté de bonnes

raisons, & s'il n'est rien de si ordinaire que de donner aux hommes des noms pris des lieux de leur naissance, n'aura-t-il pas été permis aux Fondadateurs de cette Ville d'avoir tiré son nom de sa situation, & de l'avoir appellée *Bordeaux*, à cause qu'ils l'avoient bâtie sur le bord des eaux ? Elle est en effet, toute entourée d'eaux, ayant au Levant celles de la Garonne, au couchant, celles qui viennent des Landes, qui forment pendant quelque mois une petite Mer au derriere du Palais Archiepiscopal, & au midi, les ruisseaux qui viennent de Begle; ce qui seul suffit pour avoir fait porter à cette Capitale de la Guyenne le nom de Bordeaux, par une très-juste & très-judicieuse étymologie.

S'il se trouve quelques Auteurs qui l'ayent nommée *Bourdeaux*, en y ajoutant un *U*, il faut plutôt regarder cette addition comme un défaut du Païs & une corruption du nom, que comme une prononciation naturelle.

Ainsi puisque nous trouvons la véritable cause de ce nom dans la propre assiéte de la Ville, il est inutile d'aller la chercher dans ces sales idées

de débauche ; car quel rapport y a-t-il entre les bords de ces eaux & ces endroits qu'on ne sçauroit nommer sans blesser la pudeur ? L'exemple d'un Romain, qui fait poser des Tentes sur un rivage, n'établit aucune preuve de l'allusion qu'on fait ici.

Quoiqu'Ausone ait dit que *Bordeaux* étoit le lieu de sa naissance, *Burdigala natale solum*, ce n'est pas une conséquence que le mot Latin *Burdigala* soit plus ancien que celui que cette Ville porte aujourd'hui, se pouvant faire qu'il ait été inconnu dans la Guyenne jusqu'au tems que les Romains conquirent cette Province, & que les vaincus commencerent à y parler la langue des Vainqueurs, c'est-à-dire près de deux siécles & demi avant la naissance d'Ausone.

Ce n'est donc pas dans le Latin qu'on doit chercher l'origine du nom de *Bordeaux*, & il semble qu'on en convienne ici, puisqu'on veut bien avoir recours au ruisseau de la *Bourde & de Jalle*, qui sont deux noms que la latinité ne revendiquera jamais. Ils ne sont pas, dit-on, éloignés de la Ville, puisqu'on les fait entrer dans

la Garonne par l'endroit où eſt à préſent l'Egliſe S. Pierre ; mais tout le monde ne conviendra pas de la jonction de ces deux Ruiſſeaux, étant très-conſtant que la Bourde ſe décharge dans la Garonne à un quart de lieuë au-deſſus de Bordeaux & de la Jalle à plus d'une lieuë au-deſſous. Il n'y a pas même d'apparence qu'un petit ruiſſeau tel que la Bourde, preſque inconnu, ait donné le nom à une grande Ville arroſée de la Garonne & entourée de Marais.

Laiſſant donc là la Bourde, tenons-nous en à notre premier ſentiment. Je demeure d'accord que l'*U* des Latins ſe change ſouvent dans le François en *ou* ; les exemples qu'on en cite, ſont familiers, mais, il faut convenir auſſi que les Gaſcons changent l'O des François en *ou* ; par exemple, nous diſons en François *mordu*, *corde*, *borner*, *orner*, *border*, *cocher*, *orme*, & les Gaſcons changeant l'O en *ou*, diſent *mourdu*, *courde*, *bourna*, *ourna*, *bourda*, *couchei*, *ourme*, &c. ce qui fait qu'au lieu de prononcer *Bordeaux*, conformément à ſon étimologie, on a prononcé en Gaſcon *Bourdeaux*, &

comme cette prononciation a été générale, lorsque dans la suite on a parlé François, on y a retenu l'*ou* de la prononciation Gasconne, & de-là vient qu'on a dit *Bourdeaux*, le vulgaire par ignorance, & les habiles gens par faute d'attention. Il s'en est cependant trouvé qui ont retenu la pureté de la prononciation Françoise, & qui ont dit *Bordeaux*, suivant l'étymologie naturelle du nom. Tels sont le P. Monet & l'illustre M. Nicod, Maître des Requêtes, dans les deux sçavans Dictionnaires qu'ils ont fait, où ils ne paroissent pas moins habiles dans la langue Françoise que dans la Latine. Calpin prononce Bordeaux comme eux, & Michel-Antoine Baudran dans sa Géographie, imprimée à Paris en 1661. expliquant ces mots *Burdigalensis ager*, dit, le Païs Bordelois. *Burdigalensis sinus*, la Baye de Bordeaux.

On m'opposera, sans doute, que ces autorités ne sont pas du poids de celles de M. le Maître, de M. Pelisson & du Pere Bouhours; mais je répondrai à l'égard de ce dernier, que s'il

a décidé en faveur de *Bourdeaux*; peut-être y a-t-il eû dans sa décision un peu d'amour propre, en conservant l'*ou* dans la premiere syllabe du nom de Bourdeaux, parce qu'il se trouve dans la premiere du sien. Pour l'autorité de M. le Maître, il se peut faire que quand il a composé son Plaidoyer, il se soit plus attaché à la substance des choses, qu'à l'écorce des paroles, suivant la maxime du Jurisconsulte. *Scire leges non est earum verba, sed mentem tenere.*

Lorsque M. Pelisson a écrit l'Histoire de l'Academie, il n'a pas prétendu y donner des regles pour la langue, non plus que M. le Maître dans son Plaidoyer.

Les Géographes, qu'on allegue, ont laissé *Bourdeaux* écrit dans leurs Cartes, comme ils l'ont trouvé dans celles qu'ils ont réformées, & ils n'ont eu en vuë que cette réformation & non pas celle de la langue; en un mot il faut toujours revenir à l'ancienne étymologie, qui se trouvant autorisée par l'usage, on ne doit pas balancer à se déterminer en sa faveur. Ainsi l'usage d'aujourd'hui étant pour *Bo-*

deaux, comme on peut le remarquer en tous ceux qui parlent le mieux, il faut suivre cet usage qui n'a rien que de doux & d'agréable à l'oreille.

Après le Latin on a recours au Grec. Les Grecs prononcent, dit-on, *Bourdegala*, le François qui a beaucoup d'affinité avec le Grec, ajoute-t-on, doit retenir la prononciation de l'*ou*, mais puisque notre langue n'en a pas moins avec le Latin, qui, dit-on, prononce l'*u* comme les Grecs, témoin le mot cité de *Loucoullous*, il faudroit par la même raison prononcer les *U* venant du Latin, comme s'il y avoit *ou*. Ainsi au lieu de *Muse*, venant de *Musa*, on diroit *Mouse*, au lieu de *Peinture*, *Pictura*, on diroit *Peintoure*, ce qui produiroit de très-grandes difformités dans la langue, & montre assez que dans la prononciation Françoise, on ne doit avoir égard ni à la Grecque ni à la Latine, & qu'il faut suivre uniquement celle qui se trouve établie par le bel usage.

Mais enfin pourquoi voudroit-on persuader que *Bordeaux* vint de *Burdigala*, puisqu'il est plus naturel que *Burdigala* ait été formé de *Bordeaux*,

cette Ville comme je l'ai déja remarqué, ayant été très-considérable, suivant le témoignage de Strabon, dans le tems que les Romains y mirent le pied ? Ainsi le nom de *Bordeaux* imposé à la Ville par ceux qui la bâtirent, étoit plus ancien que le Latin *Burdigala*, à moins de dire que *Burdigola* est composé du mot Espagnol *Burgo*, qui signifie Bourg, & de Gala, qui veut dire propreté & bonne grace: de sorte que la Ville n'étant encore qu'une Bourgade dans son commencement, il se pourroit faire qu'elle fut appellée par ses habitans, qui avoient eû, sans doute, commerce avec les Espagnols, & qui parloient quelque peu leur langage, *Burgo de Gala*, c'est-à-dire, Bourg dont les habitans étoient propres & de bon air, & par succession de tems, en retranchant *go* on en fit *Burdegala*, qui est le mot Latin recherché avec tant de peine.

REMARQUES SUR LA Riviere de Garonne & sur les mots de Gironde, d'Acheron & d'Ail.

ON n'a jamais bien éclairci laquestion qu'on a proposée plus d'une fois, d'où vient que la Garonne recevant la Dordogne au Bec-d'Ambez perd son nom & s'appelle Gironde. Voici ce que je pense. Gironde ne seroit-il pas composé de deux termes, *Girus undæ*, le tournoyement de l'eau.

Car c'est là que l'eau tourne autour de l'Isle des Faisans, autrement de Casaux. Ou bien seroit-ce parce que la Garonne recevant là les eaux de la Dordogne, elle les porte dans la Mer? *Gerunda quasi gerens undas*?

Voici une autre conjecture; c'est que la Dordogne entrant dans la Garonne, y perd son nom. La jonction de ces deux rivieres est une espece de mariage; & comme la femme n'est plus connuë sous son nom, & n'a que celui de son mari, de même dans le confluent de ces deux rivieres celle qui est la moindre perd son nom & n'a plus que celui de la riviere princi-

le à laquelle elle est jointe. Ainsi la Marne entrant dans la Seine elle y perd son nom ; il n'y a plus que celui de la Seine qui demeure. Mais on dira *Gironde* n'est pas *Garonne*. Il est vrai que cela ne paroît pas, mais dans le fond la chose peut être. Il y a même une Ville de Catalogne qui se nomme également Gironde & Gironne, parce que *D* & *N* ont de l'affinité. Mettez une ligne droite en haut sur *N*, c'est un *D* ; ôtez cette ligne, c'est une *N*. Donat dit sur un vers de Terence, dans le Phormion Act. 2. *Non rete accipitri tenditur. Legitur & tennitur*; *habet enim* N *littera cum* D *communionem.* Ainsi Gironde & Garonne n'est qu'un même nom pour la Riviere comme pour la Ville. Mais on dira encore, Gironne n'est pas Garonne c'est ce qu'il faut voir.

Il n'y a plus de différence que de *ga* à *gi*, & voici par où concilier tout : *ga* est du Grec & du Latin. On trouve dans Strabon *Garonna*, & dans les Commentaires de Cesar, *Garumna* ; mais *ga* s'adoucit ici dans le François avec *gi* ; Garonne, Gironne. Le sçavant Paul Merula, qui mourut au

commencement du dernier siécle dit dans sa Cosmographie, Part. 2. liv. 3. que les Francois changent le *ga* en *gi* : *Galli sillabam* ga *primam in vocibus mutant in* gi. Gabalitanum, Givaudan, Gabalum, Gibet, Garumna, Gironde. Il semble donc que *Garonne* & *Gironde* ne sont qu'un même nom.

J'ai vû agiter plusieurs fois comment il faut prononcer la seconde syllabe d'*Acheron*, par *ch*, ou par *K*. Pour moi je crois qu'il faut prononcer le nom de ce Fleuve infernal, comme on le prononce en Latin, avec le son du *K*. Plusieurs noms Grecs qui ont passé dans le Latin, ont cette prononciation. *Archelaus*, *Achmenes*, *Cheronée*, *Lachesis*, *Archeloüs*, *Orchestre*. Ils retiennent tous dans le Latin la même prononciation qu'ils ont en Grec, & le Latin communique la même prononciation au François; la Lettre Grecque *chi*, s'y prononce comme si c'étoit un *K* : c'est la prononciation de ce mot dans ce beau Vers de Virgile, Enëid. 7.

Flectere si nequeo superos, Acheronta movebo.

C'est le même son dans le François,

« Si le Ciel n'est pour moi, j'armerai Acheron.

Et ce qui semble autoriser cette prononciation pour le *K* ou le *C* rude, outre la raisons des exemples que j'ai rapportés, c'est qu'Acheron étant un Fleuve d'Enfer, dont l'idée est affreuse, la premiere & la derniere syllabe ayant un son fort, la seconde ne doit pas être adoucie. De plus on met sa source dans une Caverne ; ainsi pour accommoder la prononciation du Fleuve avec sa source, il semble qu'il faut dire *Akeron*, comme on dit Caverne, & non pas *Chaverne*. Enfin Caron qui conduit la Barque du Fleuve, se prononçant Caron & non *Charon* ; c'est encore une conformité pour prononcer Akeron. Je n'ignore pas que M. Menage prononce Acheron en François avec le *ch*, c'est au chapitre 180. de ses Observations sur la langue Françoise ; mais outre que l'oreille d'un Angevin, à qui il en est toujours demeuré quelque chose, comme il le disoit lui-même, ne doit pas décider, c'est qu'il étoit moins qu'infaillible dans la prononciation. Sa premiere observation qui commence par *Acatique*, pour condamner *Aquatique*, ne lui a pas réussi. Le P.

Gaudin, non seulement l'a combattuë, mais de plus il a fait sur cela une dissertation beaucoup plus longue que ma remarque sur *Acheron*, & on y voit *Acatique* vaincu, & *Aquatique* victorieux. J'ajoûte en particulier que les mots que M. Menage allegue pour exemple, ne sont pas pour lui; sçavoir, *Anchise* & *Archimede*, car ces noms se prononcent en Latin comme on les prononce en François. Puisqu'Acheron se prononce avec un *C* rude, *Axeron*, il faut en conformité le prononcer en François avec le même son, *Axeron*, quoiqu'il s'écrive Acheron.

Peut-être que des personnes distinguées de l'un & de l'autre sexe, qui portent le nom de *Cheron*, ont donné lieu à M. Menage d'en emprunter la prononciation pour Acheron; mais il n'y a rien là de commun pour une imitation, car le nom de *Cheron* est purement François, & celui d'*Acheron* vient du Grec & du Latin. Voilà pour ce qui regarde les deux Fleuves, venons maintenant à la prononciation du mot *ail*. Faut-il dire des *ails*, ou des *aulx*, ou simplement de l'*ail*?

Quoique, suivant la regle géné-

ra-

tale établie par Vaugelas, tous les noms dont les pluriels se terminent en *aulx*, se terminent en *al*, ou en *ail*; mais, tous les noms terminés en *ail* ou en *al* au singulier, n'ont pas *aulx* au pluriel: car si bail fait *baux*, émail *émaux*, travail *travaux*, &c. attirail, camail, détail, évantail, &c. font *attirails*, *camails*, *détails*, *évantails*: de sorte que c'est à l'usage seul qu'il faut recourir pour décider cette question.

Si l'on en croit un Grammairien anonyme*, on peut se servir de ce mot au pluriel, & on doit dire des *ails* & non pas des *aulx*. Richelet avance que ce mot *ail* faisoit il y a quelque tems son pluriel en *aulx*, mais qu'aujourd'hui il se termine d'ordinaire en *ails*.

Consultez au contraire Furetiere; il vous dira qu'*ail* fait *aulx* au pluriel. l'Académie Françoise tient le même langage; & je ne doute pas non plus que si l'on étoit absolument contraint de se servir du mot *ail* au pluriel, il ne fallût dire des *aulx* & non pas des *ails*.

Mais le plus sûr est de n'employer

* Reflex. sur l'usage présent de la Langue.

ce mot qu'au ſingulier, & voici mes garants. Le Grammairien anonyme cité ci-deſſus, & qui s'eſt déclaré pour *ails* plûtôt que pour aulx, avouë cependant qu'il aimeroit mieux dire deux têtes d'*ail* que deux *aulx*. Menage ſoutient qu'encore que nos Anciens aient dit *aulx*, & même pluſieurs de nos Modernes, ce mot *ail* n'eſt plus uſité qu'au ſingulier. Richelet demeure d'accord qu'il eſt plus en uſage au ſingulier qu'au pluriel. M. de la Touche (Art de bien parler François) croit qu'on ne dit ni *ails* ni *aulx* au pluriel: diſons donc, *il mange de l'ail*, *il aime l'ail*, *il a mangé deux têtes d'ail*. &c.

Nous voilà, ſi je ne me trompe éclaircis ſur la prononciation du mot *ail*, parlons à préſent de la choſe même.

Il étoit défendu à ceux qui avoient mangé de l'ail d'entrer dans le Temple de la Mere des Dieux. Stilpon de Mégare, Diſciple d'Euclide, étant non ſeulement entré dans le Temple de Cybéle, après avoir bien mangé de l'ail; mais s'y étant couché & endormi, il crut voir en ſonge cette Déeſſe, qui lui reprochoit ainſi ſon

audace : *Quoi, Stilpon, vous êtes Philosophe, & vous violez ma Loi, qui défend l'entrée de mon Temple à tous ceux qui ont mangé de l'ail? Ah! Déesse,* repondit Stilpon toujours en rêvant, *donnez-moi à manger quelque chose de meilleur, & je vous jure que je ne mangerai plus d'ail.* Athénée rapporte cette aventure comme une marque de la tempérance de Stilpon, & au contraire Menage & Bayle, l'alleguent comme une preuve de l'irréligion de ce Philosophe.

Du tems de Virgile on faisoit manger de l'ail aux Moissonneurs.

* *Thestylis & rapido fessis messoribus æstu,*
Allia serpyllumque herbas contundit olentes.

Le passage de Virgile m'a fait naître la curiosité de m'éclaircir dans le Commentaire, d'où vient que dès le tems du Prince des Poëtes Latins, l'on donnoit de l'ail aux Moissonneurs, fatigués de la chaleur du jour; j'y ai appris que c'est parce qu'on s'imaginoit que l'ail desséche les humeurs, causées par la trop grande

* Eglog. 2.

quantité d'eau que les gens de cette espéce ont coutume de boire, & sert de préservatif contre le venin des Serpens qui pourroient les piquer. Briot dans son Histoire naturelle d'Angleterre dit que l'ail est la Thériaque des Payſans. Pline dit qu'il est ami de Vénus, qu'il fait dormir & qu'il est bon pour quelque Médicament surtout à la Campagne, mais en même-tems il lui a remarqué plusieurs mauvaises qualités, entr'autres qu'il est venteux, qu'il desséche l'estomac, qu'il cause la soif & des inflammations, qu'il corrompt l'haleine, qu'il est nuisible à la vuë. Qu'on fasse cuire, ajoûte-t-il, de l'ail qui naît dans les champs, & qu'on l'y seme ensuite, les oiseaux qui en mangeront seront si étourdis, qu'ils se laisseront prendre à la main.

A considerer même l'étymologie du mot ail, il vient sans contredit du mot Latin *Allium*. Or *Allium* n'a été ainsi appellé, selon Isidore, qu'à cause de la forte odeur qu'il repend, *Allium dictum quod oleat.*

Et cette odeur infecte tellement l'endroit où croît l'ail, que la même terre

ne peut en porter deux années de suite, & que cette plante craint de s'y succeder à elle-même. Cette derniere observation est d'Olivier de Serres, dans son Théâtre d'Agriculture, qui, si l'on s'en rapporte à Scaliger, est si beau, qu'Henri IV. à qui il est dedié, se le faisoit apporter après diner, durant trois ou quatre mois; & tout impatient qu'étoit ce Prince, il y faisoit à chaque fois une lecture d'une demie heure.

Horace n'aimoit pas l'ail; dans l'Ode 3. liv. 5. il se plaint à Mecene de ce qu'il lui avoit fait manger d'un plat d'herbes où il y avoit de l'ail: il dit qu'il est plus nuisible que la Ciguë.

Cicutis allium nocentius.

Que pour faire mourir les Parricides, il ne faut point d'autre poison que l'ail; que l'herbe dont Médée frotta Jason, lorsqu'il se préparoit à dompter les fiers Taureaux qui gardoient la Toison d'Or, étoit de véritable ail, que la robe qu'elle envoya à la fille de Creon sa rivale, étoit empoisonnée avec de l'ail. Jules Scaliger a remarqué qu'Horace n'étoit pas ici.

tout-à-fait d'accord avec lui-même puisqu'il attribuë à l'ail deux effets contraires, en disant que l'ail fut salutaie à Jason, & funeste à la fille du Roi de Corinthe. Mais M. Dacier a répondu à ce reproche en faisant voir qu'Horace prétend que Médée avoit donné quelque Antidote à Jason, & que cet ail dont elle le frotta, n'agissoit point contre lui, mais contre les Taureaux qu'il vouloit dompter.

Si l'on en croit Plutarque, l'ail se nourrit du plus mauvais suc de la terre. Comme les bons Jardiniers, dit-il, estiment que les Roses & les Violettes devienent meilleures lorsqu'il y a de l'ail semé auprès, parce que l'ail attire tout le mauvais suc de la terre qui les nourrit; de même notre ennemi attirant toute notre envie & notre malignité, nous rend plus traitables & plus gracieux envers nos amis qui sont dans la prospérité.

Suivant le sçavant Bochard les habitans *d'Ascalon*, Ville Maritime de la Palestine & Patrie du grand Herode, faisoient un si grand cas de l'ail & des oignons, qu'une espece d'oignons qui approche de l'ail a été appel-

lée de leur nom ασυαλλαῖον, & ce sont nos échalottes, lesquelles tirent visiblement leur nom de ce mot Grec.

MEMOIRE HISTORIQUE

concernant le Village de Bretigni, sous Montlhery ; où on fixe la véritable situation du lieu de Bretigni, si renommé par le Traité de Paix qui y fut fait en 1360. entre le Roi de France Jean II. & Edouard Roi d'Angleterre III. du nom.

IL y a en différentes Provinces du Royaume plusieurs Villages du nom de Bretigni ; sçavoir : Bretigni en Bourgogne, Diocèse de Langres, Parlement, Intendance, Bailliage, Grenier à Sel & Recette de Dijon.

Bretigni en Franche-Comté, Diocèse, Parlement & Intendance de Besançon, Bailliage & Recette de Beaune.

Bretigni en Normandie, Diocèse de Lizieux, Parlement de Roüen, Intendance d'Alançon, Election de Bernay.

Bretigni, Hameau, de la Paroisse de *Sours*, dans le Pays Chartrain,

Diocèse de Chartres, Parlement de Paris, Intendancé d'Orléans, Election de Chartres. C'est dans ce lieu que fut concluë la Paix dite de *Bretigni* en 1360. selon Froissart, Ducheſne & les collections du P. Martenne; c'est ce que nous examinerons plus au long.

Bretigni, Prieuré, Diocèse de Soissons près d'Averzy-sur-Oise, entre les Villes de Chauny & de Noyon.

Bretigni, Diocèse de Poitiers. C'est une Chatellenie unie au Village de la Valette & de S. Leger, situé sur la Riviere de Palud, entre Bonnivet & saint Leger.

Bretigni ou S. Martin le Noir, au Diocèse de Bourges, dépendant de l'Abbaye ruinée de Limeux, incorporée à S. Germain des Près de Paris.

Enfin le dernier & le plus célébre de tous est le Bretigni sous Montlhery, Capitale du Pays de Hurepoix, dans le Gouvernement de l'Isle de France, Diocèse, Parlement, Intendance & Election de Paris.

Thomas Corneille en son Dictionnaire Géographique le nomme en Latin *Bretiniaca*; dans quelques an-

cens Titres il est nommé *Britiniacum*.

Ce lieu est situé sur la Riviere d'*Orgé*; le Village est bâti dans un fond arrosé de plusieurs petits ruisseaux & fontaines; & c'est sans doute, de cette disposition naturelle du lieu que s'est formé son nom François.

En effet *Brayum*, terme de la basse Latinité, & *Bray* ou *Bré* en vieux Gaulois signifioient *Marécage*, & on a donné ce nom de *Bray* à beaucoup de lieux marécageux, ou situés auprès de quelque riviere ou étang, comme *Bray*, Pays situé aux Frontieres de la Normandie & de la Picardie; *Bray* sur-Seine, Ville dans la Champagne; *Bray* dans la Normandie, Election de Gisors, *Bray* en Bourgogne, à quatre lieuës de Mâcon. Le nom de quelques-uns des lieux qui sont ainsi situés; commence par *Bray* ou *Bré*, comme la *Bretagne*, qui est ainsi nommée, parcequ'elle forme une presqu'Isle entourée de la Mer, la *Bretonniere*, près Arpajon; *Bretteville*, sur l'Odon en Normandie, Diocèse de Bayeux, &c.

Cette étymologie du nom de *Bretigni* est d'autant plus vrai-semblable, que

suivant la Tradition du Pays, il y avoit anciennement au-dessous de ce Village un assez grand Etang, qui depuis a été détruit, & dont le lit est actuellement un Pré; on en voit même encore la Chaussée derriere le petit Hameau de *S. Antoine*, dont la Fontaine alloit se rendre dans cet Etang, c'est de là que ce Pré se nomme encore à présent le *Pré de l'Etang*. On trouve une autre preuve qu'il y a eu autrefois un Etang en cet endroit, & qu'il étoit renommé pour être très-poissonneux, c'est dans la grande Bible des Noëls, ouvrage fort ancien, dans lequel il y a un Cantique assez connu, qui commence par ces mots: *Les Bourgeois de Chastres & de Montleheri*; dans quelques nouvelles Editions faites depuis 1720. on a mis: *Les Bourgeois d'Arpajon*, au lieu *des Bourgeois de Chastres*, à cause que feu Mr. le Marquis d'Arpajon, qui étoit Seigneur de ce lieu, avoit obtenu des Lettres Patentes au mois d'Octobre 1720. confirmées par d'autres Lettres du 3. May 1723. qui ont érigé la Ville de Chastres avec quelques Terres voisines, sous la dénomination du *Marquisat*

d'Arpajon; on a crû devoir en passant faire remarquer ce petit changement qui se trouve dans les nouvelles éditions du Recuëil des Noëls anciens imprimés à Troyes, afin qu'on y reconnoisse le Cantique dont il s'agit ici, aussi-bien que dans les anciennes éditions.

Ce Cantique où regne une pieuse naïvété, paroît avoir été composé par quelque Ecclesiastique des environs de Bretigni, qui par zèle pour l'honneur du Pays, sans s'embarrasser de l'ordre des tems & des lieux, a crû pouvoir introduire à la Crêche les habitans de Bretigni, de Chastres, de Montlheri, de S. Yon & autres lieux des environs; il fait apporter à chacun des Pelerins leur offrande, & dit dans une des Strophes.

Vous eussiez vû venir tous ceux de S. Yon,
Et ceux de Bretigni, apportant du Poisson,
Les Barbeaux & Gardons,
Anguilles & Carpettes,
Etoient à bon marché, voyez,
A cette journée là, la la,
Et aussi les Perchettes.

Ce qui suppose que l'Etang de Bretigni subsistoit encore lorsque l'Auteur de ce Cantique écrivoit, qu'il étoit renommé pour être fort poissonneux & surtout abondant en Barbeaux, Gardons, Anguilles, Carpes & Perches, puisque le Poëte en fait apporter par les habitans de Bretigni pour leur offrande, comme quelque chose qui venoit particulierement du lieu de leur demeure. L'expérience nous apprend d'ailleurs qu'il n'est guere de témoignage plus vrai & plus naturel que celui des Chansons & des Vaudevilles. Heureux les Villages de Bourgogne qui ont été nommés dans les Noëls Bourguignons du célébre M. de la Monnoye; ils se trouvent par-là immmortalisés, & dans 300. ans on citera ces Noëls avec la même gravité & sûreté, qu'on cite aujourd'hui la Grande Bible des Noëls.

Indépendamment de ce grand Etang, Bretigni étoit autrefois un Lieu considérable, comme il est facile d'en juger par les deux Eglises Paroissiales, qui sont toutes deux hors du Village, l'une dédiée à S. Pierre, éloignée de trois ou quatre cens pas & bâtie sur-

le haut d'une butte ; l'autre dédiée à S. Philibert, bâtie au dessous de cette butte ; il y a dans ces deux Paroisses plus de 400 habitans.

La Seigneurie de Bretigni a haute, moyenne & basse Justice, avec Titre de Châtellenie ; cette Justice ressortissoit autrefois à la Prevôté Royale de Montlheri, suivant le Procès Verbal de réformation de la Coûtume de Paris en 1580. mais depuis le Prevôt de Corbeil ayant prétendu que cette Justice étoit dans son Ressort, il a été ordonné que par provision elle ressortiroit au Châtelet de Paris, ce qui est encore actuellement en cet état, la contestation d'entre le Prevôt de Corbeil & celui de Montlhery n'ayant point été jugée.

Le Village de Bretigni a été anciennement fermé de murailles ; on en voit encore des vestiges du côté du nouveau Château, où à l'entrée du Village, il y a deux Piliers d'une porte ronde, dont le ceintre n'est tombé que depuis environ quinze ans ; il y a aussi quelques restes de deux tours rondes, qui défendoient cette Porte.

La Maison nommée le *Château des*

Alliés, qui eſt au bout du Village ; étoit anciennement le Château de Bretigni, qui étoit auſſi fortifié à la maniere de ce tems-là, comme on en peut juger par une vieille Tour qui eſt au milieu, & par les foſſés dont il étoit entouré qui ſubſiſtent encore : il falloit que l'enceinte de ce Château fut aſſez grande, puiſque ſuivant la Tradition du Pays, le principal corps de logis de la maiſon voiſine, qu'on nomme le *Pavillon*, n'étoit qu'un Pavillon de ce Château, du moins un Pavillon bâti au bout du jardin, tels qu'on en voit aux encoignures de certains Parcs ; il ne reſte plus dans l'emplacement de ce Château qu'un logement de Payſan, les Seigneurs de Bretigni ſe ſont fait bâtir un autre Château au-deſſus du Village dans une plus belle expoſition.

Quoiqu'on n'ait point d'époque certaine du tems auquel les murs de Bretigny & le Château *des Alliés* furent bâtis, on pourroit croire qu'ils le furent ſous Louis XI. à l'occaſion de la Ligue des Princes, dite *du bien public* ; en effet, ce Pays fut alors le Théâtre de la guerre, puiſqu'en 1465. ſe donna

la fameuſe Batail de *Montlhery*, entre Louis XI. & le Comte de Charolois, qui commandoit l'armée du Duc de Bourgogne ſon Pere ; il ſe pourroit même faire que le ſurnom *des Alliés*, donné à l'ancien Château de Bretigni, eût tiré ſon origine de cette Ligue. & que ce ſont les Princes Alliés qui ont fait bâtir ce Château & fermer Bretigni de murailles, pour s'y retirer dans l'occaſion, ou pour mettre à couvert ceux de leur parti.

Mais on eſtime plus communément que ces murailles & ce Château ne furent bâtis que ſous Charles IX. ou Henry III. à l'occaſion des ravages, que firent alors les Religionaires, en ſorte que leur fondation ne ſçauroit être que depuis 1560. juſqu'à 1589. auſſi eſt-ce à peu-près dans ce tems-là que furent fortifiées la plûpart des petites Villes & Bourgades qui n'étoient point auparavant fermées de murailles.

Les reſtes des murailles & de l'ancien Château de Bretigni ſont peut-être ce qui a induit quelques Hiſtoriens à attribuer à ce Bretigni le Traité de Paix fait ſous le Roi Jean, entre

la France & l'Angleterre, le 8 May 1360 connu communément sous le nom de *Traité de Bretigni.*

Corneille en son Dictionnaire Géographique, au mot *Bretigni*, est un de ceux qui ont donné dans cette erreur, & elle a été suivie dans les Mémoires de Trevoux de l'année 1706. page 1312.

» *Bretigni*, Village de France, dit » Corneille, édition de 1708, renommé » par le Traité de paix qu'on y conclut » entre la France & l'Angleterre en » 1360, que les Latins appellent *Bre-* » *tiniaca*, il est dans l'Isle de France, » au dessous de Montlheri, une lieue » plus bas que Châtres, à cinq lieues de Paris.

Le Traducteur de M. Beaudrand, autre Géographe, rencherit sur ce qu'en dit Corneille, & soutient que n'y ayant point eu en France d'autre *Bretigni* que celui d'auprès de Châtres, il faut absolument qu'il soit le lieu de ce Traité de paix.

Le P. Daniel, Histoire de France, tom. III. p. 702. édit de 1722. raporte ce que dit ce Traducteur & le combat. « Les Députés, dit ce Pere,

» s'assemblerent à *Bretigni* où la paix » fut conclue le 8. Mai 1360. Le Traducteur de la Géographie du Sr. Beaudrand, remarque qu'il n'y avoit » point de *Bretigni* auprès de Chartres, mais que ce Village est auprès » de Châtres, & qu'ainsi c'est auprès » de Châtres, & non pas de Chartres » que ce fameux Traité fut conclu. » Mais avant que d'avancer un tel » paradoxe, il auroit dû mieux examiner les choses, & il auroit trouvé » qu'il y a auprès de Chartres un hameau nommé *Bretigni*, & c'est-là où ce Traité a été fait. Un mémorial » de la Chambre des Comptes de » Paris, marque expressément *Bretigni les Chartres.*

Après cette découverte du P. Daniel, on eût dit que sans hésiter son sentiment devoit être suivi, mais M. de la Martiniere, nouveau Géographe, édition de 1730. posterieure à celle du P. Daniel, malgré la citation du Mémorial, s'est déclaré du sentiment des Géographes ses Confreres. » *Bretigni*, » dit, Village de France, dans l'Isle » de France, sur la Riviere d'Orgé, » au-dessous de Montlheri, à une lieue

» plus-bas que Châtres. Il eſt à remar-
» quer que la plûpart des Auteurs ſe
» ſont trompés au ſujet de ce Village.
» Comme il eſt à une lieue de Châtres,
» lieu qu'ils ne connoiſſent pas, ils
» ont dit qu'il étoit mis pour Chartres,
» quoi qu'aux environs de cette Ville
» il n'y ait aucun lieu nommé *Bretigni*.
» Celui-ci eſt à cinq lieues de Paris,
» en allant à Eſtampes.

L'Editeur de l'ouvrage de M. de la Martiniere, imprimé à Dijon en 1739. & débité à Paris, le dit de même mot à mot. Cependant rien de ſi certain qu'il y a un Hameau ſur le chemin & de la Paroiſſe de *Sours*, appellé *Bretigni* diſtant de Chartres d'une lieue & demie; on y voit les débris d'un vieux Château où la paix en queſtion a été faite, comme nous allons le démontrer.

Froiſſart, chap. 211. Tom. I. de ſa Chronique, Wilani, liv. IX. chap. 98. Auteurs contemporains le diſent. Dans le Recueil des Piéces anciennes, imprimées à Rouen en 1700, par les ſoins de Dom Martenne Benedictin, il y a 17 Actes qui le confirment. *Fait à Bretigni près de Chartres.*

» Il étoit alors, dit André Du-
» cheſne, hiſtoire d'Angleterre, pag.
» 684. un Village prochain de Char-
» tres, nommé *Bretigni*, où Edouard,
» III. condeſcendit à un Traité de paix,
» & fut dreſſé le huitiéme jour de
» Mai; Antoine de la *Salle* repréſente
» une forme de Lettres-Patentes faite
à *Bretigni*, mais il ne s'en trouve nulle
» part de plus ample que celle-ci,
» dreſſées au nom du Prince de Galles,
» collationnées par un Tréſorier de
» Chartres, nommé *Rouillé*, qui ſpé-
» cifient particuliérement tout le Pays
» ſuſdit. La Rançon accordée pour
» la délivrance du Roi Jean, & les
» Seigneurs nommés pour otages, juſ-
» qu'à l'entier payement d'icelle.

LETTRES PATENTES.

» Edouard, aîné fils au noble Roi
» d'Angleterre, Seigneur d'Irlande,
» Prince de Galles, &c. A tous ceux
» qui ces Préſentes Lettres verront;
» Salut. Nous vous faiſons ſçavoir que
» tous les débats, diſcords, quelcon-
» ques, meus & demenés entre notre
» très redouté Seigneur & Pere le Roi

» d'Angleterre d'une part, & nos Cou-
» sins le Roi & son fils aîné, Regent
» du Royaume de France d'autre part,
» pour bien de paix, est accordé le oc-
» tiéme jour de May, l'an de Grace
» mil trois cens soixante, *à Bretigni*
» *de lès Chartres*, en la maniere qui
» suit; &c.

Pour mieux déterminer ce *Bretigni*, dont il est question, il ne faut que suivre la marche de l'armée des Anglois, tel que Dupleux l'a décrite.

Sur ces entrefaites, dit-il, *Aubi*, Abbé de Chigni, & *Simon de Langres*, Général des Jacobins, *il (fut élu en 1352.) Le P. Daniel d'après André Ducheſne; appelle Aubi André de la Roche; mais tous ceux qui en parlent comme Cardinal, ſelon les Lettres du Pape Innocent VI. écrivent Androinus de Rocca, de la Androin Roque*, &c.) » Ces
» deux Legats d'Innocent VI. étant
» venus vers Edouard pour propoſer
» certains articles de paix, du con-
» ſentement du Dauphin Regent, en-
» trerent en conſéquence avec le
» Conſeil de l'Anglois, au Bourg de
» Long-Jumeau. Mais ils le trouverent
» ſi roide & ſi rude, qu'ils ſe retirerent

» sans rien faire. Edouard n'espérant
» point pouvoir forcer Paris, prit le
» chemin de la Beauce. L'Abbé de
» Chigni & Simon de Langres, déſi-
» rant renouer le Traité de paix, re-
» tournerent vers l'Anglois. Il lui sur-
» vint un accident étrange devant
» Chartres qui le fit relâcher de ſes
» demandes, pour venir à une paix
» raiſonnable; c'eſt qu'au-deſſus de
» ſon armée, en tems ſerein, ſe leva
» ſoudainement un horrible orage.
» Ce tintamare fut accompagné d'une
» grêle ſi prodigieuſe, qu'elle aſſommoit
» les chevaux, & les hommes. De quoi
» Edouard fut ſi étonné qu'il s'humilia
» devant Dieu, & jettant la vue vers
» l'Egliſe de Notre-Dame de Chartres,
» fit vœu d'entendre à un bon accord.
» L'Anglois s'étant ainſi diſpoſé à la
» paix, les Députés s'aſſemblerent au
» Bourg de *Bretigni*, à une lieue de
» Chartres, &c.

Le dernier Continuateur de la Chronique de Nangis, juſqu'en 1368, qui écrivoit à Paris en 1360, *Factum audivi Pariſius*, dit-il, en parlant de l'incendie d'une Egliſe, rapporte pour ainſi dire, comme témoin, la marche

des Anglois, suivis des Députés vers la Beauce. *Accesserunt Ambatiatores Domini Regentis apud urbem Carnotensem, quibus partibus Rex Angliæ cum suis, Patriam invadebat, pace inter partes jurata, plurimi de nobilibus Angliæ, nudis pedibus, usque ad Ecclesiam B. M. Carnotensis, ex devotione gaudiosa, peregre processerunt. Ambatiatores autem Francorum, sive pacis tractatores statim Parisios redierunt.*

On pourroit autoriser ce sentiment par des Actes de la Tour de Londres que le Sieur Rymer a compilés; mais on pense que ce qu'on vient de dire, suffit pour fixer les Ecrivains à l'avenir, à *Bretigni* près *de Chartres en Beauce.*

Revenons à notre *Bretigni* sous Montlhery. Quand on parle de *Bretigni* devant certains Rieurs, ils ne manquent pas de dire, sans sçavoir pourquoi, que le vin de ce Lieu *fait danser les Chevres*, plaisanterie qui est sans fondement, ou qui doit être appliquée à quelqu'un des autres Bretignis, car pour celui de Montlhery, il n'y a proprement ni vin, ni chevres, on ne voit auprès que quelques arpens

de vigne qui y ont été plantés depuis peu d'années ; on ſçait d'ailleurs que la plaiſanterie ne doit pas être priſe à la lettre ; on dit en effet dans le pays qu'un habitant de Bretigni nommé *Chevre*, quand il avoit un peu trop bû, faiſoit danſer ſa femme & ſes filles, que c'étoit-là ſa folie, & que c'eſt ce qui fit dire en riant que le vin de Bretigni faiſoit danſer les Chevres.

La Baronnie du Pleſſis-Paté, qui n'eſt qu'à un quart de lieue ou environ de l'Egliſe de S. Pierre de Bretigni, étoit anciennement de cette Paroiſſe ; les Seigneurs du Pleſſis ſe prétendoient même Seigneurs du terrain ſur lequel elle eſt bâtie, & y jouiſſoient en cette qualité de tous les droits honorifiques, entre autres du droit de Banc & de Sépulture dans la premiere place du Chœur du côté de l'Evangile ; ils ſe fondoient pour cela ſur ce que les Armoiries d'un Seigneur du Pleſſis ſe trouvent ſur la clef de la principale voûte du Chœur & ſur les Cloches, & ils ſoutenoient que les Seigneurs de Bretigni, n'étoient que ſimples Seigneurs de Fief.

Mais par arrêt du 18 Janvier 1603. raporté par Maréchal en son *Traité des Droits honorifiques*, rendu entre François Martel, Chevalier sieur de Fontaine-Martel, Seigneur de Bretigni & des Fiefs de S. Pierre & de S. Philibert dudit Lieu, & Louis de Montbron, Seigneur de Fontaine-Chalendray & du Plessis-Paté. « La Cour adjugea « au Sieur Martel les premiers rangs « & honneurs dans les Eglises de S. « Pierre & de S. Philibert de Bretigni, « & particuliérement ès prieres qui « se font en icelles, fit inhibitions & « défenses audit Montbron de le trou- « bler & empêcher en la jouissance « desdits rangs & honneurs, & le « condamna ès dépens de l'instance, « sans autres dépens, dommages & « intérêts.

C'est ce qui engagea Geoffroi de Laigue, Conseiller d'Etat, Seigneur du Plessis-Paté, à fonder dans ce Lieu une Paroisse, laquelle y fut érigée par un Décret du 26 Juillet 1657. à la charge que ce seroit sans diminution au Curé de Bretigni, ses Successeurs & autres Décimateurs de ladite Paroisse, de leurs Dixmes & autres

tres revenus, & que pour reconnoissance de la distraction & séparation du Plessis, d'avec la Paroisse de Saint Pierre de Bretigny, les Curés, Habitans & Paroissiens de la nouvelle Eglise du Plessis-Pâté, iront tous les ans en Procession le jour de Saint Pierre, au mois de Juin, dans l'Eglise de Bretigny, & assisteront à la grande-Messe, qui sera dite & célébrée par le Curé ou son Vicaire, & qu'il sera payé par chacun an au Curé de Bretigny & ses successeurs vingt livres tournois, & à l'Œuvre & Fabrique, douze livres aussi Tournois, par les Marguilliers de la nouvelle Paroisse du Plessis-Pâté, lesquelles charges s'acquittent encore actuellement.

En l'an 1268. Jean de Bretigny fit hommage pour sa terre à Etienne, Evêque de Paris, & déclara en le faisant, qu'il étoit un de ceux qui auroient dû le porter à son entrée solemnelle au Siége Episcopal. *Ut audivit*, disoit-il, *à prædecessoribus* suis. (*a*)

Dans l'énumeration qu'on voit de ce tems-là, il y a *Mont-Saint-Pere &*

(*a*) Ex Cartulario Episc. Paris. in Biblioth. Reg.

de Bretigny .... & les Roches, qui sont entre Saint Pere & Saint Filibert. Prononciation encore usitée à Chartres & à Auxerre, où l'on ne dit pas S. Pierre, mais Saint *Pere*: on n'écrivoit pas Philebert, mais Filebert; ce qui est beaucoup mieux, parce que ce mot ne vient pas du Grec. Dès le tems d'Eudes de Sully, Herchembal *de Villa-d'Auren*, avoit déclaré tenir de l'Evêque de Paris, ce qu'il avoit à Bretigni.

Il reste à parler ici d'un fait singulier, par rapport à notre Bretigni, sçavoir d'une Dame inhumée dans l'Eglise de Saint Pierre de Bretigni, dont le corps a été trouvé entier & sans corruption 123. ans après sa mort.

Le Pere Anselme, en ses Généalogies des Maisons de France, nomme cette Dame, *Anne de Saint Berthevin*; dans le Pays on ne la nomme, suivant la tradition, que *Anne de Berthevin.*

Elle vivoit dans le courant du seiziéme siécle; ses parens ne sont pas connus; on pourroit seulement conjecturer que le nom de *Saint Berthevin* qu'elle portoit, étoit le nom de

quelque terre qui lui appartenoit ou à sa famille, parce qu'il y a deux Bourgs de ce nom dans le Maine, au Diocèse du Mans, l'un à une lieue de Laval, l'autre dans l'Election de Maïenne : elle épousa Jean Blosset, Seigneur, Baron de Torcy le grand, & Torcy le petit ; du Plessis-Pâté, &c. Conseiller d'Etat, Capitaine de cent hommes d'armes des Ordonnances du Roi : ce Jean Blosset fut aussi Lieutenant Général au Gouvernement de Paris & de l'Isle de France, suivant des Lettres du 16. Août 1577. & il fut fait Chevalier des Ordres du Roi le 31. Décembre 1578. par Henry III. lors de la premiere promotion qu'il fit des Chevaliers du Saint Esprit, dont il venoit d'instituer l'Ordre. Il étoit fils de Jean Blosset, Baron de Torcy, & d'Anne de Cugnac : il épousa en premieres nôces *Anne de Berthevin*, avec laquelle il venoit de tems en tems à sa terre du Plessis-Pâté.

La tradition du Pays, porte que cette Dame étoit fort pieuse, qu'elle pansoit elle-même les malades, & faisoit beaucoup de bien aux pauvres : elle fut marraine d'une des Cloches de

l'Eglise de Saint Pierre de Bretigni, sa Paroisse, où elle & son mari jouissoient de tous les droits honorifiques, parce que c'étoit avant l'Arrêt de 1603. rapporté par Maréchal, qui a jugé que les honneurs de cette Eglise, appartiennent aux Seigneurs de Bretigni.

La datte de la Bénédiction, le nom du Parrain & celui de la Marraine sont gravés sur cette Cloche qui subsiste encore, & que l'on nomme *Anne*, du nom de sa Marraine, ce qui constate d'une maniere authentique le tems auquel vivoit cette Dame.

Elle mourut sans enfans l'an 1587. son corps fut mis dans un cercueil de plomb, & placé dans un caveau construit dans le Chœur de Saint Pierre de Bretigni, du côté de l'Evangile, près le banc du Seigneur.

Son Mari se remaria quelque tems après avec *Marie de Riants*, fille de Denis de Riants, Seigneur de Villeray au Perche, Président à Mortier au Parlement de Paris, & de Gabriel Sapin : elle étoit alors veuve des Seigneurs du Plessis-Marolles & de Vou-de-Bures, il n'eut pas non plus d'enfans de cette seconde femme, & mourut le 26 No-

vembre 1592. son corps fut enterré à Bretigni auprès de la premiere, dans un cercueil de plomb, & son cœur fut mis dans la Chapelle de Riants aux grands Cordeliers de Paris, où il y a deux Epitaphes, l'une pour lui, l'autre pour Marie de Riants & sa famille, dans lesquelles il est nommé *Jean du Bloſſet*; il eut pour héritieres ses deux sœurs, *Claude Bloſſet*, Dame de Torcy, femme de Loüis de Montberon, Seigneur de Fontaine-Challendray, & *Françoiſe Bloſſet*, Mere de François d'Orleans, Bâtârd de Longueville, Marquis de Rothelin, & femme de Jean de Briqueville, Seigneur de Colombieres.

La mémoire de la Dame de Berthevin étoit toujours en grande vénération, quoiqu'il n'y eût plus personne de sa famille ni de celle de son mari dans le Pays : on n'avoit pas oublié qu'elle avoit été inhumée à Saint Pierre de Bretigny, mais on ne se souvenoit plus en quel endroit de l'Egliſe c'étoit; on retrouva par hazard le lieu de sa sépulture plus d'un siécle après, & voici comment.

Charles Martel, Comte de Fon-

taine-Martel, Seigneur de Bretigni, Chevalier des Ordres du Roi, & Lieutenant Général de ſes Armées, étant décedé au mois d'Avril 1706. Le ſieur Ducarouge, qui étoit alors Curé de Saint Pierre de Bretigni, fit foüiller dans le Chœur de l'Egliſe, à côté du banc du Seigneur, pour y faire conſtruire un caveau, & y mettre le Cercueil du Comte de Fontaine-Martel.

A peine les ouvriers eurent-ils commencé à travailler, qu'ils trouverent une voute, & l'entrée d'un caveau que l'on ne connoiſſoit point; ils l'ouvrirent, & y trouverent deux Cercueils de plomb, qui étoient ceux du ſieur Bloſſet & de la Dame de Berthevin ſon Epouſe: leurs noms & qualités étoient gravés ſur ces Cercueils: ſur celui de ſa femme il y avoit: *Cy giſt Anne de Berthevin, Dame vertueuſe de ce lieu, décédée l'an* 1587. *&c.*

Pluſieurs perſonnes vinrent voir ce caveau & les deux Cercueils que l'on venoit de découvrir: en ſoulevant ces Cercueils pour les ranger, on fut étonné d'en trouver un beaucoup plus peſant que l'autre; c'étoit celui de la

Dame de Berthevin. La curiosité porta les assistans à ouvrir ces deux Cercueils, pour voir d'où pouvoit venir une différence si considérable entre leur pesanteur : ils le firent sur le champ même sans en avertir le sieur Ducarouge Curé. Un d'eux alla prendre chez lui un grand couteau de cuisine, avec lequel il dessouda les deux Cercueils, ils ne trouverent dans celui du sieur Blosset qu'un peu de cendres humides.

Dans celui de la Dame de Berthevin, ils trouverent son corps sain & entier sans aucune corruption ; sa chair étoit fraiche & vermeille comme si elle eût été vivante ; on tira un de ses bras qui étoit flexible, en un mot, elle ne paroissoit que comme endormie : le ruban qui lioit ses cheveux, avoit encore conservé sa couleur, & n'étoit point gâté, son linceul étoit un peu roux, mais du reste, il étoit propre & entier : on remarqua seulement que la défunte avoit le bout du nez un peu noir, comme s'il eût été meurtri, ce que l'on attribua à quelques coups que l'on avoit peut-être donné sur son Cercueil en voulant l'ouvrir.

On peut aiſément juger quelle fut la ſurpriſe des aſſiſtans, de trouver ainſi ce corps ſain & entier 123. ans après qu'il avoit été inhumé : le bruit s'en étant répandu, il accourut auſſitôt une grande foule de peuple, tant du lieu que des environs, qui fut témoin de ce fait extraordinaire, le peuple avoit même tiré le Cercueil hors du caveau, & avoit expoſé dans l'Egliſe le corps de la Dame de Berthevin à viſage découvert, & qui reſta dans cet état pendant plus de 15. jours ſans que le corps de la Dame de Berthevin s'altérât aucunement.

Le ſieur Ducarouge Curé, qui s'étoit oppoſé à tout cela inutilement, prit le ſage parti d'en donner avis au Cardinal de Noailles ſon ſupérieur; ce Prélat ordonna auſſitôt de remettre le corps de la Dame de Berthevin dans ſon Cercueil, & de le renfermer dans le caveau où on l'avoit trouvé, ce qui fut executé ſur le champ, & le Cercueil du Comte de Fontaine-Martel fut placé entre celui de la Dame de Berthevin & celui de ſon Mari.

En 1732. la Comteſſe de Fontaine-

Martel, Dame de Bretigni, étant décédée à Paris, & son corps ayant été apporté à Saint Pierre de Bretigni dans un Cercueil de plomb, on fit faire pour elle un caveau à côté de celui de la Dame de Berthevin, de maniere que le mur de l'ancien caveau est mitoyen avec le nouveau : le jour qu'on devoit inhumer la Dame de Fontaine-Martel, il accourut beaucoup de peuple, tant du lieu que des environs, dans l'espérance qu'on ouvriroit le caveau de la Dame de Berthevin, mais on n'y toucha point.

La Marquise d'Estaing Dame de Bretigni, après la Dame de Fontaine-Martel sa mere, étant aussi décédée en 1732. elle fut inhumée à Paris, dans l'Eglise de Saint Paul sa Paroisse; en sorte que depuis 1706. jusqu'à présent, on n'a point rouvert le caveau de la Dame de Berthevin.

On a seulement fait poser au dessus de ce caveau une pierre quarrée, sur laquelle est gravée cette inscription : *Cy gist Anne de Berthevin, Dame vertueuse de ce lieu, décedée l'an 1587. & trouvée entiere & sans corruption le 30. Avril 1706.*

C'eſt à préſent M. le Marquis de Languetot, Chef d'Eſcadre des Vaiſſeaux du Roi, qui eſt Seigneur de Bretigni, comme héritier de la Marquiſe d'Eſtaing.

Quoique l'incorruptibilité du corps dont nous venons de parler ait de quoi ſurprendre, on ne peut que louer la conduite du Curé de Bretigni, & ſa prompte obéiſſance aux ordres de ſon Supérieur. C'eſt le moyen le plus aſſuré d'écarter l'illuſion, & de donner des bornes à la crédulité populaire.

IDE'E GE'NE'ALOGIQUE de la Maiſon de Leczinski.

LA Maiſon de Leczinski, dont le Roi Staniſlas eſt aujourdhui le Chef, eſt ſi ancienne, qu'il eſt difficile d'en bien fixer l'origine, qui remonte juſqu'aux tems les plus reculés. Les meilleurs Ecrivains conviennent tous, qu'il y a plus de 600. ans qu'elle eſt établie en Pologne, où elle a toujours été conſiderée comme l'une des plus illuſtres & des plus puiſſantes de ce Royaume.

Voici l'extrait d'une Lettre latine à

d'André Zaluski, Evêque de Varmie, Grand-Chancelier de Pologne à un ami intime, *amico confidenti*, écrite le 11. Septembre, 1696. Elle est dans le Recueil latin des Mémoires de cet Evêque, un des plus grands hommes que la Pologne ait produit, & qui y a été l'Oracle des Diettes pendant trois Régnes.

» Le huitiéme de Septembre après » midi, la Reine donna audience » dans sa Chambre aux Nonces de la » Grande-Pologne, qui selon la cou- » tume, venoient lui marquer la dou- » leur que les peuples ressentoient de » la mort du Roi Jean III. Staniſlas « Leczinski, Capitaine, c'est-à-dire, » Gouverneur d'Odolanow, fils unique » du Général de la Grande-Pologne » porta la parole. On l'appelle tout » d'une voix, les délices du genre hu- » main, l'ornement de la Pologne, » l'amour de la Patrie, il fera un jour » la gloire de notre siécle, il fait déja le » bonheur du Peuple Polonois : car on » ne peut pas le voir sans l'aimer, » ni l'entendre sans l'admirer ; par le » privilége de sa vertu, il a passé les » bornes de son âge ; on n'a remar-

» que en lui ni la molleſſe de l'enfan-
» ce, ni les ſaillies imprudentes de la
» jeuneſſe, il a été d'abord mûr, &
» capable des affaires, tout eſt dans
» lui au plus haut dégré; la naiſſan-
» ce, le génie, l'eſprit, la vertu, auſ-
» ſi attend-on tout, eſpere-t-on tout de
» lui, ce ſentiment eſt général.

Voilà ce que penſoit du Roi Staniſlas, qui n'avoit pas encore ving-ans, la meilleure tête de Pologne.

Le même Grand Chancelier dans une lettre écrite le 27. Septembre 1697. apprend à un de ſes amis que le Roi a donné la charge de grand Echanſon à Staniſlas Leczinski, qui ſe faiſans des exemples de ſon pere autant de loix, avoit dans ſon printemps toute la maturité de l'Automne. Pour juger de cet éloge, il faut ſçavoir ce que Zaluski penſoit du pere du Roi Staniſlas, Raphaël Leczinski. On le voit dans une Lettre écrite le 4. Avril 1703. » Il joignoit, dit-il, une vertu excel-
» lente à une parfaite connoiſſance des
» affaires, ſa vuë attiroit le reſpect,
» & l'on comptoit ſur le ſuccès de tou-
» tes ſes entrepriſes; il étoit laborieux,
» adroit à conduire un deſſein, intré-

» pide dans le péril, prévoyant & soi-
» gneux, prompt enfin dans l'exécu-
» tion. On doit à sa prudente activité
» le secours de Vienne, & l'heureuse
» conclusion de la Diette où ce secours
» fut résolu. Ainsi le titre de Libera-
» teur de l'Empire & de la Chrétien-
» té lui est dû. Ce n'est pas mon juge-
» ment seul que je produis, c'est le ju-
» gement public. Personne n'a rem-
» pli tant de postes éminens, person-
» ne ne les a remplis avec autant d'é-
clat.

Okolski, dans le monde Polonois. *Orbis Polonus*, tome 3. page 291. & 292. parlant de la Maison de Leczinski. » Tous les titres d'honneur, dit il,
» ont choisi leur siége dans cette Mai-
» son, les Evêques, les Sénateurs qu'el-
» le a donnés à la Pologne, ont été au-
» tant de modéles. C'est par les Lec-
» zinski, que la Religion Chrétienne
» est entrée dans la Pologne, c'est par
» eux qu'elle y a été conservée.

Pour entendre cet éloge des Leczinski, il faut scavoir qu'ils sont originaires de Moravie, qu'ils y tenoient un rang considerable dès le milieu du IX^e siécle sous le nom de Vienhawa, Ba-

rons de Pernſtein, qu'en 965. Philippe, Baron de Pernſtein conduiſit en Pologne la Princeſſe d'Ambrouque, que Boeſlas premier Roi de Boheme avoit accordée à Mieciſlas, Prince Souverain de Pologne, à condition qu'il ſe feroit Chrétien. Mieciſlas reçut le Baptême, Philippe fut ſon Parrain, & le Prince le retint pour être ſon premier Miniſtre, & pour travailler à la converſion de la Nation Polonoiſe, plongée dans les ténébres du Paganiſme. Les ſoins de Philippe, ſoutenus de ſes exemples réuſſirent. Ses petits-fils, l'un Archevêque de Gneſne, & l'autre Evêque de Cujavie, acheverent ſon ouvrage, & cette magnanime Nation doit aux Leczinski un attachement à la véritable Egliſe qui ne s'eſt jamais démenti.

Philippe porta la foi juſque dans la Hongrie, où elle s'établit par le Mariage d'Adelaide, ſœur de Mieciſlas avec Geiza pere du Roi Saint Etienne. Le Roi Staniſlas deſcend de mâle en mâle de Philippe Baron de Pernſtein.

En 1234. le Comte & Palatin Broniſius de Pernſtein, rempli comme ſes ancêtres, de zéle pour la Religion, fon-

da une Abbaye de l'Ordre de Cîteaux dans sa petite Ville de Goscikow, Diocèse de Posnanie, auquel on donna le nom de *Paradis*, nom que cette Abbaye porte encore aujourd'hui.

Voici un témoin encore moins suspect, c'est le fameux Balbinus, tome 1. de l'Histoire de Bohême, p. 19.

» Celui-là n'a aucune connoissance » de la Pologne, qui ne connoît pas la » Maison de Leczinski. Cette Maison » à laquelle la Pologne doit tant de » grands Généraux, tant de Palatins, » ornemens de son Sénat, tant d'Evêques, d'Archevêques.

Balbinus a imprimé ce premier tome, l'année que le Roi Staniſlas est né. L'ouvrage d'Okolskieſt imprimé avant la naissance de ce Prince à Cracovie, en 1645.

On pourroit faire ici une longue énumération des Seigneurs de cette Maison, qui se sont rendus célébres par leur vertu, & qui ont été revêtus des premieres dignités, & des plus grands emplois du Royaume, en y joignant ceux qui ont brillé en Allemagne, en Silésie, en Moravie, &c.

Raphaël de Pernſtein, fils de Raphaël Comte de Goluchow, Général de la grande Pologne, mérite une diſtinction particuliere. Il rendit de grands & de longs ſervices à l'Empereur, & en combattant à la tête de ſes armées, il en rendit auſſi d'importans aux Rois de Pologne & de Hongrie, par la ſageſſe & par les ſuccès de ſes Négociations, qui rétablirent enfin la Paix entre ces trois Puiſſances. L'Empereur lui donna l'Ordre de la Toiſon d'Or, & voulut que l'Ecu de ſes Armes fût ſurmonté par un lyon tenant une épée nuë, comme le ſymbole de ſa valeur.

En 1470. ce Seigneur fut fait Comte de Leſnzo, & quand il ſe fut retiré dans ſa Patrie, il fut fait Caſtellan, de Gneſne, & Maréchal de la Cour, depuis Caſtellan de Poſnanie, Capitaine général de Cujavie, de Lencicie, &c. C'eſt le premier de ſa Maiſon qui a pris le nom de Leczinski. Devenu célébre dans tout le Nord, il mourut enfin dans un âge très-avancé le 28. Juin 1501. On voit ſon Mauſolée dans l'Egliſe des Dominicains de Cujavie. Le Roi Staniſlas deſcend en ligne directe de ce grand-Homme.

Nous distinguerons encore Vradislas de Pernstein, autre grand Capitaine, qui s'attacha aussi aux intérêts de l'Empereur, qui posséda les premieres Charges de sa Cour, & qui fut enfin tué dans un combat donné le 18. Juillet 1631. entre l'Armée Impériale, & celle de Gustave-Adolphe, Roi de Suéde.

Enfin, nous ajouterons Bogislas Leczinski, Comte de Leszno, Général de la grande Pologne, l'un des plus accomplis Seigneurs du Roïaume, & des plus distingués parmi ceux qui ont le mieux servi l'Etat. C'est l'ayeul du Roi Staniſlas, qui avoit épousé Jeanne-Catherine fille d'Alexandre-Louis, Prince de Madzivil.

Le Roi Staniſlas, Nicolas Leczinski, est né le 18. Avril 1677. de Raphaël Leczinski (dont nous avons parlé, Comte de Leszno, Général de la Grande Pologne, Grand Tréſorier & Palatin de Lenczin, mort le 13. Janvier 1703. & d'Anne, fille de Staniſlas-Jean Jablonowski, Grand Maréchal de la Couronne. Il épousa en 1698. Catherine Opalinski, née le 9. Novembre 1680. fille de Henri Opa-

linski, Castellan de Posnanie, & de Catherine Czarrkowski, Mariage qui a donné naissance à quatre enfans, dont il ne reste plus que Marie-Charlotte-Sophie-Félicité, Reine de France & de Navarre, née le 23 Juin 1703.

Anne Jablonowski, mere du Roi Stanislas, est sœur de Jean Jablonouski, Palatin de Russie. Ce Chef de cette grande Maison, a épousé Jeanne-Marie de Béthune, fille de François-Gaston, Marquis de Béthune, Chevalier des Ordres du Roi, &c. & de Marie-Louise de la Grange-d'Arquien, sœur de Marie Casimire, Reine de Pologne, épouse de Jean Sobieski, III. du nom.

La Maison de Jablonowski féconde en Héros, descend des anciens Rois de Prusse. S. Stanislas, Evêque de Cracovie & Martyr, étoit de la premiere branche de cette Maison. J'omets ce qu'on lit dans Crommer, Michovius, Hildenstein, & Paprouski.

J'ajouterai que la Maison Opalinski, dont étoit la mere de notre Auguste Reine, a ce glorieux rapport avec la Maison paternelle de la Reine, que les Leczinskî ont porté le Christianisme

dans la Pologne, il y a ſept cens ſoixante & treize ans, & que les Opalinski ont été les premiers à le recevoir. Okolski, déja cité, parle de la Maiſon Opalinski en ces termes. » C'eſt « une Maiſon ſalutaire à l'Etat, néceſ- » ſaire à l'Egliſe Romaine, quelle » Charge, quel titre ne leur a pas été » accordé. Quelle Mître n'ont-ils pas » portée, O! quels honneurs, quelles « prééminences militaires n'ont-ils pas « méritées & obtenues. Quelle négo- « ciation ne leur a pas été confiée. C'eſt à » eux que les Rois & la République ont » eu recours dans les beſoins les plus preſſans.

Les Armes de la Maiſon de Leczinski ou de Pernſtein ſont d'or à la tête de Buffle, ou de Taureau ſauvage de ſable, ayant les cornes élevées en croiſſant, & un anneau ou petit cercle paſſé dans les narrines, cette tête poſée en abîme. L'Ecu eſt ſurmonté d'un Caſque de front, & le Caſque d'une Couronne Royale, pour Cimier, un Lyon couronné & armé d'une épée.

Voici ſelon les Hiſtoriens, l'origine de ces Armes. Laſſtek, brave guerrier, & homme intrépide, fon-

dateur de cette Maiſon, étoit attaché au Roi, ou Prince Souverain de Moravie. Il dompta un jour un Buffle furieux, lui paſſa un anneau d'ozier dans les narines, & lui coupa la tête, qu'il porta au Roi.

Ce Prince étonné d'une action ſi hardie, donna de grands éloges à Laſſtek, il lui donna auſſi un fort grand Domaine, & voulut que ce Seigneur portât ſur ſon Bouclier la même tête de Buffle, qui l'avoit ſi fort diſtingué. *Primitus erant arma hæc in clypeo militari conceſſa, tum ob præſtantia merita aucta & ornata galeâ & coronâ regali fuerunt*, dit un de ces Hiſtoriens. Il ajoute que ce guerrier fit bâtir un Château dans ſon nouveau Domaine, auquel il donna le nom de *Pernstein*, qui en langue Morave, ſignifie *un cercle, un anneau*, en mémoire de ſon avanture du Buffle dompté, &c.

Les Orateurs & les Poëtes du Pays ont fort célébré cette fête du Taureau; il y a là-deſſus diverſes pieces dans *l'Orbis Polonus*. L'Auteur diſtingue entr'autres, les Vers Latins que le Collége des Jeſuites de Thorn préſenta, lorſque N. Leczinski prit poſſeſſion de

son Evêché de Caminiek ; ces Vers finissoient ainsi, & nous finirons aussi par-là.

Tauro Lesszynii Palmæ cessere cruentæ,
Dum pulcher valido Martis agone nitet.
Hic Otthomanigenæ vires, hic cornua Lunæ,
Fregit ; Zodiaco dignus Olympe tuo.

DE LA CE'RE'MONIE que fait tous les ans le Doge de Venise, d'épouser la mer au nom de la République, & de ce qui y a donné lieu.

LE Pape Alexandre III. persécuté par l'Empereur Frédéric Barberousse, se retira à Venise en habit de simple Prêtre. Là, un François appellé Commode, l'ayant reconnu un jour lorsqu'il étoit en priéres dans une Eglise nommée de la Charité, il en alla avertir Sebastien Ziani, qui en ce tems-là étoit Doge de la République. On rendit de fort grands honneurs à ce Souverain Pontife ; & après avoir inutilement envoyé des Ambas-

sadeurs à Frederic, pour l'obliger à donner la paix à l'Italie & au Pape, ce Doge monta comme Chef sur les Galeres de la République le 7. de May 1177. & alla combattre l'Armée Impériale commandée par Othon troisiéme fils de l'Empereur. Les Vénitiens remporterent la Victoire, & le Pape pour reconnoître les services que la République lui avoit rendus, donna un anneau d'or à Sebastien Ziani ; & lui dit. *Hunc annulum accipe, & me auctore ipsum Mare obnoxium tibi reddito, quod tu, tuique successores quotannis statuto die servabitis, ut omnis posteritas intelliga, maris possessionem victoriæ jure vestram fuisse, atque uti uxorem viro illud Reipublicæ Venetæ subjectum.* Chaque année, le jour de l'Ascension, le Doge jette une bague d'or dans la Mer, en disant ces mots, *Desponsamus te Mare in signum veteris & perpetui Dominii.*

Voici des vers sur cette Cérémonie où l'on fait parler la Mer.

Chaque an le Grand Doge m'épouse,
Sans que sa femme en soit jalouse,
Ou conçoive pour moi quelque esprit de mépris.

Et pour marquer ſa bienveillance,
Et ſa juſte reconnoiſſance,
Il jette dans mon ſein une bague de prix.

Dans ce fameux préſent où ſa Grandeur élate,
Il n'éprouve jamais le ſort de Policrate.
La Bague eſt ſans retour, le preſent eſt péri,
Mais parmi cent Rivaux qui reſpectent mes charmes,
Et qui pour m'acquerir ſe mettent ſous les armes,
Le plus conſidérable eſt toujours mon mari.

Chez le Sarmate & chez le More,
Chez l'infidele Muſulman,
On ſçait qu'en certain jour de l'an,
Dansle ſuperbe Bucentaure,
Mon hymen eſt renouvellé,
Dont le Divan reſte troublé.

De ce Mariage éclatant,
Qui fait tant de bruit dans le monde,
Comme d'une ſource infeconde,
Il n'eſt jamais ſorti d'enfant.
Ainſi ſtérile eſt notre couche,
Nobles Venitiens cette hiſtoire vous touche.

C'eſt vous, Illuſtres Sénateurs,
C'eſt vous, puiſſante République,
Qui du grand Golfe Adriatique,
Etes les ſages Directeurs.
C'eſt vous qui me tenez pour femme,
Jugez ſi je ſuis Polygame.

Neptune n'eſt plus mon Epoux,
Au centre de mes eaux, vainement il ſoupire,
C'eſt vous, Venitiens, c'eſt vous,
Qui me tenez ſous votre empire,
C'eſt vous qui me donnez des Lois,
C'eſt vous que chériſſent les Rois.

Je traîne mon lit ou *Lido*,
Juſqu'à ces beaux Palais qui ſont votre demeure,
Mais ſi j'entrois dedans ſeulement pour une heure,
Vous feriez à jamais dodo;
Une éternelle nuit couvriroit vos paupieres,
Et le ſoleil pour vous n'auroit plus de lumiere.

Certes je ſçai ſi bien mes fougues ménager,
Et brider de mes flots l'inconſtance rebelle,
Que

Que loin d'être envers vous farouche ou criminelle,
Je vous sers de rempart sans vous mettre en danger.

Le Doge avec la Seigneurie & les Ambassadeurs qui se trouvent à Venise, monte sur le Bucentaure, qui est un grand Bâtiment de mer d'une très-grande magnificence, long de 64. pas & large de 16. qui va à voiles & à rames; les Rameurs sont à couvert sous le pont assis sur quarante deux bans. Ce grand Batiment est suivi d'une infinité de Barques & Gondoles, jusqu'à S. Nicolas de Lido, où se fait la cérémonie; après laquelle le Doge retourne à S. Marc & donne un très-grand festin dans son Palais, en gras & en maigre, auquel les Ambassadeurs & les Nobles Venitiens assistent. Après le diner on va ordinairement se promener à Murano, à la Manufacture des Glaces, où il y a un très-grand concours de peuple.

Les cérémonies du Baptême ont à Venise quelque chose de plus singulier qu'ailleurs. Lorsqu'un pere veut faire baptiser son enfant, il va prier les

parrains: les plus pauvres en prennent au moins trois & les riches & Gentilshomes en ont au moins vingt, & quelquefois jusqu'à cent & plus. Tous ces comperes vont à l'Eglise, & parmi ce grand nombre le pere en choisit un qui donne le nom à l'enfant, & contracte seul l'alliance spirituelle. Après la cérémonie on ne donne point de festin, comme en beaucoup d'endroits, mais on envoye d'ordinaire quatre pains de sucre à chaque compere.

Tous les comperes se rangent en demi cercle depuis la porte de l'Eglise jusqu'aux Fonts, & à quelques Baptêmes de Marchands ils se donnent l'enfant de main en main. Cet enfant est emmaillotté comme une poupée dans des langes de soye, de points & de dentelles.

La maniere dont on porte l'enfant à l'Eglise, & dont on le raporte, est encore particuliere. C'est un homme qui le tient sur un carreau de velours, emmailloté proprement comme on vient de le dire, mais sans nulle couverture, ayant la tête nue & les épaules découvertes.

LA PORTE OTHOMANE.

Explication de ce terme.

ON ſe plaint avec raiſon des Voyageurs du Levant, qui dans leurs relations ſi fort multipliées, ont cependant omis pluſieurs choſes dignes de leur attention, & de notre curioſité. Tel eſt la ſignification du terme de *Porte Othomane*. M. d'Herbelot Auteur de la Bibliotheque Orientale, dit que, « *Porte* dans tout l'Orient ſignifie la Cour d'un Prince, le ſeuil « même de la porte ſe prend pour la « même choſe, on y ajoute ſouvent « quelque épithete de Nobleſſe, de « hauteur ou de bonheur.

Je ne ſçai même ſi on peut paſſer à l'Auteur que la *Porte* ſignifie dans tout l'Orient la Cour d'un Prince, car je ne trouve point cela dans tout ce que j'ai lû touchant les Indes, la Tartarie, &c. On ne le trouve pas non plus dans tous les Mémoires, qui ſont venus à ma connoiſſance, qui

regardent la Cour des Princes des autres parties de l'Asie, à l'exception seulement de celle du Roi de Perse, dont nous parlerons plus bas.

Le Palais où le Roi d'Iemen tient sa Cour, s'appelle, * *le Palais des Dons & des Graces* : l'Empereur ou le Roi d'Ethiopie, celui de Maroc, & les autres Puissances d'Afrique, n'ont jamais donné à leur Cour le nom de *Porte*.

Le mot de Porte, que les Arabes appellent *Bab*, Les Turcs *Capi*, & les Persans *Der*, ne signifie presque autre chose hors de son sens propre dans tout l'Orient, qu'une entrée, un passage, un détroit, une ouverture : C'est en ce sens que les premiers appellent le Détroit de la Mer Rouge *Bab al Mondoub*, le détroit des pleurs, & que les Turcs nomment l'ouverture du Mont Caucase, qui est sur le bord de la Mer Caspienne, *Demir Capi*, la Porte de fer ; les Persans lui donnent le nom de *Derbent*, qui signifie porte close, ou passage fermé. C'est ce que les Européens ont nommé

* Voyage de l'Arabie Heureuse.

après les anciens, les Portes Caſpiennes.

Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain, que nous ſommes en poſſeſſion d'appeller *la Porte*, la Cour du Grand Seigneur, ſans en ſçavoir autrement la raiſon, & que cette poſſeſſion nous vient des Turcs mêmes, qui nomment ainſi la Cour de leur Empereur, les Sultans eux-mêmes ſe ſervant de ce terme dans les expéditions les plus importantes, & ſur-tout dans les Lettres qui ſont envoyées de leur part aux autres Puiſſances.

Soliman II. écrivant à François Premier, dit à ce grand Prince: » Votre Majeſté ſçaura que nous ayant » fait connoître par l'Ambaſſadeur que » vous avez ci-devant envoyé à notre » *Porte de félicité*, &c. terme que je trouve encore employé, avec d'autres épithetes plus fortes dans deux Traités; le premier fait entre le Roi Henri IV. & le Sultan Achmet I. Empereur des Turcs, du mois de May 1604, & le ſecond entre le feu Roi de glorieuſe mémoire, & le Sultan Mehemet IV. du mois d'Avril 1673. A la fin de ce dernier Traité il y a deux lettres écrites au Roi ſur le même

ſujet, la premiere du Sultan, qui ſe ſert de ces termes; « Votre Majeſté » ſçaura que le Marquis de Nointel, » que vous avez envoyé pour réſider » à notre ſublime & inébranlable » *Porte*, &c. » Et la ſeconde du Grand Viſir, qui dit au Roi : « Le très Puiſſant » & invincible Empereur, le Grand » Seigneur, mon Maître, a reçu la » Lettre que vous avez envoyé à ſa » Haute, Sublime, Heureuſe, Puiſ- » ſante & Impériale Porte, &c.

Il s'agit donc ſeulement de ſçavoir l'origine de cette expreſſion. Si nous en croyons M. Pitton de Tournefort, (*a*) l'un de nos plus habiles Voyageurs, & des plus modernes, c'eſt de la *Porte* qui fait la principale entrée du Serrail de Conſtantinople, que l'Empire Othoman a pris ſon nom. C'eſt ainſi qu'il en parle à Mr. de Pontchartrain, dans la XII. Lettre de ſon Recueil. Il eſt d'autant plus étonnant qu'un homme auſſi éclairé ait pris le change en cette occaſion,

(*a*) Relation d'un voyage fait au Levant par ordre du Roi, &c. imprimé à Paris en 1717.

qu'après avoir décrit cette principale entrée, il assure lui-même qu'elle ressemble plûtot à un Corps de Garde, qu'à l'entrée du principal Palais de l'un des plus grands Princes du monde. Un autre habile Voyageur (*a*) qui a même donné un dessein de la grande Porte du Serrail, dont il est ici question, avoit déja dit : » cette Porte est un gros Pavillon » carré, percé de quelques fenêtres, » & qui ne ressemble pas mal à l'en» trée de quelque vieux Monastere » éloigné des Villes.

Quelques Voyageurs ont dit, mais assez gratuitement, qu'il y a une certaine Porte dans l'intérieur du Serrail, où l'on s'arrête pour présenter les Requêtes & les Placets, & où on vient les recevoir avec leur réponse ; & que c'est de cette Porte que tout le Palais, ou la Cour du Sultan a pris son nom : ce qui ne se trouve point vrai ; car nos meilleures Relations de Constantinople, & celles qui parlent le mieux du Serrail, ne disent rien de cette Porte ; & on sçait d'ailleurs

(*a*) Grelot Voyage de Constantinople.

que les Requêtes ne se donnent que de deux manieres, ou au Sultan lui-même quand il se fait voir en public, & sur-tout les Vendredis en allant à la Mosquée, ou aux Ministres qui composent le Divan, où l'on rend journellement la justice.

Après quelques réflexions & quelques recherches, voici ce qu'il me semble qu'on peut conjecturer avec quelque fondement.

Tout le monde sçait jusqu'à quel point de grandeur & de puissance les *Califes, successeurs de Mahomet, ont porté leur domination, & quelle a été la vaste étendue de leur Empire : on n'ignore pas non plus quel a été l'orgueil fastueux de la plûpart de ces Monarques, qui joignoient en leur personne, la double qualité de Pontifes & d'Empereurs, ou de Souverains Chefs de la Religion & de l'Empire des Musulmans, ce qui exigeoit des peuples qui leur étoient soumis, des respects excessives. La politique de

* Calife, dans le langage des Mahometans, signifie Vicaire de Dieu, & Successeur de Mahomet.

ces Princes, qui trouvoit son compte à se faire, pour ainsi dire, adorer par leurs Sujets, croioit ne pouvoir jamais rien outrer à cet égard.

Mostadhem, ou Mostazem, le dernier Calife de la race des Abbassides, de la premiere Dynastie, les surpassa tous sur cette matiere : il fut le plus riche, le plus puissant & le plus respecté de tous les Califes de sa Maison, quoique sa fin ait été extrêmement tragique. Les Historiens Orientaux rapportent que lorsque ce Prince sortoit de son Palais de Bagdet, où étoit le siege de son Empire, il portoit un voile sur son visage, pour s'attirer un plus grand respect des peuples qu'il n'estimoit pas dignes de le regarder, & dont la foule étoit si grande que les rues & les places étoient trop étroites, & que l'on louoit fort cherement les fenêtres & les balcons des maisons qui étoient sur le chemin par où il devoit passer. Ces Auteurs ajoutent que sur le Seüil de la principale porte de ce Palais il avoit fait enchasser un morceau de la fameuse pierre*.

* Cette pierre, selon les Mahometans,

noire du temple de la Mecque : pour rendre cette Porte plus respectable à tous ses Sujets. Ce seüil étoit assez élevé, & on n'entroit qu'à genoux, ou prosterné, après avoir plusieurs fois appliqué le front & la bouche sur cette pierre prétendue sacrée.

De plus au Fronton, ou au lieu le plus éminent de cette Porte, il y avoit une piece de velours noir attachée, qui pendoit presque jusqu'à terre, à laquelle les plus Grands de l'Empire, & tous les Seigneurs de la Cour rendoient tous les jours aussi bien qu'à la pierre noire, des honneurs excessifs, se frottant les yeux sur l'une & sur l'autre, & les baisant avec le plus profond respect : & lors même qu'on n'avoit aucune affaire au Palais, on venoit exprès à cette porte pour y rendre les honneurs que nous venons de dire & faire par-là leur Cour au Calife. La Porte s'appelloit la porte du Calife, & la piece de

fut envoyée du Ciel à Abraham, comme il bâtissoit la Maison de Dieu, où le fameux Sanctuaire de la Mecque : elle est devenue noire, disent-ils, de blanche qu'elle étoit par le péché des hommes, &c.

velours n'avoit point d'autre nom que la Manche du Calife.

Je laisse à juger si une Porte si vénérable, & si respectée, n'a pas dû être aussi appellée la Porte par excellence, & par ce nom seul faire entendre, dans l'usage ordinaire, le Palais, la Cour, la demeure du Prince en faveur de qui se faisoient toutes les cérémonies. C'est de quoi je ne crois pas qu'on doive douter, quand les Historiens contemporains ne l'insinueroient pas. Je ne doute pas non plus que d'autres Princes Mahométans inférieurs en dignité & en puissance mais aussi ambitieux que les Califes, n'ayent affecté la même expression & le même usage, en parlant de leur Palais ou de leur Cour.

J'en suis, dis-je tout-à-fait persuadé à l'égard des Sultans Turcs lesquels, après de foibles commencemens, suivis de succès heureux & rapides, ont enfin détrôné ces Monarques Pontifes, & ont ainsi succedé à toute leur puissante autorité spirituelle & temporelle, en fondant un grand Empire du débris de celui des Califes, & par l'extinction de l'Em-

pire Romain dans l'Orient. Cette ſucceſſion n'eſt proprement arrivée que ſous les Empereurs de la Maiſon Othomane, & lorſque Selim premier, Pere du Grand Soliman, après avoir ébranlé la puiſſance des Rois de Perſe, & après avoir tout-à-fait détruit celle des Sultans d'Egypte & de Syrie, par la conquête de ces Royaumes, retourna triomphant à Conſtantinople, l'an 1516. emmenant avec lui le dernier des Califes, lequel tenoit ſon ſiege au grand Caire, où les Sultans d'Egypte ne lui laiſſoient deja plus qu'une ombre d'autorité temporelle, le reconnoiſſant ſeulement pour Chef ſouverain de la Religion Muſulmane. C'eſt cette derniere qualité ſi éminente, & ſi reſpectable aux Mahometans, jointe à une vaſte puiſſance temporelle, que les Sultans Othomans ſe ſont depuis toujours attribuée, & qui eſt reconnue en eux par tous les Mahometans Sunnites, * ou prétendus ortho-

* Ce ſont ceux qui outre le texte de l'Alcoran, reçoivent encore le *Sunna*, ou e corps des traditions des faits & dits de Mahomet; on les appelle *Sunnites*, ou tra-

doxe, qualité qui n'a servi qu'à augmenter le faste des Sultans, affectant dans toutes leurs manieres, & sur-tout dans les expressions qui regardent leur personne, & leur Palais, d'imiter les Califes, qu'ils croyent représenter.

Au reste les Empereurs Turcs ne sont pas les seuls Monarques Orientaux, qui à l'imitation des Califes ont donné à leur Cour le nom de Porte : les Rois de Perse se servent encore de ce terme dans la même signification. On sçait que leur Monarchie est encore une portion considérable de l'Empire des Califes, à la dignité desquels ils prétendent aussi avoir succedé, & à meilleur titre que les Sultans Turcs, qu'ils traitent d'usurpateurs, comme n'étant point issus de la Maison de leur Prophete.

De plus il y a assez près du Palais de ces Rois, à Hispaham, une fameuse Porte, nommée la Porte d'Aly, laquelle peut avoir donné lieu à cet usage : Voici ce que c'est que cette

ditionnaires; ils composent le plus grand nombre dans le Mahometisme, & se disent les Orthodoxes.

Porte, selon Mr. Thevenot, voyageur egalement exact, & intelligent.

« Un peu plus loin, dit il, en continuant la description d'Ispaham; est » la Porte d'Aly, nommée *Aly Capy*, » qui est une grande porte toute simple, au dessus de laquelle il y a un » beau Divan; le Roi vient souvent » prendre le frais en cet endroit. Entrant par cette porte l'on va par une » grande allée à une autre grande » porte, qui a pour seüil un pas de » pierre, auquel les Persans portent » grand respect, & c'est cela qu'on » appelle proprement la porte d'Aly. » Tout criminel qui peut se sauver » dans une cour qui est au-delà, est en » un azile inviolable. Personne n'oseroit mettre le pied sur ce pas, » que plusieurs baisent par dévotion, » & cette porte est gardée par des » Sofis, ou Religieux Persans dont il » y en a toujours grand nombre. On » entre par la cour qui est au delà, » dans la Maison du Roi, &c.

On sçait que tous les Persans en général sont les Sectateurs d'Aly, cousin & gendre de Mahomet, qu'ils rendent à ce personnage des honneurs

presque divins, & qu'ils sont traités de Schismatiques & d'Hérétiques par les autres Mahométans, qui se disent Orthodoxes. Ce n'est pas ici le lieu d'expliquer en quoi consiste précisément ce schisme & cette hérésie, laquelle partage tout le Mahometisme en deux sectes principales, chacune subdivisée en d'autres sectes particulières: mais le sujet que je traite m'engage d'observer que cette fameuse Porte est d'autant plus respectable aux Persans, que la famille Royale, qui regne aujourd'hui en Perse, descend en droite ligne du grand Scah-Ismael, surnommé Sefi * ou Sofi, lequel selon les Persans descendoit d'Aly par la branche de Houssain son second fils, qui avoit pour mere, aussi-bien que

* C'est ce surnom de Sofi, mal entendu par les Européens, qui a fait appeller ce Roi de Perse par plusieurs de nos Ecrivains, le Sophi de Perse, ou le grand Sophy. Ce surnom fut donné à Scah-Ismael, parce que son pere & son ayeul faisoient profession d'être de la Secte des Sofis ou Religieux mystiques, & contemplatifs & qu'Ismael lui-même se servit heureusement de ce nom pour monter sur le Trône de Perse.

Haſſan ſon ainé, Fatime fille unique de Mahomet, & d'Aiſchah.

Il eſt même vraiſemblable que cette porte n'a été bâtie, & n'a été ainſi nommée que ſous les Rois de la Dynaſtie, dont Schah-Iſmael eſt le fondateur, pour honorer la mémoire du fameux Aly leur ayeul, & peut-être auſſi pour oppoſer au Faſte orgueilleux des Califes Abbaſſides, dont les Perſans ont toujours conteſté la ſucceſſion & l'autorité. Car ils n'en reconnoiſſent point de légitime, hors de la Maiſon d'Aly. Or ces mêmes Califes faiſoient rendre à la porte de leurs Palais les honneurs exceſſifs dont nous avons parlé. Quoi qu'il en ſoit, Schah Huſſein, Roi de Perſe écrivit une Lettre à Louis XIV. laquelle confirme preſque tout ce que nous venons de dire à l'égard des Perſans. La Lettre commence ainſi.

*IL EST

Le Royaume eſt à Dieu.
Le Roi mon pere dont Dieu illumine le Tombeau.

* Il eſt. Ces deux premiers mots s'entendent de Dieu.

Dieu eſt ma confiance.
Le ſerviteur du Roi de la ſainteté,
Huſſein 1122.

Il ſuit quatre vers Perſans, dont le ſens litteralement rendu eſt :

Quiconque n'eſt pas dans le parti d'Aly :
Quel qu'il puiſſe être je ne l'aime point :
Quiconque n'eſt pas comme la terre devant ſa Porte ;
Quand ce ſeroit un Ange, que la terre ſoit ſur ſa tête.

L'ordre Royal eſt, &c. Ecrit pendant la premiere Lune de Zilcadé, l'année 1112. (*a*) de l'hegire de Mahomet, &c.

Dans cette Lettre qui n'eſt que de cérémonie, & de complimens, le Roi de Perſe en parlant de ſa Cour l'appelle toujours la *Porte* (*b*) &c.

Voilà donc l'uſage du mot de *Porte* bien établi chez les deux principales

(*a*) C'eſt l'année 1700. de notre Epoque.

(*b*) Les Perſans ajoutent ordinairement cette formule, Porte, *ſur laquelle roule tout l'Univers.*

Puiſſances de l'Orient, pour ſignifier le lieu où elles tiennent leur Cour. Voilà auſſi ce qu'il me ſemble qu'on peut dire de plus plauſible ſur l'origine, & ſur la ſignification de ce terme, qui convient d'ailleurs au génie des Orientaux, fécond en expreſſions figurées & métaphoriques. J'ajouterai en finiſſant, que ce génie a introduit un autre terme dans le Levant, qui revient à celui dont nous venons de parler, & dont on ſe ſert pour ſignifier le Palais d'un moindre Prince ou de quelque perſonne de qualité : les inferieurs qui leur parlent, ou qui leur écrivent, ſont obligés de leur dire : Je ſuis venu à votre *Etrier* pour vous rendre mes reſpects, ou pour vous demander une telle grace, ou pour une telle affaire. Cette formule s'exprime par ces deux mots, *Ricab humayou.* Ricab eſt un mot Arabe qui ſignifie non ſeulement un Etrier; mais encore un banc de pierre, & tout autre choſe, qui ſert à monter à Cheval commodément, & qu'on ne manque jamais de trouver à la porte des Palais, & de la plûpart des Maiſons diſtinguées dans l'Orient.

HISTOIRE ABREGE'E des plus Célébres COME'DIENS de l'Antiquité, & de Comédiens Françrois les plus distingués.

LA fin du Régne d'Auguſte fut le commencement de la décadence de la belle Poëſie : ſous Tibere, Caliguſa, & Claude, elle parut languiſſante. Petronne, Perſe & Juvenal en firent voir les derniers efforts, & quelque tems après elle ſembla expirer avec Martial.

Rome avoit porté ſi loin ſes conquêtes qu'elle étoit devenue la Capitale du Monde, on y voyoit arriver un nombre infini de gens de differens Pays, qu'elle avoit ſoumis à ſes Loix; l'aſſemblage des Grecs des Syriens, des Eſpagnols des Gaulois en corrompirent le langage, & les beaux Arts s'en reſſentirent bientôt : la Poëſie ne fut plus qu'un amas de pointes recherchées, & ſouvent obſcènes: les Chretiens qui en trouvoient la lecture opoſée aux bonnes mœurs, n'oublioient rien pour la décrier, & ils

se servoient à propos du mépris qu'on avoit déja pour elle. Enfin, l'épouvante qu'Alaric & les autres Barbares porterent dans toute l'Italie pendant le quatriéme siécle, fit presque entiérement taire les Muses : nous n'avons de ce tems-là que les Vers d'Ausonne qui soient suportables.

Après la décadence de l'Empire Romain, le Théâtre ayant eté abandonné aussi bien que les Lettres en général, la barbarie succéda & régna dans le monde pendant une longue suite de Siécles. On ne commença à la dissiper que vers le quinziéme. Dans cette renaissance des Arts & des Sciences, l'ardeur trop violente de vouloir imiter les anciens, a fait que nos premiers Auteurs, bien-loin d'arriver à la gloire ni à l'excellence des anciens, sont restés bien loin derriere eux. Ils ne considéroient pas que les goûts des nations sont différens aussi-bien que celui des tems & des esprits.

Les Cirques & les Amphitéatres dont on montre encore aujourd'hui les débris dans les principales Villes de France, qui ont été les premieres sous la domination des Romains, ne laissent aucun

lieu de douter, qu'après leurs conquêtes des Gaules, ils y établirent tous les jeux & tous les ſpectacles qui étoient en uſage à Rome.

La décadence de l'Empire au commencement du cinquiéme ſiécle, attira celle de ces mêmes jeux, & les enſevelit, pour ainſi dire, ſous les ruines des lieux où ils avoient été autrefois repréſentés. Les armes victorieuſes des François, des Bourguignons, & des autres Conquérans, qui en partagerent les Provinces entr'eux, donnerent bien d'autres ſpectacles à l'Europe.

Nos premiers Rois tout occupés à conſerver ou à étendre leurs conquêtes, & à s'affermir ſur leur nouveau Trône, plus ſouvent à la tête de leurs armées que dans leurs Palais, négligérent long-tems les jeux & les plaiſirs, qui ne ſont ordinairement que les fruits d'une heureuſe & parfaite tranquillité.

De-là vient que dans les Hiſtoires de ce tems-là, il n'eſt fait mention que des ſeuls Hiſtrions ou Farceurs, les plus mépriſables de tous les Comédiens anciens leſquels n'étant ſéden-

taires en aucun lieu, continuerent à courir de Ville en Ville, & à représenter leurs bouffonneries dans les Places publiques ou dans les maisons des particuliers qui les y appelloient pour s'y donner ce plaisir. Ils ne furent pas longtems sans abuser de la liberté qu'ils se permettoient : les obscenités & les insolences qu'ils mêlérent dans leurs récits & dans leurs postures, les rendirent enfin odieux, & leur attirerent également l'indignation de l'une & de l'autre des deux Puissances, la spirituelle & la temporelle. Charlemagne les mit au nombre des personnes infâmes, & auſquelles il n'étoit pas permis de former aucune action en Justice.

Les Conciles de Mayence, de Tours, de Rheims & de Châlon sur Saone, qui furent tenus l'an 813. défendirent aux Evêques, aux Prêtres & aux autres Ecclésiastiques d'assister à aucun de ces spectacles, à peine de suspension, & d'être mis en pénitence. Charlemagne autorisa cette disposition par une Ordonnance de la même année : elle est fondée sur ce motif, que pour se conserver l'ame pure de tous vices, il falloit éviter de

voir ou d'entendre les insolences de ces jeux sales & honteux des Histrions. *Histrionum turpium & obscœnorum insolentias jocorum.*

Ils furent enfin tellement décriés, que l'usage en étoit aboli, lorsque Hugues-Capet parvint à la Couronne : du moins, on ne trouve nulle part que depuis ce tems-là, il en soit fait aucune mention.

Des Bardes & des Druides

L'histoire du Théâtre François a tant de rapport à celle de la Poësie, qu'on ne doit pas être surpris de trouver souvent des choses qui semblent n'appartenir qu'à cette derniere; mais qui pourtant ne laissent pas d'être du sujet dont il s'agit ici, & servent à l'éclaircir.

Les Bardes furent les premiers des Gaulois qui firent des Vers ; on les appelloit ainsi, parce que Bard V. Roi des Gaules, les avoit mis en réputation ; ils composoient des Poëmes pour relever la gloire des grands Hommes, & pour flétrir la mémoire des, impies, & ils les chantoient sur

leurs instrumens en public, pour inspirer aux jeunes gens de l'amour pour la vertu, & leur donner de l'horreur pour le vice. *Sunt autem apud eos Carminum melicorum-Poëtæ, quos Bardas nominant. Hi ad instrumenta Lyris non dissimilia aliorum laudes aliorum vituperationes decantant. Diod. Sicul. l. 5. p. 308.*

En Bretagne où l'on a encore beaucoup de mots Gaulois, on appelle *Bards*, les joueurs de Vielle & de Violon, qui vont chanter par les Villages. La Poësie passa des Bardes aux Druides qui étoient les Prêtres de la Nation, & souvent les Juges des Gaulois. Il y avoit parmi eux quatre sortes de personnes comprises sous le mot général de Druides; sçavoir les *Vaceres* qui vaquoient aux Mysteres de leur Religion; les *Eubages* qui jugeoient des prodiges pour en tirer des conjectures de l'avénir, les *Sarronides* qui rendoient la Justice, & instruisoient la jeunesse Gauloise dans les Sciences & dans les Arts; & les *Bardes*, qui célébroient les faits Héroiques des grands Hommes.

Dès que César eut achevé de soûmettre les Gaules, on commença à y parler

parler Latin, & ce changement de langage fit oublier tout ce qu'avoient fait les Bardes & les Druides; comme ils n'avoient point de Livres, il ne nous est rien resté des uns ni des autres.

Diodore de Sicile, dit que ces derniers étoient en si grande vénération, & avoient tant d'autorité parmi le Peuple, que leur chant arrêtoit quelquefois la fureur des gens de Guerre, séparoit & pacifioit des Armées prêtes à se donner batailles, tant il est vrai, ajoute le même Auteur, que même parmi les Nations barbares, la sagesse l'emporte sur la force, & Mars céde aux Muses. *Sic apud ferociſſimos quoque Barbaros ſapientiæ ira cedit, & Mars reveretur Muſas.* On voit que ces Bardes habitoient sur cette Montagne, du Pays Axois en Bourgogne, qu'on appelle encore Mont-Bart, en Latin, *Mons Bardorum.*

Ils faisoient comme on l'a dit, l'éloge des défunts par des chansons funébres. Les anciens Gaulois en faisoient grands cas, les estimant comme Philosophes & Politiques, &c. Les

Bardes louoient ou blâmoient en Vers Gaulois de leur composition, les Personnages Illustres, morts ou vivans. Ce que Diodore, Strabon & Lucain témoignent avoir duré en Gaule jusqu'en leur tems. Les Semnothées mettoient en Vers les Cantiques de leur Religion, & les Druides, leurs Loix.

Il y a quelques Auteurs qui tiennent que le nom de Druide est Hebreu, du mot *Deruſſim*, *Druſſim* ou *Driſſim*, qui veut dire Contemplateur : C'est aussi pour ce sujet que Diogene-Laërce, les compare aux sages de Chaldée ; aux Philosophes de Grece, aux Mages de Perse, & aux Gimnosophistes des Indes. Ils étoient grands Théologiens, au rapport de Diodore de Sicile, & croyoient si fort l'immortalité de l'ame, qu'ils prêtoient volontiers de l'argent, ou quelque autre chose en ce monde, à condition qu'on le rendroit dans l'autre ; ce qui a fait dire à Valere Maxime, qu'il falloit qu'ils crussent à la Métempsicose. Il n'y avoit qu'eux qui fussent les Juges de toutes les affaires publiques, & particulieres ; leurs Arrêts étoient conçus en Vers,

& paſſoient pour des loix inviolables.

Des Runers ou Rimes.

Les Romains avoient crû que pour contenir les Gaules ſous leur domination, il falloit en mettre les lieux les plus conſidérables hors d'état de ſe défendre. Plus de 1200. Villes & Bourgs virent tomber leurs Murailles en peu de tems: c'eſt ce qui donna lieu à divers Peuples d'y faire des incurſions; les Gots furent les premiers qui innonderent ce Pays ſans défenſe, & ſelon quelques Hiſtoriens, ils apprirent aux Gaulois l'art de rimer. Leurs Poëtes s'appelloient *Runers*, & leurs Ouvrages *Runes*. Dans la ſuite au lieu de Runes on les appella *Rimes*. Ceux qui ſoutiennent cette opinion, diſent que les Septentrionaux, connoiſſoient long-tems auparavant la Poëſie rimée; qu'ils l'ont portée dans tous les Pays où ils ſe ſont établis, & que dans les différentes deſtinations qu'ils faiſoient de leurs enfans, ils en choiſiſſoient toujours deux, l'un pour être Poëte, & l'autre pour être faiſeur de Contes: le premier mettoit en vers

tout ce que ſes ayeux avoient fait de mémorable, & le récitoit les jours de Fête pour divertir ſa famille ; & le ſecond chargeoit ſa mémoire de quantité de Fables & d'Hiſtoires, dont les récits ſervoient à adoucir les chagrins & la mélancolie de ceux qui ne pouvoient pas dormir. Selon le Chevalier Temple, il y a encore en quelques endroits du Nord, de ces conteurs mercenaires, que l'on appelle, quand on a des inſomnies.

Des Fatiſtes.

Dès que les François eurent fondé dans les Gaules cette grande Monarchie, qui pendant plus de douze ſiécles s'eſt maintenuë avec tant de luſtre, on y vit fleurir les beaux-Arts & les Sciences : il y eut de nouveaux Poëtes qu'on appelloit *Fatiſtes*. Ce mot eſt fait à l'imitation du ποιητὴς des Grecs, qui ſignifie Faiſeur ; Nicod écrit *Factiſte*, & l'explique en Latin par *Comicus Poeta*.

Ces Poëtes compoſoient de petits Ouvrages qu'ils faiſoient chanter à des chœurs, accompagnés de danſes, &

cet amusement avoit quelque ressemblance à celui des Grecs, qui donna la naissance au Poëme Dramatique. Nos premiers Rois se délassoient souvent l'esprit à entendre réciter les Vers des Fatistes.

Dans la suite, le langage changea dans toute la France, & ne fut plus qu'un mélange bizarre de Latin, de Gaulois & de François, & les productions des Fatistes eurent le même sort que celles des Bardes & des Druides.

Des Troubadours ou Trouveres.

C'est en Provence, qu'au commencement du douziéme siécle, on vit paroître ces agréables génies, qui tirerent les Muses de l'assoupissement où elles étoient depuis si long-tems en France. Comme sous nos premiers Rois les Poëtes étoient appellés Fatistes du mot de faire, on appella ceux-ci *Troubadours* & *Trouveres*, du mot de trouver. S'ils n'ont pas inventé la rime, comme nous venons de voir que cela leur est contesté, on doit leur attribuer au moins la gloire d'avoir les premiers fait sentir à l'oreille le vé-

ritable agrément de la rime.

Leurs productions ordinaires étoient des *Sirvantes* ou Satyres contre toutes sortes de personnes ; & des *Tansons*, qui contenoient des demandes ingénieuses sur l'amour & sur les Amans ; ce qui donnoit lieu à mille réponses galantes & spirituelles. Et parce que les sentimens étoient toujours differens, il en naissoit d'agréables disputes, qu'on appelloit *Jeux mipartis*. D'où se forma ensuite une société de gens d'esprit, qu'on appella *la Cour d'Amour*. On y décidoit les disputes que les Tansons faisoient naître.

Après que *Muca*, Général des Armées du Calife de Syrie, eut subjugué les Espagnes, les Arabes y portérent la Poësie ; le Comte de Barcelonne & ses Courtisans l'aimoient beaucoup ; ensorte que quand ils vinrent en Provence, les Trouveres n'eurent pas besoin de Mécéne pour s'introduire en cette Cour, où ils furent agréablement reçûs. Les grands du Pays faisoient gloire d'avoir auprés d'eux de ces nouveaux Poëtes, qu'ils gratifioient souvent par des libéralités magnifiques.

Vers le septiéme siécle, lorsque nos

anciens Rois tenoient leurs Cours Plénières, (a) on donnoit toute sorte de divertissemens au Peuple. Le Roi y assistoit en grande cérémonie : car il portoit toujours son Sceptre, & il ne quittoit sa Couronne qu'en se couchant. Le Prêtre qui avoit dit une Messe Solemnelle le matin, la lui avoit mise sur la tête immédiatement avant l'Epître ; il la portoit à table & au bal. Il mangeoit en public, dans un lieu un peu élevé pour être vû de tout le monde. Devant chaque service qu'on portoit, marchoient des Flûtes & des Hautbois;

(a) On appelloit Cours plénieres de magnifiques Assemblées que nos anciens Rois tenoient à Noël & à Pâques, ou à l'occasion d'un Mariage ou autre sujet de joye extraordinaire, tantôt dans un de leurs Palais, tantôt dans quelques grandes Villes, quelquefois en pleine Campagne, toujours en un lieu commode pour y loger les Grands Seigneurs, tous invités, & qui étoient obligés de s'y trouver, quoique souvent à regret, à cause de la grande dépense. Elles duroient sept ou huit jours ; & on n'y étoit pas si entiérement occupé de bonne chere & de Spectacles, qu'on n'y parlât aussi d'affaires. C'étoit - là que les Commissaires qu'on envoyoit dans les Provinces pour informer des mœurs & de la conduite des Juges, en faisoient leur rapport au Roi.

à l'entremets, vingt Hérauts-d'Armes rangés en rond devant la table, & tenant chacun à la main une Coupe pleine d'or & d'argent, crioient trois fois à pleine tête : *Largeſſe du plus puiſſant des Rois.* Aprés quoi ils ſemoient l'argent, & tandis que le Peuple le ramaſſoit avec de grands cris de joye, les Trompettes jouoient des Fanfares, &c. il y avoit après le dîné, pêche, jeu, chaſſe, danſeurs de corde, plaiſantins, Jongleurs & pantomimes.

Les plaiſantins faiſoient des contes; les jongleurs jouoient de la vielle : c'étoit dans ces premiers tems l'inſtrument le plus eſtimé. Les Pantomimes par leurs geſtes, repréſentoient des Comédies, & les repréſentoient ſi bien, qu'on y prenoit plus de plaiſir qu'aux véritables Comédies. Il y avoit de ces bouffons qui inſtruiſoient des chiens, des ſinges, des ours à faire les mêmes poſtures, & qui leur faiſoient jouer une partie de leurs piéces. De la maniere qu'on en parle, dit *M. le Gendre*, (*a*) ces Bâteleurs François excelloient ſi fort dans leur art, qu'on

(*a*) Mœurs & Coûtumes des François.

peut douter si les Mimes & pantomimes des anciens eussent eu de l'avantage sur eux.

Une dépense considérable de ces assemblées, étoit d'y faire venir toutes sortes de charlatans; la Fête n'étoit bonne qu'autant qu'il y en avoit : c'étoit tellement l'usage que l'Empereur Louis le Débonnaire, quelque aversion qu'il eût pour les plaisirs & pour les spectacles, n'étoit pas seulement obligé d'appeller à ces fêtes des acteurs de toutes les sortes, mais encore de se trouver par complaisance, pour le Peuple aux piéces qu'ils répréſentoient.

Des Conteours, Jongleours, Musars, Comirs, Plaisantins, Pantomimes, &c.

C'étoient des espéces de farceurs ou bâteleurs, qui avoient succédé en France aux Histrions. On les appelloit Conteours, Jongleours, Musars & Comirs, noms qui découvrent assez leur origine, quand l'Histoire seroit demeurée sur cela dans le silence. Ils étoient pour la plûpart Provençaux, sçavoient la Musique, & joüoient de divers instrumens, mais singuliéremen

de la Flute. Ils recueilloient tout ce que les Trouveres faiſoient de meilleur, & ils alloient le débiter dans les autres Provinces de la France, où ils ſe répandoient avec tous ceux de leur profeſſion, qui étoient ordinairement auſſi de Provence.

Après la mort de *Jeanne premiere* Reine de Naples & Comteſſe de Provence, les Troubadours n'avoient plus eu d'accès auprès des Grands; & laſſés de prodiguer leur encens, ils avoient ceſſé d'écrire. Les Jongleurs, qui n'avoient plus rien de nouveau pour divertir le Public, furent ſi fort mépriſés, que pour bien exprimer une choſe baſſe, rampante ou ennuieuſe, & même une menterie, on diſoit: *c'eſt Jonglerie.* En ce tems-là, les meilleurs eſprits ſe corrompirent, les Sciences & les Arts tombérent dans le mépris, auſſi bien que la Poëſie Françoiſe; enſorte que ſi ce qui reſta d'Auteurs en quelque réputation, n'oſa plus écrire qu'en Latin, alors il ne fut plus permis, pour ainſi dire, qu'aux Farceurs du Peuple de rimer en François. Ce ne fut que ſous les Régnes de François I. & d'Henry II. que Pierre Ronſard

rétablit la Poësie Françoise, s'éloignant de la rudesse & de la difformité de celles des *Chartiers*, des *Villons*, des *Crétins*, des *Céves*, des *Bouchers*, & des *Marots*, qui avoient écrit sous les Régnes précédens.

Les Trouveres ou Trouveours, composoient en vers des sujets tirés de l'Histoire des grands hommes, qu'ils nommoient leurs Gestes, du Latin *Gesta*; ils y mêloient quelquefois la Satyre contre les vices ou les éloges de la vertu. D'autres fois ils composoient de Contes fabuleux, ou de Dialogues entre des Amans; ce qu'ils nommoient *Tensons*, *Syrventes*, *Fabliaux*, ou disputes d'Amours: ils recitoient eux-mêmes les Vers de leur composition, ou les faisoient chanter par les Chanteours ou Chantres.

Les *Conteours* ou Conteurs inventoient des Historiettes en Prose, comme sont aujourd'hui nos Contes des Fées; (a) & les *Jongleours* ou *Jongleurs* jouoient des instrumens. Ainsi pour se rendre plus agréables, ils se joignoient souvent ensemble, & se trou-

(a) Bocace les a imités.

voient aux grandes assemblées ; pour divertir ceux qui vouloient les employer. Les Princes & les Grands Seigneurs se donnoient souvent ce plaisir, & leur faisoient de riches présens.

Après la mort des Chefs de cette troupe, qui étoient les plus habiles d'entre les *Trouveours*, & les Poëtes de ce tems, d'autres leur succederent, mais ils étoient fort incapables. Dans ce débris, tous ceux de cette Profession se séparérent en deux différentes espéces d'Acteurs, les uns sous l'ancien nom de Jongleurs, joignirent aux instrumens, le chant ou le récit des Vers. Les autres prirent simplement le nom de Joueurs, *Joculatores*; c'est ainsi qu'ils sont nommés dans les anciennes Ordonnances. Tous les jeux de ceux-ci consistoient en gesticulations, tours de passe-passe qu'ils faisoient, ou qu'ils faisoient faire à leurs singes, & à d'autres animaux, ou en quelques mauvais récits du plus bas burlesque. Les uns & les autres tombérent enfin dans un tel mépris, & les folies qu'ils débitoient dans le Public parurent si scandaleuses, que par

un commun Proverbe, comme on vient de le dire, lorſqu'on vouloit parler d'une choſe mauvaiſe, ſotte, vaine ou fauſſe, on la nommoit *Jonglerie*. Philippe Auguſte dès la premiére année de ſon Régne, les chaſſa hors de ſa Cour, & les bannit de ſes Etats.

Quelques-uns néanmoins qui ſe réformérent, s'y établirent, & y furent ſoufferts dans la ſuite du Régne de ce Prince, & des Rois ſes ſucceſſeurs : on en peut voir la preuve dans un Tarif qui fut fait par ſaint Louis, pour régler les droits de péage qui ſe payoient à l'entrée de Paris ſous le petit Châtelet. Un des articles porte, que le Marchand qui apportoit un ſinge pour le vendre payeroit quatre deniers; que ſi le ſinge appartenoit à un homme qui l'eût acheté pour ſon plaiſir, il ne donneroit rien : que s'il étoit à un joüeur, il en joüeroit devant le Péager, & que par ce jeu, il ſeroit quitte du péage, tant du ſinge, que de tout ce qu'il auroit acheté pour ſon uſage. C'eſt de-là vraiſemblablement que vient cet ancien proverbe Populaire, *payer en Monnoie de ſinge*, c'eſt-à-dire, en ſauts & en gambades,

Un autre article porte qu'à l'égard des Jongleurs, ils seroient aussi quittes de tout péage, en faisant le récit d'un couplet de Chanson devant le Péager.

Tous prirent dans la suite ce nom de *Jongleurs*, comme le plus ancien, & les femmes de cette profession, celui de *Jongleresses* : ils se retirerent à Paris dans une seule rue, qui en avoit pris le nom de ruë des Jongleurs, & qui est aujourd'hui celle de saint Julien des Ménetriers. On y alloit loüer ceux dont on avoit besoin, pour s'en servir dans les Fêtes ou Assemblées de plaisir. On voit au Châtelet de Paris une ancienne Ordonnance de Guillaume de Germont Prevôt de Paris, du jour de sainte Croix en Septembre 1341. qui défend à ceux ou à celles des Jongleurs ou Jongleresses qui auront été loüés pour venir joüer dans une assemblée, d'en envoyer d'autres en leurs places, ou d'en amener avec eux un plus grand nombre que celui dont on seroit convenu. Par une autre Ordonnance du Prevôt de Paris, du 14. Septembre 1395. il leur fut défendu de rien

dire, représenter, ou chanter dans les places publiques ou ailleurs, qui pût causer quelque scandale, à peine d'amende arbitraire, & de deux mois de prison au pain & à l'eau. Depuis ce tems, il n'en est plus fait aucune mention.

Ce n'est pas que l'usage de ces sortes de spectacles se perdît, mais les principaux d'entre les Acteurs s'étant adonnés à faire plusieurs tours surprenans & périlleux, avec des épées & d'autres armes, on commença de les nommer *Batalores*, & en françois *Bâteleurs* : * ce nom depuis a passé à tous les autres Histrions ou Jongleurs, & ils n'en ont point d'autres aujourd'hui.

Dans des tems moins reculés, il y a eu encore des Réglemens contre eux pour les contenir dans leur devoir. Tous sont renfermés dans celui du mois de Janvier 1560. fait aux Etats d'Orleans. Il fait défenses à tous Joueurs de Farces, Bâteleurs, & autres semblables gens, de jouer les jours

* Le nom de *Bâteleur* vient plûtôt du Grec βατὴς dont il est parlé ci-devant.

de Dimanches & de Fêtes, aux heures du Service Divin, de ſe vétir d'habits eccleſiaſtiques, & de jouer des choſes diſſoluës, ou de mauvais exemple, à peine de priſon, & de punition corporelle. Cette diſcipline n'a reçû depuis aucun changement.

Des Romanciers, & de ceux qui ont les premiers porté le nom de Poëtes en France, des Hiſtoriettes, Fables ou Fabliaux.

Les Ouvrages des Troubadours, qui ſe répandoient dans tout le Royaume, exciterent les beaux eſprits à cultiver les Muſes; & ſous Philippe Auguſte on vit quantité de vers rimés. Le *Roman*, qui dans la ſuite eſt devenu la plus belle Langue de l'Europe, commençoit à ſe purifier: on débrouilla la Poëſie, & ceux qui la cultivoient quitterent le nom de Fatiſtes & de Troubadours pour prendre celui de Poëtes. Les Picards furent les premiers qui apprirent des Troubadours à faire des Tenſons & des Sirventes.

On commença à apeller Romanciers ceux qui écrivoient en Langue

Romaine, soit en vers, soit en prose, & leurs productions *Romans*. Les Poëtes & les faiseurs d'histoires romanesques furent confondus, parce que les uns & les autres rempliſſoient leurs Ouvrages de fictions, & d'allegories, qui selon le principe d'Aristote, distinguent plus un Poëme d'une simple narration, que les vers dont il est composé. Outre les Romans il y avoit alors des fables & des historiettes, qu'on appelloit *Fabels* ou *Fabliaux*.

Sous Philippe le Hardi, tout devenoit favorable à la Poësie, on l'aimoit passionnément; & il y avoit des Maîtres de rimes & de versification, comme nous en avons aujourd'hui de musique & de danse. La seule qualité de Poëte suffisoit alors pour s'attirer l'estime & la considération des Grands : un Fabel & une chanson servoient de Brevet d'entrée à toutes les Cours.

Quoique la Poësie Françoise semblât s'aprocher de sa perfection, elle déclina sous Philippe le Bel; toutes les productions que l'on voyoit, confirmoient sa décadence : mais la deman-

geaiſon d'écrire n'étoit pourtant pas ralentie. Enfin la Poëſie penſa être étouffée en France par l'inondation des Romans.

Des Pelerins qui ont donné lieu aux Repréſentations Théatrales à Paris, &c.

Après que les Chrétiens croiſés eurent conquis la Terre Sainte, il y alloit beaucoup de Pelerins, qui en revenoient comme l'on peut penſer, fort peu chargés d'argent. Pour s'attirer des aumônes, ils chantoient par les rues de Paris des Chanſons ou Cantiques qu'ils avoient compoſés en chemin, ſur la Paſſion de J. C. & ſur les choſes merveilleuſes qu'ils avoient vues dans leurs voyages, ſur leurs naufrages, qu'ils repréſentoient ſur des eſpeces de Tableaux, & qu'ils expliquoient dans leurs chants ou dans leurs récits. Ils ſe mêloient avec ceux qui revenoient de S. Jacques de Compoſtelle, de N. D. de Lorette, ou de la ſainte Baume. Ils faiſoient de petites troupes & attiroient la foule dans les places pu-

bliques ; leurs chapeaux & leurs rochets chargés de coquilles de grandeur & de couleurs differentes & singulieres, leur gros Bourdons & le reste d'un équipage bizarre qu'ils ornoient encore dans le goût de ce qu'ils vouloient paroître, un air sauvage & des manieres piteuses & composées, tous cela excitoit la curiosité des yeux vulgaires, & rendoit leurs récits bien plus imposans. On trouvoit un merveilleux infini à tout ce que débitoient des gens qui revenoient de si loin. On prenoit leurs contes faits à plaisir pour des visions qu'ils avoient eues, & la crédulité des bonnes gens ne pouvoit qu'être avantageuse aux Pelerins, à qui les aumônes étoient prodiguées.

Cet usage n'étoit pas nouveau dans le monde, car chez les Romains ceux qui avoient fait quelque grande perte, ou souffert quelque dommage par naufrage ou autrement, avoient coûtume de représenter dans un Tableau le sujet de leur misere, ils le pendoient à leur col, & l'expliquoient par des chansons accomodées à leur état de disette & de pauvreté, pour toucher de compassion ceux qu'ils rencontroient

dans leur chemin, & pour réparer par la charité des gens de bien, les pertes qu'ils avoient faites.

Fractâ rate naufragus assem,
Dum rogat, & pictâ se tempestate tuetur.
JUVEN.

Ils plurent si fort au Peuple, que quelques charitable Bourgeois firent dresser des Théatres sur lesquels ces pieuses troupes représentoient, tantôt un chrétien martyrisé, tantôt quelque action miraculeuse, ou enfin quelques Mysteres de notre Religion.

Comme on avoit de la vénération pour cette espece de spectacle, le zele des Ecclesiastiques leur inspira d'en donner dans des processions; on commença même à faire de longs pelerinages, pour exciter dans les lieux où l'on passoit, la dévotion du peuple; par la représentation des choses les plus saintes.

Ce fut à peu près dans ce tems-là qu'à Aix en Provence on commença à représenter le jour de la Fête-Dieu tous les Mysteres du Vieux & du Nouveau Testament; on n'oublia pas les

danseurs qui précedoient l'Arche d'Alliance ; mais dans la suite on y mêla tant de choses différentes & si peu convenables à la solemnité de cette Fête, que de très-bonnes raisons en firent supprimer une assez grande partie.

Ces représentations étoient regardées comme des choses si sérieuses, que quelques jours avant la Fête-Dieu, René, Duc d'Anjou, Roi de Naples & de Sicile, & Comte de Provence, ayant reçu une lettre, par laquelle le Prince son fils lui écrivoit de Calabre qu'il avoit besoin de secours ; le Roi lui répondit qu'il étoit trop occupé à ordonner la marche de sa procession (dont il étoit l'Instituteur) pour pouvoir penser à autre chose.

Dans le Royaume de Chypre, on célébroit tous les ans la fête de la Présentation de la Vierge ; on faisoit paroître sur un Autel une fille entourée d'Anges & des personnages qui déclamoient des vers. Quand Philippe de Mezieres, Chancelier de cette Isle, revint en France, il inspira au S. Pere, qui étoit à Avignon, & au Roi Charles le Sage de faire représenter cette fête comme en Chypre, mais à

Paris on ne jugea pas à propos de donner cette repréſentation dans les Egliſes, on éleva ſeulement des théatres dans quelques Colleges. La foule qui accouroit à ces pieux ſpectacles, fit bien voir que des pieces d'une autre eſpece ne ſçauroient manquer de plaire.

Par ce que l'on vient de voir on peut raiſonnablement juger que les ſujets de Religion ont été les premiers qu'on ait mis ſur le théatre François, & que ce fut pour de pareils ſujets qu'on commença d'élever des theatres en France. Auſſi M. Deſpreaux dit en ſon Art Poëtique Ch. 3.

De Pelerins, dit-on, une troupe groſſiere,
En public à Paris, y monta la premiere,
Et ſottement zelée en ſa ſimplicité,
Joua les Saints, la Vierge & Dieu par charité.

Le goût des pieces pieuſes s'eſt ſoutenu dans le progrès, dans la force & dans l'affoibliſſement de notre Poëſie Dramatique; car nous voyons le *Martyre de S. Euſtache* & de *ſainte Catherine* par Rotrou; *Polieucte* & *Theodore* du

grand Corneille ; *Eſter* & *Athalie*, de Racine ; *Judith* de Boyer ; *Gabinie* de l'Abbé Brueis.

Des Confreres de la Paſſion, les premiers après les Pelerins qui ont repréſenté des ſujets ſpirituels ſur un theatre public.

Quoiqu'on convienne aſſez unanimement que le Théatre perd tout ce qu'il a d'agréable dans la repréſentation des choſes ſaintes, & que les choſes perdent beaucoup de la religieuſe opinion qu'on leur doit, quand on les met ſur la Scene, néanmoins notre Théatre pendant plus d'un ſiecle, n'a été occupé qu'à la repréſentation de ſujets ſpirituels.

Les Pelerins dont je viens de parler, donnerent lieu, vers la fin du treiziéme ſiecle, à une Confrerie d'une eſpece toute particuliere, qui s'établit à Paris l'an 1402. ſous le titre de la Paſſion de N. S. Elle avoit pour objet de repréſenter en public ſur un Théatre ce Myſtere de notre Redemption, les actes des Martyrs & d'autres actions de piété. C'eſt ce que nous témoignent

les Pieces de Theatre qui nous reſtent d'un Docteur de Sorbonne, en caracteres Gothiques.

Cette pieuſe Confrerie dont ceux qui la compoſoient prenoient le titre de *Confreres de la Paſſion*, réunit les droits du *Prince des ſots* à ſa Communauté, & acquit en 1543. partie de l'hôtel de Bourgogne, où ſes Confreres repréſenterent les Myſteres de la Paſſion. Ils en firent dans la ſuite l'acquiſition entiere, & en 1674. cet Hôtel leur appartenoit encore. Sur une des Portes de cet Hôtel on voit même aujourd'hui ſculptés en bas relief ſur pierre les inſtrumens de la Paſſion, &c.

Les dévots Comediens, dit M. de le Maire, vinrent à Paris au commencement du quatorziéme ſiecle, ce fut le Cardinal le Moine, fondateur du College qui porte ſon nom, qui acheta l'Hôtel de Bourgogne & qui le leur donna, à condition qu'ils ne repréſenteroient jamais que des pieces pieuſes. Les Curieux conſervent quelques-unes de ces pieces. Il y en a de ſi impertinentes & de ſi ridicules, qu'elles approchent fort de l'impiété

Du

Du Prince des Sots & de la Fête des Foux.

Le Prince des sots, qui prenoit anciennement des provisions du Roi & dont la fonction étoit de jouer tout le monde en public & en particulier, (ce qui avoit assez de rapport avec l'ancienne Comédie Grecque) marchoit à Paris avec un capuchon & des oreilles d'âne ; il avoit une Loge à l'Hôtel de Bourgogne, qui étoit le Domaine affecté à sa Principauté, & avoit la conduite des Jeux publics, où il présidoit. Sa conduite scandaleuse & celle de ses Supôts, les rendit si odieux, que l'Eglise ne les admettoit point à la Communion des Fidéles.

Une des plus bizarres & des plus ridicules coûtumes qui se pratiquoient autrefois dans l'Eglise de Paris, & en plusieurs autres du Royaume, étoit la fête des Foux, qu'on observoit depuis Noël jusqu'aux Rois, & principalement le premier jour de l'an. Il y avoit un office fait exprès, qui se voit encore imprimé. Les Prêtres &

les Clercs alloient en masque à l'Eglise, où ils n'édifioient point par leur retenue, & au sortir de là ils se promenoient dans des chariots par les rues & montoient sur des théatres, chantant toute sorte de chansons, & faisant toutes les postures & les bouffonneries des Bâteleurs. Cette fête a subsisté plusieurs siecles.

Le Poëme Dramatique, destiné aux pieces de théâtre, & qui avoit été dans une si haute estime chez les Grecs & chez les Romains, ne parut que fort tard en France; la fin du regne de Charles V. en vit pour ainsi dire naître les foibles commencemens sous le nom de *Chant Royal*. Ce ne fut d'abord qu'un long récit en vers héroïques, d'un grand sujet, qui étoit souvent tiré de quelqu'un des Mysteres de notre Religion, avec un apostrophe à la fin, au Prince, ou au Seigneur auquel il étoit dédié. Les sçavans dans ce genre de littérature commencerent par une espece de combat d'émulation, à qui d'entr'eux réussiroit le mieux. Il se forma sur cela certaines Sociétés ou Académies, où l'on jugeoit du succès & celui auquel on adjugeoit le prix, demeuroit le Chef des autres, sous le titre de

Roi ; d'où peut venir avec quelque apparence, que ces pieces prirent le nom de *Chant Royal.*

En 1324. Clemence Isaure, de la Maison des Comtes de Toulouse, convoqua tous les Poëtes & les Trouveres du voisinage de Toulouse & promit de donner une violette d'or à celui qui feroit les plus beaux vers. Elle donna un fond, dont le revenu devoit être employé à ce prix. Après la mort de cette illustre Dame, dont la memoire est si célébre, les Magistrats de Toulouse ordonnerent que tout ce qu'elle avoit institué seroit exactement observé à l'avenir.

Ceux qui jugeoient des ouvrages, étoient appellés *les Mainteneurs de la gaye science.* Celui qui remportoit le prix étoit reçu Docteur en science gaye : on demandoit le Doctorat, on étoit reçu, & les lettres étoient expédiées en vers. Celui qui remportoit le premier prix étoit honoré du nom de Roy. On faisoit ordinairement un chant de trois ou quatre stances ; le dernier vers de la premiere devoit servir de refrain aux autres, & parce qu'on adressoit cet ouvrage au Roy,

on l'appelloit *Chant Royal*. On fit enſuite des Balades qui étoient moins longues que le Chant Royal. Ordinairement à la fin de ces deux Poëmes, on mettoit en cinq vers un abregé du ſujet, qu'on appelloit *Envoy*, parce qu'on l'adreſſoit au Roi, pour ſe le rendre favorable.

L'une de ces Sociétés commença à mêler dans les pieces différens événemens, ou Epiſodes, qu'ils diſtribuerent en Actes, en Scenes, & en autant de différens perſonnages, qu'il étoit néceſſaire pour la repréſentation.

Leur premier eſſay ſe fit au Bourg de S. Maur, près Paris; ils prirent pour ſujet la Paſſion de N. Seigneur, cela parut nouveau: on y courut en foule; mais ſoit que les bienſéances & le reſpect dûs à un ſujet ſi ſaint, ne fuſſent pas bien gardés; ſoit qu'il y arrivât quelque déſordre, ou pour d'autres raiſons de politique, le Prevôt de Paris rendit une Ordonnance au mois de Juin 1398. par laquelle il fit défenſe à tous les habitans de Paris, à ceux de S. Maur, & des autres Villes & Lieux de ſa Juriſdiction, de repréſenter aucuns Jeux de Perſonnages, ſoit de vie de

Saints ou autrement, sans le congé du Roi, *à peine d'encourir son indignation & de forfaire envers lui.*

Ils se pourvûrent à la Cour; & pour se la rendre plus favorable, ils érigérent leur Société en Confrérie, sous le titre de la Passion de N. Seigneur. Le Roi voulut voir leurs spectacles; ils en représentérent quelques Piéces devant lui; elles lui furent agréables; ce qui leur procura des Lettres-Patentes du mois de Decembre 1402. à Paris.

Le lundi douziéme jour de Mars, 1403. Jean Aubery, Jean Dupin, & .... Doisemont, Maîtres de la Confrérie, nommée Aublanc, présentérent ces Lettres à Maitre Robert de Thuilliéres, Lieutenant de M. le Prevôt, lequel lut icelles Lettres, octroya que lesdits Maîtres, leurs Confréres & autres, se pussent assembler pour le fait de la Confrérie & le fait des jeux, selon ce que le Roi notre Sire le veut par icelles Lettres; & pour être présens avec eux en cette présente année Commis, Jean le Pilleur, Sergent de la Douzaine, & Jean de Saveneil, Sergent à verge, l'un d'eux, ou le premier autre Sergent de la Douzaine, ou à verge du dit Châtelet.

Après que les Confréres de la Paſſion eurent obtenu ces Lettres, il ne ne fut queſtion que de trouver un lieu commode pour leurs répreſentations. Il y avoit alors 200. ans que deux Gentilshommes Allemans, fréres utérins, nommés Guillaume Eſcuacol, & Jean de la Paſlée, avoient acheté deux arpens de terre hors la porte de Paris, du côté de ſaint Denis, & y avoient fait bâtir une grande Maiſon pour y recevoir les Pélerins & les Pauvres voyageurs qui arrivoient trop tard pour entrer dans la Ville, dont les portes ſe fermoient en ce tems-là. Il y avoit dans cette Maiſon, entr'autres édifices une grande ſalle de 21. toiſes & demi de long ſur ſix toiſes de large, élevée du rez-de-chauſſée de trois à quatre pieds, ſoutenuë par des arcades pour la rendre plus ſaine & plus commode aux Pauvres que l'on y recevoit.

En 1210. les mêmes Fondateurs, avec la permiſſion de l'Evêque, firent auſſi bâtir au même lieu une Chapelle, ſous l'invocation de la Très-Sainte Trinité, & y fondérent l'Office de tous les jours, par trois Religieux

qu'ils y firent venir de l'Abbaye d'Hermieres en Brie, de l'Ordre de Prémontré.

Après plusieurs années, les Fondateurs & tous leurs parens étant décédés, cette œuvre fut totalement abandonnée; & les Religieux dont le nombre fut augmenté par leur Abbé, appliquérent tout le profit à l'utilité particuliére de l'Ordre. Les Confréres de la Passion, qui avoient déja fondé dans cette Eglise le service de leur Confrérie, loüerent cette grande Salle qui se trouvoit vacante, ils y firent construire un Théâtre, & y répréſentérent leurs Jeux où Spectacles; on ne les nommoit encore, ni Tragédie, ni Comédie, mais simplement Moralités.

Ce premier Théâtre François subsista en ce lieu, où l'on ne répréſentoit que des piéces de piété ou de Morale, sous ce titre commun de Moralités, pendant près d'un siécle & demi. François I. en confirma tous les Priviléges par Lettres-Patentes du mois de Janvier 1518.

On commença à s'ennuier de ces repréſentations sérieuses; les Joueürs y mêlérent quelques Farces tirées des

ſujets profanes & burleſques : cela fit beaucoup de plaiſir au Peuple qui a toujours aimé ces ſortes de divertiſſemens, où il entre plus d'imagination que d'eſprit; ils les nommérent par un quolibet vulgaire, *les jeux des Pois pilés*; ce fut, ſelon toutes les apparences, quelque ſcéne ridicule qui eut rapport à ce nom, & qui en fournit la matiére.

Ce mélange de morale & de bouffonnerie déplut dans la ſuite aux gens ſages; la Religion ne put ſouffrir plus long-tems cette idée de dévotion, qu'une pieuſe ſimplicité des tems plus éloignés avoit attachée au Théâtre, & encore moins cette profanation de nos principaux Myſtéres, qui en faiſoient le plus ſouvent la matiere. La Maiſon de la Trinité fut de nouveau deſtinée à un Hôpital, ſuivant l'eſprit de ſa fondation; le Parlement par un Arrêt du mois de Juillet 1547. ordonna que les pauvres enfans qui auroient pere & mere, y ſeroient charitablement reçûs, nourris & inſtruits dans la Religion & dans les Arts; de même que les Orphelins l'étoient dans l'Hôpital du ſaint Eſprit; ainſi les Confré-

res de la Passion furent obligés d'abbattre leur Théâtre, & d'abandonner Salle.

Ils avoient fait des gains considérables, & ils se trouverent alors assés riches pour acheter l'ancien Hôtel des Ducs de Bourgogne, qu'on avoit laissé tomber en ruine depuis la mort de Charles le Hardy, dernier Duc de Bourgogne, tué au siége de Nancy, le 5. Janvier 1477.

Ils y firent bâtir une salle commode, & un nouveau Théâtre, avec les autres edifices qu'on y voit encore aujourd'hui. Le Parlement par Arrêt du mois de Novembre 1548. leur permit de s'y établir, à condition de n'y joüer que des sujets profanes, licites & honnêtes, & leur fit de très-expresses défenses d'y représenter aucun Mystére de la Passion, ni autres Mystéres Sacrés : il les confirma au surplus dans la possession de tous leurs Priviléges, & fit défenses à tous autres qu'aux Confréres de la Passion, de joüer ni représenter aucuns jeux, tant dans la Ville, Fauxbourgs que banlieuë de Paris, sinon, sous le nom & au profit de la Confrérie : ce sont les termes de l'Arrêt.

Ce nouveau Privilége exclusif & toutes les autres prérogatives, leur furent depuis confirmées par Lettres-Patentes de Henry II. du mois de Mars 1559. & de Charles IX. du mois de Novembre 1563. & ils demeurerent ainsi en possession de leur Théâtre dans l'Hôtel de Bourgogne.

Les sujets pieux comme les sujets profanes qu'on représentoit, étoient également appellés *Moralites*. Pour en donner une idée, on rapportera ce qui est dit dans le troisiéme volume du Mercure François, page 72. au sujet des Fêtes données à Londres en 1612. pour les nôces de l'Electeur Palatin Fréderic V. & de la Princesse Elisabeth, fille du Roi de la Grande-Bretagne.

Après le banquet Royal, il fut représenté une *Moralité devant leurs Majestés dans la salle du Château*. C'étoit la Comédie Morale d'Orphée.

Un Orphée tenant sa Lyre, entra suivi d'un Chameau, d'un Chien, d'un Mouton, d'un Ours & de plusieurs animaux sauvages, lesquels avoient délaissé leur nature farouche & cruelle, en l'oyant chanter & jouer de la Lyre. Après vint un Mercure,

lequel pria Orphée de continuer les doux airs de sa Musique, l'assurant que non-seulement les bêtes farouches, mais les Etoiles du Ciel, danseroient au son de sa voix. Orphée pour contenter Mercure de sa priere, recommença ses Chansons; aussi-tôt, l'on voit que les Etoiles d'un Ciel qui étoit sur le Théâtre, commencerent à se remuer, sauter & danser, ce que Mercure regardant, & voyant Jupiter avec son foudre assis dans une nuée, il le supplia de vouloir transformer aucunes de ces Etoiles en des Chevaliers qui eussent été renommés en amour pour leur constante fidélité envers leurs Dames. A l'instant on voit plusieurs Chevaliers dans le Ciel, tous vétus d'une couleur de flamme, tenant des Lances noires, lesquels ravis aussi de la Musique d'Orphée lui en rendirent une infinité de louanges. Mercure alors, supplia derechef Jupiter de transformer aussi les autres Etoiles en mêmes Dames, qui avoient amoureusement aime ces Chevaliers, & persévéré en leur amour jusqu'à la mort; incontinent ces Etoiles changées en autant de Dames, furent vûës vêtuës de la même couleur que leurs Chevaliers. Mercure voyant que Jupiter avoit intériné toutes ces priéres, il éleva derechef ses mains, &

le supplia de permettre que toutes ces ames célestes de Chevaliers avec leurs Dames, descendissent en terre pour danser à ces nôces Royales, Jupiter lui accorda encore cette Requête, & les Chevaliers avec leurs Dames descendirent dans des nuées sur le Théâtre, ou au son de plusieurs instrumens, ils danserent divers Ballets, ce qui fut la fin de cette Moralité.

On donnoit aussi le nom de *Moralités* aux représentations qui se faisoient anciennement aux entrées de nos Rois & de nos Reines, sur divers Théatres, parce que les sujets de ces représentations étoient tirés de l'ancien ou du nouveau Testament, d'une maniere assez simple. On représentoit même quelques Paraboles de l'Evangile.

Dans la suite des tems les Confreres de la Passion obtinrent la permission de faire jouer d'autres Mysteres que ceux de la Passion de N. S. & même des especes de Tragédies & de Comediés, mêlant le profane avec le sacré, ce qui fit appeller leurs représentations, comme on l'a déjà dit, *les Jeux des Pois pilés*. C'est dans ce tems là qu'on introduisit sur le Théatre

les perſonnages groteſques de *Jean Farine*, *Gille le niais*, *Gautier Garguille*, *Philippin*, *Guillot Gorgeu*, *Michel Croupiere*, *Gros René*, *Gros Guillaume*, *Gorgibus*, *Jodelet*, *&c.*

De quelques Comediens anciens.

Les Vies des hommes qui ſe ſont diſtingués, & qui ſont devenus recomandables, dans quelque profeſſion que ce ſoit, plaiſent toujours, & le même goût qui fait rechercher & garder leurs portraits, rend curieux de ce qu'on peut ſçavoir des particularités de leur vie. On aime à voir leur repréſentation, & à apprendre en quoi ils ont excellé, on aime même à les voir dans leur particulier, & dans le commerce familier de la vie. On a taché de remplir ces deux intentions autant qu'il a été poſſible, en recueillant avec grand ſoin tout ce qu'on a pû apprendre de ſingulier des Comédiens les plus fameux. On ſe flate que la lecture en fera plaiſir. Nous ne parlerons que de ceux de cette eſpece; car ce ſeroit perdre ſon tems que de groſſir un livre de ceux

qui ſont demeurés ſans nom & inconnus même parmi ceux de la même profeſſion.

Au reſte, qu'on ne s'imagine pas que la qualité de Comedien, qui ſemble ſi fort avilie aujourd'hui, ait toujours été dans le mépris : des hommes très-recommandables ſe ſont ſouvent adonnés à cet exercice. * *Thraſea Pœtus*, cet illuſtre Senateur Romain, que Neron fit mourir, lorſqu'après avoir fait périr tant de Citoiens vertueux, il voulut extirper, pour ainſi dire, la vertu même, avoit repréſenté des Tragédies, ſur le théâtre de Padouë, dont il étoit originaire. Suetone dit, que le même Neron avoit joué les premiers Rôles dans la Tragedie de *Canacée*, & dans celles d'*Oreſte*, d'*Œdipe*, d'*Hercule furieux*. Cet Hiſtorien raconte même un incident arrivé à la repréſentation d'Hercule, qui dût divertir les Spectateurs, autant & plus qu'aucune Scene de la piece. Un Soldat des Gardes qui ſervoit depuis peu, & qui étoit en faction ſur le théâtre, ſe mit en devoir de défendre ſon Empereur contre les Acteurs qui le vouloient enchaîner, dans l'endroit de

* Tacit. Annal. Liv. 3.

la piece, où Hercule devoit paroître chargé de fers.

Nous pouvons tirer de l'excellence des Poëmes anciens un préjugé sur le mérite des Acteurs; nous sçavons par les conjectures les plus certaines qu'ils devoient être excellens. La plûpart étoient nés esclaves, & soumis par conséquent dès l'enfance à faire un apprentissage aussi long & aussi rigoureux que leurs Patrons le jugeoient à propos. Ils étoient encore assurés de devenir un jour libres, opulens & considérés s'ils se rendoient habiles.

En Grece les Comediens illustres étoient réputés des personnages notables, & cette qualité dérogeoit si peu, que loin qu'elle exclut des premiers Emplois, on y a vû des Ambassadeurs & des Ministres d'Etats tirés de cette profession. * Aristodeme fut nommé l'un des dix Ambassadeurs de la Republique d'Athenes, pour conclure la paix avec Philippe de Macedoine.

Cependant la qualité de Comedien étoit fort odieuse à Rome. Il étoit défendu par les Loix à un Senateur d'é-

* Philip. de Demosth. Remarq. de Toureil.

pouſer une Affranchie ; aux fils & aux petits-fils de Senateur d'épouſer des Comédiennes, ou des filles de Comediens, & il étoit pareillement défendu aux filles & petites-filles d'un Senateur, de prendre alliance avec des Comédiens. Tibere ordonna qu'aucun Senateur ne les pourroit viſiter chez eux, & qu'un Chevalier Romain ne pourroit les accompagner dans la rue. * La premiere peine, dit Menochius, dont les Hiſtrions ſont punis par les Loix des Empereurs, eſt la note d'infamie, par laquelle ils ſont exclus des dignités, comme l'enſeigne entr'autres, Lucas de Penna ; ajoûtant que parmi ces Hiſtrions notés d'infamie, ſont compris ceux qui montent ſur le Theâtre, & y récitent des Comedies, encore qu'ils ne faſſent point de farces.

Mais quoique les Loix Romaines euſſent exclu la plûpart des Gens de Theâtre de l'état de Citoien, on avoit néanmoins à Rome beaucoup de conſidération pour eux, comme nous le prouverons plus bas. Ils y faiſoient

* De Arbitr. l. 2. c. 69.

impunément les importans, du moins autant, dit M. l'Abbé Dubos, que ces Eunuques qui chantent aujourd'hui en Italie.

On appelle Acteur, celui qui repréſente ſur le Theâtre quelque perſonnage d'une Piece Dramatique, ſoit Tragedie, ſoit Comedie. Tous ceux de cette profeſſion ſont connus aujourd'hui ſous le nom de Comédiens; quoique les anciens euſſent leurs *Tragediens* & leurs *Comediens*. Horace parle d'un Acteur qui jouoit le ſecond Rôle, en imitant le premier Acteur & qui ſe rabaiſſoit exprès pour ſervir de luſtre à l'Acteur principal. On ne ſçait pas trop aujourd'hui de quelle maniere jouoient ces ſeconds Acteurs.

Platon, après avoir dit que les Poëtes qui vouloient compoſer des Tragedies & des Comedies, n'y réuſſiſſoient pas également, ajoute que le genre Tragique & le genre Comique demandent chacun un tour d'eſprit particulier, & il déclare même * *Que les Acteurs qui déclamoient les Tragedies, n'étoient pas les mêmes que ceux qui récitoient les Comedies.*

* Republ. lib. 3.

On voit par plusieurs autres passages des Ecrivains de l'Antiquité, que la profession de jouer des Tragédies & celle de jouer des Comedies, comme on vient de le remarquer, étoient deux professions distinctes, & qu'il étoit rare que le même homme se mêlât de toutes les deux. Quintilien dit qu'*Esopus* déclamoit beaucoup plus gravement que *Roscius*; parce que le premier faisoit profession de jouer dans le Tragique; au lieu que celle de l'autre étoit de jouer dans le Comique. Chacun avoit contracté les manieres de la scene à laquelle il s'étoit particuliérement attaché. (a) *Roscius citatior, Esopus gravior fuit, quod hic Tragœdias, ille Comœdias egit.* C'est le caractére qu'Horace leur avoit déja donné.

Quæ gravis Esopus, quæ doctus
Roscius egit.

Les Acteurs qui répréſentoient sur le Theâtre les Poëmes Dramatiques chez les anciens, étoient appellés communément *Tragediens* & *Comédiens*

(a Inst. liv. 11. cap. 3.

Ceux qui n'étoient plus en état de paroître en public se retiroient pour mener une vie privée, après avoir suspendu leurs Masques au Temple de Bacchus.

Quoique les Comédiens, selon l'opnion commune, fussent bien autrement considérés à Athenes qu'à Rome, ils ne laissoient pas d'être traités durement par les Grecs; car Lucien nous apprend que souvent les Intendans des jeux faisoient foüetter en leur présence (*a*) les Acteurs qui répréſentoient mal Jupiter, Minerve, Neptune, &c.

Ils avoient de l'indulgence pour ceux qui ne s'acquittoient pas bien de certains personnages, comme d'un Messager ou d'un Esclave, mais on châtioit trés sévérement l'Acteur qui deshonoroit un Héros ou un Dieu, par des gestes lascifs & des contenances deshonnêres.

Les Acteurs de la Tragédie paroissoient élevés sur des souliers fort

(*a*) L'Empereur Caligula entendant la voix d'un Comédien qu'on foüettoit, trouva sa voix si belle & si harmonieuse, qu'il fit durer le supplice pour faire durer son plaisir.

hauts & magnifiques, mais fort embarraſſans, & les Acteurs de la Comédie avec des ſouliers bas; les uns & les autres étant maſqués, mais les premiers pleins de gravité, & les derniers affectans de faire rire les ſpectateurs.

Par pluſieurs paſſages des Auteurs anciens, entr'autres, d'Aulugelle, qui raconte l'avanture d'un Comedien, nommé Pollus, qui joüoit le perſonnage *d'Electre;* nous apprenons qu'ils diſtribuoient ſouvent à des hommes des rôles de femmes.

Theſpis répréſentoit lui-même ſes Tragedies, & c'étoit une coutume bien établie chez les anciens, que les Auteurs joüoient leurs Piéces eux-mêmes.

Les Romains appelloient ceux qui faiſoient profeſſion de monter ſur le Théâtre, pour répréſenter des Comédies en public, & pour de l'argent, *Comœdus*, *Mimus*, chantant, recitant ſes Piéces par les Bourgades, ſelon la coûtume des anciens Comédiens; car avant le Poëte Theſpis comme on l'a déja dit bien des fois, la Comédie n'étoit qu'un tiſſu de contes bouffons,

& les Comédiens montés sur des Charrettes, ne disoient que des grossieretés injurieuses, ou ils divertissoient le Peuple par des railleries basses, ou par quelque Chanson obscène. Eschile les habilla plus honnêtement, leur chaussa le brodequin, & les fit monter sur un Théâtre au lieu de Char.

Du tems de Neron, selon Petrone, on les appelloit *Homeristes*, parce qu'on les faisoit venir dans les Festins, pour réciter les beaux endroits d'Homere, (a) Athenée les nomme encore *Rhapsodi*, d'où est venu sans doute, notre mot de *Rapsodie*, qui est un amas de plusieurs choses, comme étoient les Vers que ces Comédiens recitoient: à moins qu'on ne veuille tirer cette étymologie de l'Iliade même d'Homere, qui étoit intitulée *Rapsodie*.

Les Grecs étoient fort sensibles au plaisir de l'Esprit, dont celui du Théâtre fait d'ordinaire le charme le plus décevant. Ils étoient si fort prévenus en faveur de tous les talens qui mettent de l'agrément dans la société, que leurs Rois ne dédaignoient pas de choi-

(a) Lib. 14. c. 3

sir des Ministres parmi des Comédiens. *In Scenam vero prodire & Populo esse spectaculo nemini in eisdem gentibus turpitudini* (a) *quæ omnia apud nos partim infamia, partim humilia*, (b) *partim ab honestate remota ponuntur.*

J'ai vû, dit (d) Montagne, en parlant des exercices du Théâtre, nos Princes s'y adonner, & représenter eux-mêmes en personne, à l'exemple de quelques anciens. Dans l'ancienne Gréce, dit-il, les Comédiens n'étoient nullement mépriſés, (d) *Aristoni Tragico aperit: huic & genus & fortuna honesta erant. Nec ars quia nihil tale apud Græcos pudori est eâ deformabat.*

M. Corneille Van-Alkemade, Auteur Flamand, qui a écrit un *Traité des Combats singuliers ou des Duels, qui étoient la maniere de terminer les differends & les Procès, au tems des premiers Comtes d'Hollande*; rapporte que s'il y avoit une grande différence entre les conditions des Combattans, dans les différends qui survenoient, celui des

(a) Tit. Liv. Hist. l. 24.
(b) Quint. Dial. de Or.
(c) Essais, ch. 25. p. 145.
(d) Tit. Liv. Déc. 3. l. 4.

deux qui l'emportoit du côté de la Noblesse, pouvoit substituer un homme qui se bâtît à sa place, pourvû toutefois qu'il fut l'intimé; au contraire, si le plus Noble étoit l'appellant, dès-là, il étoit censé déchoir en quelque maniere de son droit, & s'abaisser au niveau de l'Intimé. Alors il étoit contraint en Justice de payer de sa personne, & de subir le sort du combat. Il y avoit des exemples de cette Coutume, que l'Auteur réduit à trois sortes d'états; il n'étoit pas permis de les appeller en duel: & la raison qu'on en apporte, c'est que le Pape avoit formellement défendu cette voie de poursuite à leur égard. Les seconds étoient les Docteurs en Droit & les Médecins. La troisiéme classe des exemples du combat singulier, étoit celle des Comédiens. M. Van-Alkemade ne dit point la cause de leur éxemption, mais on peut raisonnablement soupçonner, ou que les Comédiens étoient peut-être très-rares en ces tems-là, & trop chers à l'Etat, pour les exposer au péril d'être tués, ou qu'étant infames par la disposition des Loix, on n'avoit voulu exposer personne à des combats sin-

guliers avec eux : quoi qu'il en ſoit ; cette exemption paroît très ſinguliere.

Archelaüs, Comédien Grec : c'eſt le premier Acteur dont nous ayons quelque connoiſſance. Lucien (*a*) nous en a conſervé la mémoire, en nous racontant les étranges effets qu'il produiſit à Abdére, lorſqu'il y joüa le Rôle de Perſée dans l'Andromede d'Euripide, où tous ceux qui l'avoient vû repréſenter étoient animés, juſqu'à en devenir malades des mêmes fureurs dont ils l'avoient vû poſſedé.

Satyrus, Acteur Grec, connu par rapport à Demoſthene, dont nous rapporterons ce trait d'Hiſtoire. Cet Orateur ayant été rebuté dans quelques harangues, & dans quelques cauſes qu'il plaidoit devant le peuple, comme il ſe retiroit chez lui la tête couverte tout confus & abbatu de triſteſſe, le Comédien Satyrus qui étoit de ſes amis le ſuivit. Démoſthene ſe plaignant à lui, de ce que, quoiqu'il prit plus de peine que les autres Orateurs, & qu'il eût preſque conſumé ſes forces dans l'étude, il étoit cependant aſſez malheureux, pour ne pouvoir ſe

(*a*) Trad. d'Ablan. Tom. 2.

rendre

rendre agréable au peuple; au lieu que des yvrognes & des mariniers ignorans & grossiers, étoient écoutés avec attention de ce même peuple. Vous avez raison, lui dit Satyrus; mais ne vous rebutez point, prenez courage, je remédierai bientôt à vôtre chagrin, si vous voulez prononcer en ma présence quelques vers d'Euripide, ou de Sophocle. Demosthène suivit son avis: en ayant donc prononcé quelques-uns qui se présentérent à sa mémoire, Satyrus les répétant après lui, leur donna une toute autre grace, en les prononçant avec une telle justesse de voix, de geste & de mouvement, que Demosthène même les trouva bien différens dans la bouche de ce Comédien, & reconnut par-là que pour plaire il falloit non-seulement bien parler, mais encore bien prononçer. C'est pourquoi il fit faire un cabinet souterrain, où il descendoit tous les jours pour régler son geste & former sa voix; & souvent il demeuroit deux ou trois mois entiers dans sa maison sans sortir, se faisant de dessein formé raser la moitié de la tête; afin que la honte de paroître dans cet état, l'empêchât de sortir, quand mê-

me il en auroit eu envie. On dit encore de lui, qu'il montoit quelquefois sur une montagne, & que là, il parloit à haute voix, ayant quelque caillou dans la bouche, afin que sa langue faisant des efforts pour bien prononcer, étant embarrassée par ces cailloux, elle parlât avec plus de liberté, & eût la prononciation meilleure, quand elle parleroit en public sans être gênée.

Neopt oléme, célébre Comédien Grec étoit favori de Philippe de Macédoine pere du Grand Alexandre, qui avoit une forte passion pour le Théâtre. *Toureil. Philipp. de Demost. Pref. p. 73.*

Aristodemus, Comédien Grec, fut, souvent envoyé par les Athéniens en ambassade vers Philippe, pour les affaires de la paix & de la guerre. Les Comédiens étoient en si grande considération chez ces peuples, qu'ils avoient des droits & des priviléges qu'on n'accordoit que très-rarement aux autres Citoyens.

Démetrius, Comédien célébre selon Quintilien : il avoit un son de voix fort agréable, & s'étoit attaché à joüer les Rôles des Divinités, des femmes

de dignité, des peres indulgens & des amoureux.

Stratocles, célébre Comédien, contemporain de Démetrius. Il avoit une voix aigre, & s'étoit livré à joüer les perſonnages des peres auſtéres, des paraſites, des valets fripons, & tous les caractéres qui demandent beaucoup d'action. Son geſte étoit vif, ſes mouvemens preſſés, & il hazardoit beaucoup de choſes capables de faire ſifler un autre que lui, comme le rire outré, &c. On en voit encore de nos jours, que le public gâte par des applaudiſſemens à contre-tems, & qui, par trop de confiance, hazardent des choſes auſſi ridicules que peu ſenſées.

Citheride, Comédienne : Marc-Antoine en fit ſa Maîtreſſe ; ce qui porta Fulvie ſa femme pour s'en venger, à ſe faire aimer d'Auguſte, & à l'exciter à la guerre contre ſon Mari. M. de Fontenelle fait parler ainſi cet Empereur, dans ſes Dialogues des Morts.

Parce qu'Antoine eſt charmé de Glaphire, (*a*)
Fulvie à ſes beaux yeux me veut aſſujettir

(*a*) C'eſt ainſi qu'il appelle Citheride.

Antoine eſt infidéle. He bien donc? eſt-ce à dire
Que des fautes d'Antoine on me fera pâtir?
Quoi! moi! que je ſerve Fulvie!
Suffit-il qu'elle en ait envie?
A ce compte, on verroit ſe retirer vers moi
Mille Epouſes mal ſatisfaites.
Aimez-moi, me dit-elle, ou combatons. Mais quoi?
Elle eſt bien laide, allons, ſonnez Trompettes.

Clodius Eſope, Comédien célébre, fleuriſſoit au ſeptiéme ſiécle de Rome, vers l'an 84. avant notre époque.

Cet Acteur & Roſcius, ont été les meilleurs ſujets qu'on ait vûs parmi les anciens Romains; Eſope pour le tragique, & l'autre pour le comique. Cicéron ſe mit ſous leur diſcipline, pour ſe perfectionner dans l'action.

Eſope faiſoit des dépenſes prodigieuſes, dit M. Bayle: on a fort parlé d'un repas où il fit ſervir un plat de terre qui coutoit 10000. liv. Ce plat ((*a*) ne fut rempli que d'Oiſeaux qui

(*a*) Plin. l. 10. c. 51. Ed. du p. Hard. & ſur ſes Corr.

avoient appris à chanter ou à parler, & qui coutoient chacun 600. liv. Le fils d'Esope ne donna pas moins dans le luxe que son pére. Il ne se contentoit pas de faire servir à ses conviés, les Oiseaux qui couroient le plus, comme sont ceux que l'on instruit à chanter, il leur donnoit aussi à avaler des perles dissoutes. Quelques-uns parlent de cela, continuë M. Bayle, comme s'il en eût fait métier & coutume, mais d'autres insinuent qu'il ne fit avaler des perles qu'une seule fois. Horace ne parle que d'une perle de grand prix, que le fils d'Esope avala, dissoute dans du vinaigre.

Esope, (*a*) malgré ses grandes dépenses, mourut riche de près de cinq millions, qu'il avoit amassés à joüer la Comédie. On dit qu'il se passionnoit de telle sorte sur le Theâtre, & qu'il se rempliſſoit si étrangement de son sujet, qu'il en devenoit extatique. Il tua un jour un homme pendant ses transports, dans le personnage d'Agamemnon, qui délibéroit de la mort de Thieste. Ciceron (*b*) nous apprend une

(*a*) Macrob, Saturn. l. 2. c. 10.

(*b*) Epist. 1. lib. 7. ad Famil.

avanture assés singuliere d'Esope ; il dit qu'étant déja tout usé, & voulant paroître aux jeux magnifiques que Pompée donna au peuple, en dédiant son Théâtre, ennuya tous les Spectateurs, & manqua tout à fait de voix, lorsqu'il récita l'endroit du serment où l'on exprimoit les peines que l'on vouloit bien subir, si l'on juroit avec fraude.

Roscius Gallus, selon Diomede, l. 3. fut le premier Comédien qui porta un masque sur le Théâtre de Rome, pour cacher le défaut de ses yeux qui étoient bigles, mais il ne dit pas dans quel tems il vivoit. Plusieurs écrivains se sont trompés, en attribuant le défaut de R. Gallus, au fameux Roscius.

Decius Laberius, Chevalier Romain, Comédien & Poëte Mimique, mort à Pouzzol l'an 44. avant notre époque.

Laberius, après s'être exercé longtems à composer de ces sortes de pieces de Théâtre ou farces, qu'on appelloit *Mimi*, à quoi il réussissoit par le penchant qu'il avoit à la médisance & à la raillerie, se laissa persuader à l'âge de 60. ans par les sollicitations & les libéralités de César de monter sur le

Théâtre, pour être lui-même l'Acteur de ces Piéces. Il y censura vivement Cesar; ce qui fit croître la faveur de Publius-Syrus, son concurrent dans la même Profession, à qui l'Empereur donna la préférence; mais pour consoler en quelque façon notre Laberius, il lui donna un anneau d'or & une somme d'argent. On raconte qu'une fois Laberius en descendant du Théâtre, voulut aller prendre place parmi les Chevaliers, mais il ne s'en trouva aucun qui lui en voulût faire, chacun jugeant qu'il s'étoit rendu indigne de ce rang. *Eusebe*, Macrob. L. 2.

Roscius, Comédien Romain, vers l'an 50. avant nôtre Epoque.

Ce fameux Acteur florissoit à Rome du tems de Jules César, qui avoit une forte passion pour le Théâtre, & dont il étoit le favori, selon Festus, il introduisit le premier à Rome, l'usage de se servir d'un masque sur le Théâtre, parcequ'il étoit louche & fort laid; le Peuple cependant se plaisoit à l'entendre à visage découvert, à cause de la douceur charmante de sa voix.

C'etoit dans le comique qu'il s'exerçoit. Ciceron en faisoit beaucoup de

cas. Il le défendit en jugement par l'Oraiſon, intitulée *Pour Roſcius Comédien.* Il dit en parlant de lui, qu'il étoit ſi habile dans ſon Art, qu'il n'y avoit que lui ſeul qui fût digne de monter ſur le Théâtre, & qu'il étoit en même tems ſi homme de bien, qu'il n'y avoit que lui qui n'y dût point monter. *Roſcius cùm artifex ejus modi ſit, ut ſolus dignus videatur eſſe qui in ſcenâ ſpectetur; tum vir ejuſmodi eſt, ut ſolus videatur dignus, qui eò non accedat.* Ce qui revient à ce qu'il dit ailleurs, que les plus conſidérables de Rome, qui eſtimoient Roſcius en converſation particuliere, ne le pouvoient eſtimer quand il joüoit ſur le Théâtre. *Noſtri ſenes perſonatum ne Roſcium quidem magnopere laudabant.*

Nous apprenons de Macrobe, que Roſcius touchoit près de 900. livres par jour des deniers publics, & que cette ſomme étoit pour lui ſeul, n'en partageant rien avec ſa troupe. L'Oraiſon que Ciceron prononça pour lui confirme bien le récit de Macrobe. Le principal incident du procès qu'avoit Roſcius, rouloit ſur un Eſclave qu'on prétendoit que Fannius lui avoit re-

mis, afin qu'il lui enseignât à joüer la Comédie, après quoi Roscius & Fannius devoient vendre cet Esclave pour en partager le prix. Ciceron ne tombe pas d'accord de cette societé, & il prétend que *Panurgus*, c'est le nom de l'Esclave, devoit être censé appartenir en entier à Roscius qui l'avoit instruit, parceque la valeur du Comédien excedoit de bien loin la valeur de la personne de l'Esclave. La personne de *Panurgus*, ajoûte Cicéron, ne vaut pas trente pistoles, mais l'Esclave de Roscius vaut vingt mille écus. Quand l'Esclave de Fannius n'auroit pas pû gagner dix-huit sols par jour, le Comédien instruit par Roscius pouvoit gagner dix-huit pistoles. Croiriez-vous, dit Ciceron dans un autre endroit, qu'un homme aussi désintéressé que Roscius, veuille s'approprier aux dépens de son honneur, un Esclave de trente pistoles, lui qui depuis dix ans nous joüe la Comédie pour rien, & qui par cette générosité, a manqué de gagner 1500000. livres; (*a*).

(*a*) M. l'Ab. Dubos avertit qu'en évaluant la Monnoye Romaine, il n'a pas suivi le calcul de Budée. Reflexion sur la Poësie & la Peinture.

je n'apprécie pas trop haut ; ajoute Cicéron, le salaire que Roscius auroit reçu, du moins, lui auroit-on donné ce qu'on donne à Dyonisia.

Roscius, le contemporain & l'ami de Ciceron, dit M. l'Abbé Dubos, étoit devenu un homme de considération par ses talens & par sa probité. On étoit si prévenu en sa faveur, que lorsqu'il jouoit moins bien qu'à l'ordinaire, on disoit qu'il se négligeoit, ou que par un accident auquel les bons Acteurs sont souvent sujets, il avoit fait une mauvaise digestion. *Noluit, inquiunt, agere Roscius aut crudior fuit.* (Cicer. de Or. Lib. 3. Enfin la plus grande louange qu'on donnoit aux hommes qui excelloient dans leur art, c'étoit de dire qu'ils étoient des *Roscius* dans leur genre. *Jam diu consecutus est ut in quo quisquis artificis excelleret, is in suo genere Roscius diceretur.* De Or. L. 1.

Dyonisia, fameuse Comédienne, florissoit à Rome du tems de Roscius. Nous voyons par l'Oraison de Ciceron pour Roscius, que la République Romaine donnoit cinquante mille écus par an à cette fameuse Actrice, pour jouer la Comédie.

Bathylle, fameux Pantomime, natif d'Alexandrie : il vint à Rome pendant le Regne de l'Empereur Auguſte, & fut affranchi de Mecenas. Il introduiſit avec Pylade une nouvelle maniere de Danſe, où l'on repréſentoit par des poſtures étudiées, & par des geſtes ingenieux, toutes ſortes de ſujets Tragiques, Comiques, & Satyriques. Ils firent une Troupe à part, & ne voulurent point ſe mêler avec les autres Comédiens; de ſorte qu'ils jouoient ſeuls leurs Comedies muettes ſur l'Orcheſtre, ſans autres Acteurs que des Pantomimes. Pylade excelloit dans la repréſention des Sujets Tragiques & majeſtueux; mais Bathylle réuſſiſſoit incomparablement mieux dans les ſujets Comiques ou Satyriques. Cela leur donna occaſion de ſe ſéparer, & de faire deux Troupes. *Lucien de Saltatione*, &c. *Athenée*, liv. 1. *Plutarque*, livre 7.

Pylades, natif de Cilicie, le plus célébre Pantomime de ſon tems. parut à Rome ſous l'Empereur Auguſte, & il inventa une ſorte de danſe compoſée de ſujets Tragiques, de Comiques & de Satyriques, dans laquelle

ils repréſentoient par des geſtes ingénieux, tout ce que le diſcours auroit exprimé. Il fit une troupe à part comme on vient de le dire, ſans ſe mêler dans les Tragedies & Comédies ordinaires, & ſe fit admirer du peuple, par l'artifice de ſes Comédies muettes, dont les Acteurs ne parloient que par les divers mouvemens du corps, des doigts & des yeux. Batylle exerça avec lui le même art, ainſi qu'on l'a dit. Mais il n'excelloit que dans les ſujets Comiques ou Satyriques; & Pylades réuſſiſſoit beaucoup mieux dans les ſujets Tragiques, graves & ſérieux. C'eſt pourquoi il firent deux bandes. C'eſt Pylades qui diſputa contre *Hillus* ſon diſciple, en préſence du Peuple Romain, pour ſçavoir qui des deux joueroit mieux le Perſonnage d'Agamemnon. Hyllus pour le repréſenter grand, s'éleva ſur ſes pieds; Pylades au contraire le fit rêveur; inſinuant par-là que le principal devoir d'un grand Prince, étoit de penſer au bien de ſes Sujets. Pylades dit alors à ſon Diſciple: *Tu le fais long, en non pas grand.*

Ce Pylades eſt le même Comédien

que Cesar fit fouetter, pour avoir montré un homme au doigt de dessus le Theâtre, car montrer un homme au doigt, étoit une action malhonnête, & passoit chez les Romains pour une grande injure.

Accusatorem qui digito dixerit, hic est. Juven. Sat. 1. Un jour que le Peuple crioit contre ce fameux Danseur de ce qu'en dansant le personnage d'Hercule furieux, il avoit fait quelques démarches indécentes & déréglées; il leva son masque & cria tout haut aux Spectateurs: *Sots que vous êtes, je représente un furieux;* ensuite continua sa danse.

Datus. Ce Comédien fit une chose qui paroîtra aussi singuliere que hardie; Neron avoit emprisonné son pere & fait noyer sa mere; dans une Satyre qu'il chanta à la fin d'une Piece, disant: *Adieu mon Pere, adieu ma Mere.* Le Comédien représentoit par ses gestes une personne qui boit dans l'eau & qui se noye; & en ajoutant sur la fin, *Pluton vous tire par les pieds*, il représentoit par ses gestes le Senat que Neron avoit menacé d'exterminer.

Paris, Egyptien, affranchi de Domitia, étoit Bâteleur, il fut en grande considération à la Cour de Neron * Suetone, *in Ner. & Domit.* dit que Domitien le fit mourir, & répudia sa femme, à cause de son commerce avec le Comédien Paris, & de ses autres impudicités publiques.

Pline le Jeune écrivit trois Livres, pour justifier en plein Senat le fils d'Helvidius, condamné à mort par Domitien, & faussement accusé par un insigne flateur, nommé Publius Cestus, Préfet du Trésor public; disant que dans la Préface d'une Tragedie de sa composition, il avoit désigné l'Empereur sous le nom de Paris & d'Ænone, à cause de son divorce avec sa femme Domitia Longina, à l'occasion du Comédien Paris.

M. Baillet en parlant de Juvenal, dit que nonobstant l'aigreur de ses Satyres, il ne laissoit pas d'être fort bien venu à Rome, mais qu'ayant piqué trop vivement dans ses vers un fameux Tabarin, nommé Paris, qui étoit fort au gré de Néron, il tomba

* Tacite l. 13. Ann.

dans la disgrace de l'Empereur, qui sous prétexte de le récompenser, l'envoya en Egypte sur la fin de ses jours, dans un honorable banissement. Voici l'Epitaphe de Paris, qu'on trouve dans Martial au XI. Livre Epig. 14.

EPITAPHIUM

Paridis Pantomimi.

Quisquis Flaminiam teris viator,
Noli nobile præterire marmor,
Urbis deliciæ, Salisque Nili,
Ars, & gratia, & lusus, & voluptas,
Romani decus & dolo Theatri,
Atque omnes veneres, cupidinesque,
Hoc sunt condita, quo * Paris sepulchro.

Apelles (*Suet. Vit. Calig.*) Acteur Tragique, qui vivoit sous le Regne de Caligula, fut tellement dévoué à ce Prince, même après s'être fait Comédien, qu'il le mit au nombre de ses Conseillers. Mais un jour Caligula

* Histrio nobilis quem interfici jussit Domitianus, quod eum deperiret Domitia Augusta. Sueton. Cap. 3. Domit.

montrant une ſtatue de Jupiter, lui demanda quel étoit le plus grand de ce Dieu ou de lui, qui ſe faiſoit paſſer pour tel, Apelles héſitant ſur ce qu'il avoit à répondre, Caligula le fit fouetter cruellement. Philon dit qu'il le fit mettre aux fers, & ordonna qu'on le fit tourner ſur une roüe.

Favo le Bâteleur, étoit Noble Romain; il repréſenta Veſpaſien à ſes funerailles, & le contrefit, ſelon la coûtume de ce tems-là, en imitant ſes paroles, ſes geſtes, ſes mœurs, & ſes inclinations. Il vivoit en 81. de notre Epoque.

Il portoit la figure qui repréſentoit l'Empereur & s'acquitta très bien de cette imitation; car ayant demandé aux Maîtres des Cérémonies, combien coûteroit la dépenſe de cette Pompe funebre, & lui ayant répondu qu'elle montoit à cent mille Seſterces; il s'écria: qu'on me donne cette ſomme, & qu'on me jette ſi on veut dans le Tibre; marquant par ces paroles l'avarice naturelle de Veſpaſien qu'il repreſentoit. *Sueton.*

Athanatus, Bâteleur, homme d'une

force prodigieuſe, qui ſe promenoit à Rome ſur un Théâtre, revêtu d'une cuiraſſe de plomb péſant cinq cent livres, & chauſſé avec des brodequins qui en péſoient autant. Il vivoit à Rome du tems de Favo, ſuivant le Pere Labbe, en ſon abregé Chronologique. Plin. Li. 7. chap. 20.

Des Comédiens qui ont été mis au nombre des Saints.

Quoique la qualité de Comédien ſoit très-ſuſpecte de mauvaiſes mœurs, on a vû des Comediens qui étoient très-honnêtes gens; & qui même quittant cette profeſſion ſont devenus des Saints que l'Egliſe révére, comme entre les autres ſainte Pélagie célébre Comédienne d'Antioche, au V. ſiecle, dont on fait la Fête le huit d'Octobre. M. Baillet, en ſa Vie des Saints, en parle en ces termes:

Un jour qu'elle paſſoit en habit de Comédienne devant l'Egliſe du Martyr S. Julien, Maximien & les autres Evêques en furent ſcandaliſés, à l'exception de Nonnus Evêque d'Heliopolis, en Syrie, qui fit ſur ce ſujet cette

reflexion morale, qu'il craignoit que cette femme qui avoit pris tant de peine à ſe parer pour plaire aux hommes, ne fût un jour la condamnation des Chrétiens, qui ont ſi peu de ſoin de ſe rendre agréables à Dieu.

Le lendemain, qui étoit un Dimanche, Pélagie qui avoit été Cathécumene vint à l'Egliſe, lorſque Nonnus y préchoit, fut touchée de ſa prédication, lui écrivit qu'elle vouloit ſe convertir, le vint trouver, & lui demanda le Baptême. Nonnus la baptiſa, & ſuivant l'uſage la confirma.

Enſuite Pelagie diſtribua tout ſon bien aux pauvres, ſortit d'Antioche, & ſe retira ſur la montagne des Oliviers, près de Jeruſalem, où déguiſée en homme, & ſe faiſant appeller *Pelage*, elle mena une vie très-auſtere.

Le Concile qui étoit aſſemblé à Antioche étant fini, Nonnus retourna à ſon Egliſe d'Heliopolis, & ayant entendu parler du Solitaire Pelage, chargea ſon Diacre Jacques, qui alloit en pélerinage à Jeruſalem, de s'informer des nouvelles de ce Solitaire. Il le viſita dans la Cellule où il étoit réclus, & lui parla de Nonnus. Pelagie

ſans ſe découvrir ſe recommanda aux prieres de ce S. Evêque. Elle mourut peu de tems après, & on reconnut ſon ſexe après ſa mort.

S. *Geneſt* de Rome, Comédien du tems de l'Empereur Diocletien, jouoit ſouvent les Myſteres des Chrétiens ſur le Theâtre, pour plaire à l'Empereur * & au peuple. Un jour il entreprit de repréſenter les Cérémonies du Baptême, & fit dans cette Piece le perſonnage de celui qui vouloit être baptiſé, mais lorſque le Prêtre & l'Exorciſte ſe préſenterent pour faire la Cérémonie du Baptême, il fut inſpiré d'embraſſer en effet le Chriſtianiſme. Il déclara qu'il vouloit recevoir la grace de J. C. & renoncer au culte des Idoles, ce que l'on prit pour une feinte. On pratiqua ſur lui toutes les Cérémonies, & on le revêtit d'une robe blanche; puis des Soldats parurent comme envoyés de la part de l'Empereur pour ſe ſaiſir de lui, en qualité de Chrétien, & le menerent devant celui qui faiſoit le Juge de Théatre, où l'on avoit preparé une ſtatue

* Surius Tome IV.

de Venus pour la lui faire adorer ; mais Geneſt proteſta hautement qu'il étoit Chrétien, qu'il adoroit le vrai Dieu, & non pas des ſtatues de pierre. L'Empereur crut d'abord qu'il ne faiſoit ſes proteſtations que pour mieux jouer ſon perſonnage, mais enfin, voyant que Geneſt parloit en Chrétien, & non pas en Comédien, il le fit battre de verges en préſence de tout le peuple, & l'envoya enſuite à un Préfet nommé Plautien. Ce dernier l'appliqua d'abord ſur le Chevalet, puis lui fit déchirer le corps avec des ongles de fer, & brûler les côtes avec des flambeaux ardens : Enfin ne pouvant vaincre ſa conſtance, il en écrivit à l'Empereur, lequel ordonna qu'on lui tranchât la tête, ce qui fut executé le 25. Août de l'année 303.

Ardaleon, Comédien d'Alexandrie ; ce fut un de ceux qui jouerent ſur le Théâtre les Myſteres des Chrétiens, pour les rendre ridicules, mais il fut converti tout-à-coup & ſouffrit le Martyr pour la foi de J. C. ſous l'Empire de Maximin-Galere, *Mart. Rom.* 14. Avril.

S. Porphyre, Comedien d'Andri-

nople s'étant fait baptiſer, par moquerie devant l'Empereur Julien l'Apoſtat, fut éclairé d'une lumiere celeſte, & déclara publiquement qu'il étoit Chrétien. Il eut auſſi-tot la tête tranchée, & gagna ainſi la Couronne du Martyre. *Martyr. Rom.* le 15. Septembre.

Des Comédiens François les plus diſtingués.

Jean de Serre, c'eſt le premier Comédien de notre nation, dont nous ayons quelques connoiſſance. Il étoit Joueur de Farces, ſelon Clément Marot, qui nous en a conſervé la mémoire, dans l'Epitaphe qu'il fit à la mort de cet Acteur, dans laquelle on voit ſon portrait & ſon caractere. La voici.

EPITAPHE.

Cy deſſous git, & loge en ſerre,
Ce très gentil fallot Jean Serre,
Que tout plaiſir alloit ſuivant;
Et grand Joueur en ſon vivant,
Non pas Joueur de dez, ne quilles,

Mais de belles farces gentilles:
Auquel jeu jamais ne perdit,
Mais y gagna bruit & crédit,
Amour, & populaire eſtime,
Plus que d'écus, comme j'eſtime,
Il fut en ſon jeu ſi adextre,
Qu'à le voir on le penſoit eſtre
Yvrogne quand il s'y prenoit,
Ou badin s'il l'entreprenoit,
Et n'euſt ſçeu faire en ſa puiſſance
Le ſage: car à la naiſſance
Nature ne lui fit la trogne,
Que d'un Badin ou d'un Yvrogne.
Toutefois je crois fermement,
Qu'il ne fit oncq ſi vivement,
Le Badin qui rit, ou ſe mord,
Comme il fait maintenant le mort.
Sa ſcience n'étoit point vile,
Mais bonne: car en cette Ville,
Des triſtes triſteurs deſtournoit,
Et l'homme aiſe en aiſe tenoit.
Or bref quand il entroit en ſalle,
Avec une chemiſe ſale,
Le front, la joue, & la narine
Toute couverte de farine,
Et coiffé d'un beguin d'enfant,

Et d'un haut bonnet triomphant,
Garni de plumes de chapons,
Avec tout cela je répons,
Qu'en voyant sa grace niaise,
On n'étoit pas moins gai ni aise,
Qu'on est aux Champs Elysiens.
O vous humains Parisiens,
De le pleurer pour récompense
Impossible est; car quand on pense,
A ce qu'il souloit faire & dire,
On ne se peut tenir de rire.
Que dis-je, on ne le pleure point;
Si fait-on, & voici le point:
On en rit si fort en maints lieux,
Que les larmes viennent aux yeux.
Ainsi en riant, on le pleure,
Et en pleurant rit-on à l'heure.
Or pleurez, riez votre saoul,
Tout cela ne lui sert d'un saoul,
Vous feriez beaucoup mieux en somme;
De prier Dieu pour le povre homme.

Henry le Grand dit Belleville, ou *Turlupin*; il prenoit ce dernier nom pour la Farce. Il étoit si facétieux, que son nom seul attiroit les Spectateurs, & les mettoit en train de rire. Il s'étoit

s'étoit rendu très-recommandable dans la Comédie facétieuſe, ou pour mieux dire, la Farce qu'on jouoit de ſon temstqu'il porta où elle n'avoit jamais été avant lui, ſecondé par *Gautier Garguille*, *Gros Guillaume* & *Guillot Gorju* ſes contemporains, auſſi illuſtres que lui dont on parlera. Ils ſont enterrés tous quatre dans l'Egliſe S. Sauveur à Paris.

Quand cet Acteur paroiſſoit ſur le Théatre avec ſes Camarades, c'étoit aſſez; ils n'avoient que faire de parler pour exciter des éclats de rire. On peut juger de-là du plaiſir que faiſoit leur Dialogue & leurs Scenes, mélées de Lazzis & de jeux de Théâtre, en quoi ils étoient véritablement très-habiles, & conſommés dans le métier; car *Turlupin* a joué la Comédie pendant plus de cinquante ans.

La plûpart des Farceurs de ce tems avoient trois noms, l'un de famille, l'autre de ſobriquet, & un troiſiéme de Comédien. Celui-ci s'appelloit dans le monde *Henry le Grand*, ſon ſobriquet étoit *Belleville*, & ſon troiſiéme nom *Turlupin*. Il étoit rouſſeau, mais bel homme, il étoit bien fait & avoit bonne mine. L'habit

L'habit qu'il portoit à la Farce étoit pareil à celui de *Brigueſle*, qu'on a tant admiré ſur le Théâtre du Petit-Bourbon, ils ſe reſſembloient en toutes choſes, auſſi-bien ailleurs que ſur le Théâtre. Ils étoient de même taille, à peu-près le même viſage; tous deux jouoient le Perſonnage du *Zany*, qu'on regardoit comme le facétieux de la bande. Ils portoient un même maſque, & on ne voyoit d'autre différence entr'eux que celle qu'on remarque en un Tableau entre un Original & une excellente Copie.

Jamais homme, au reſte n'a compoſé, joué, ni mieux conduit la Farce que *Turlupin*. Ses rencontres étoient pleines d'eſprit, de feu, & de jugement. Il lui manquoit cependant un peu de naïveté, nonobſtant cela, il paſſoit pour n'avoir pas ſon pareil dans le bas Comique : car dans le Comique raiſonné & de bienſéance, il y avoit des Comédiens de ſon tems qui étoient fort au-deſſus de lui.

D'ailleurs il étoit adroit, fin, diſſimulé & fort agréable en converſation. Il monta ſur le Théâtre de l'Hôtel de Bourgogne dès qu'il commença à

parler, & n'en descendit que pour entrer dans le tombeau. C'est assez dire que la passion de jouer la Comédie ne l'abandonna jamais, & qu'il la porta à l'excès. L'amour des femmes le tiranisa aussi, mais ce fut avant que de se mettre en ménage. Il fut marié deux fois, & laissa peu de bien à ses enfans, qui embrasserent la même Profession de leur pere; sa veuve se remaria à Dorgemon, le meilleur Comédien de la Troupe du Marais.

On voit son portrait en Estampe en pied, en habit de Théâtre, gravé par *Greg. Huret*, avec six vers au bas, mais ils ne sont pas assez bons pour être rapportés.

Hugues Gueru, dit *Flechelle*, ou *Gautier-Garguille*. Il portoit ce dernier nom dans la Farce. Mort à Paris, agé de soixante ans, & enterré à S. Sauveur, après avoir joué la Comédie plus de quarante ans de suite.

Quoique Normand, il contrefaisoit admirablement bien le Gascon, par l'accent, le geste & les manieres. Il étoit extrêmement souple, & toutes les parties de son corps lui obéissoient de sorte qu'on l'auroit pris pour une

vraie Marionnette. Il étoit très maigre, les jambes longues, droites, menues, & avec cela un très-gros visage, qu'il couvroit ordinairement d'un masque, avec une barbe pointue. Il portoit sur sa tête une calote noire, & plate, & à ses pieds des escarpins noirs; les manches de son pourpoint étoient de frise rouge, & le pourpoint & les chausses de frise noire.

Il représentoit toujours un vieillard de Farce, & dans ce plaisant équipage personne ne pouvoit s'empêcher de rire. Il n'y avoit rien dans sa parole, dans sa démarche, ni dans son action qui ne fût très-ridicule; & toute sa personne ainsi fagotée, sembloit être faite exprès pour un vrai farceur; enfin tout faisoit rire en lui. Aussi jamais homme de sa profession n'a été plus naïf & plus naturel.

Mais s'il ravissoit quand Turlupin & Gros-Guillaume le secondoient; lorsqu'il venoit à chanter seul, quoique la Chanson & l'air fussent fort mauvais pour l'ordinaire, c'étoit encore tout autre chose: il se surpassoit lui-même. Sa posture, ses gestes, ses accens, ses tons; tout étoit si burlesque

& si plaisant, que bien des gens n'alloient à l'Hôtel de Bourgogne que pour l'entendre ; en sorte que la chanson de Gautier-Garguille avoit passé en proverbe.

Cet homme si ridicule dans la Farce ne laissoit pas pourtant de jouer des Personnages de Roi, dans les pieces sérieuses avec aplaudissement. Quand il étoit masqué, & qu'il avoit une robe pour couvrir la défectuosité de ses jambes & de sa taille, c'étoit un homme à remplir quelque rôle que ce fût.

On peut juger par un petit *in*-12, imprimé à Roüen chez Denis Ferrand en 1632.* que *Gautier-Garguille* étoit le nom d'un Acteur Comique, qui depuis est resté au Théâtre, & qui a passé à tous ceux qui ont représenté de ces sortes de personnages facétieux. Son habit, selon une estampe du même Livre gravé en bois, étoit très-simple, portant des pantoufles au lieu de souliers, & un bâton à sa main ;

* Regrets facétieux, plaisant, & harangues du Sr. Thomassin, dédié au Sieur Gautier-Garguille.

une eſpece de bonnet fourré, & plat ſur la tête, ſans cravate, ni col de chemiſe qui parût, une camiſolle qui deſcendoit juſqu'à mi-cuiſſe, la culotte étroite, qui venoit ſe joindre aux bas, au deſſus du genouil, une ceinture de laquelle pendoit une gibeciere, & un gros poignard, qui paroiſſoit être de bois, paſſé dans la même ceinture. Le corps de l'habit étoit noir, les manches rouges, les boutons & les boutonnieres rouges ſur le noir, & noires ſur le rouge.

Ce Perſonnage autant qu'on en peut juger, ne récitoit que des balivernes, des puérilités & des inepties pour réjouir le bas peuple, comme les ſeuls titres de harangues & lamentations contenues dans le livre dont on vient de parler, le font voir. La premiere eſt intitulée *Harangues de M. Puſeau, ſur la mort d'un porc de haute graiſſe, qu'il avoit nourri & élevé fort tendrement. De M. Ciboule, ſur la mort de ſon aſne, nommé Travaillin. De Madame Fleur, ſur la mort de ſon Chat nommé* Mitoüars, &c. Ces harangues ſont terminées par ces mots Latins: *Difficile eſt Satyram non ſcribere.*

Ce Livre eſt terminé par ſept Prologues, de la compoſition, ſans doute, de Gautier-Garguille, & qu'il récitoit vraiſemblablement lui-même. Pour donner une idée de ces ſortes de piéces, nous en décrirons quelques traits.

« Sitôt que les Poſtillons d'Eole favoriſent le Monarque de Balivernes, » ils convoquent une armée navale » pour aſſiéger la Montagne ſourcilleuſe des Alpes à coups de pierre, & » lui faire prendre une Médecine de « Rhubarbe, pour vomir les tréſors » qui ſont enclos dans ſon Eſtomach, &c.

» Quelqu'un m'avoit reproché ces « jours paſſés, que je n'étois pas aſſés » mêlé en mes diſcours, tellement » que j'ai fait un Bouquet de mes menues penſées, & de la diverſité » d'icelles, pour attacher au bonnet « du plus ſévere cenſeur de la troupe, » afin qu'il confronte au Jardin des inventions, pour voir s'il y trouvera » des fleurs plus agréables, &c.

» Je dois vous apprendre que la Ville » de Londres eſt en Angleterre: qu'il » vient de fort bons coûteaux de Châ-

» telleraut, & bien peu de finance de
» la bourse des avaricieux, du nombre
» desquels votre vertu est exceptée.
» Une chose que je dois vous dire,
» c'est de ne pas pencher tellement
» l'oreille à la symphonie de ce passe-
» tems, que quelques Opérateurs
» manuels ne cooperent avec le ga-
» limatias, & ne s'en servent com-
» me d'une musique ou d'une voix
» acheloïse, plutôt pour le ravissement
» & prise formelle de vos bourses,
» que pour l'applaudissement de vos
» oreilles, &c.

» Le champ de mes inventions
» étant si stérile, que s'il n'est ar-
» rosé des douces liqueurs de votre
» bienveillance, il est difficile qu'il
» puisse produire des fleurs dignes de
» vous être offertes: Philippot viendra
» incontinent, qui se promet sous l'assû-
» rance de votre supplément, de vous fai-
» re rire & pleurer tout ensemble, afin
» que la modération de l'un tempére la
» violence de l'autre.

» Comment, me contaminer de la
» sorte? ha! je vous jure par toutes les
» décrétales & codes que je m'en
» vengerai. Oüi, Messieurs, certains

» Podagres, comme *dit Menotus* en ſes » Sermons, ſouflé à tire-larigot, m'ont » par bravade fait improviſément ſor- » tir de mon cabinet, pour appointer « un different de bonne maiſon, ſans » me donner le tems de mettre une » doſe d'éloquence dans ma gibeciere, » &c.

» Puiſque la fin de notre vocation ne » tend à autre choſe qu'à repréſenter » les actions humaines, & que notre » Théâtre eſt comme un abrégé de ce » grand Monde, j'ai penſé que vous » m'honoreriez d'une favorable au- » dience, ſi en peu de mots je vous » en diſois mon avis. Sans donc dé- » guiſer le ſujet, je ſoutiendrai le » menſonge être fort utile & néceſ- » ſaire à l'homme; & qu'une des » grandes vertus qui rend aujourd'hui » recommandable, eſt de ſçavoir » mentir parfaitement. Mais, dira ici » quelque carreleur de ſabots, ou quel- » que ſavetier à courte alêne, vous vous » tirez du pair, M. le Comédien; & « cependant le plus ſouvent vous ren- » voyez les gens chez eux, auſſi peu ſa- » tisfaits de vos ſpectacles, que ſi en un feſtin on les avoit traités en taille-douce, &c.

» *Meſſieurs & Dames*, je deſirerois, » ſouhaiterois, voudrois, demande- « rois & requererois, déſirativement, » ſouhaitativement, volontativement, demendativement, & requiſitativement, » avec mes déſiratoires, ſouhaitatoires, » &c. Vous remercier de votre bonne « aſſiſtance & audience, en une petite » farce réjouie & gaillarde que » nous vous allons repréſenter, avant » laquelle je veux faire une grande, » petite, large, étroite & ſpacieuſe re- » montrance qui vous fera rire, &c.

Nous croirions abuſer de la patience du Lecteur, ſi nous donnions plus d'étendue aux quolibets, Sarcaſmes, & Trivialités de Gautier-Garguille; ce que nous venons d'en rapporter, ſuffit pour donner une idée de ce Farceur, & pour faire comprendre ce que c'étoit que la Comedie en France dans ces tems-là.

Son portrait eſt gravé par Rouſſelet, d'après Gregoire Huret, avec ſix vers au bas; ſa ceinture eſt chargée d'une gibeciere & d'une écritoire, ſans coûteau. Il a un maſque avec mouſtache ſans barbe, & les cheveux plats & courts, arrondis autour de la tête.

Robert-Guerin, dit *la Fleur*, ou *Gros-Guillaume*, mort à Paris fort âgé, & enterré à saint Sauveur, après avoir joüé la Comedie pendant plus de 50. ans.

Après avoir été long-tems Boulanger, il devint farceur à l'Hôtel de Bourgogne, & prit le nom de *la Fleur*. En changeant de condition, il ne changea point de mœurs, ce fut toujours un bon gros yvrogne, une ame basse & rampante. Son entretien étoit grossier; & pour être de belle humeur, il falloit qu'il grenouillât & qu'il bût chopine avec son compere le Savetier dans quelque taverne. Il n'aima jamais qu'en lieu bas, & se maria en vieux pécheur sur la fin de ses jours, à une fille assés belle, mais déja âgée. Voilà ses vices; venons à ses autres qualités.

Il étoit si gros & si ventru, que les satyriques de son tems disoient, qu'il marchoit long-tems après son ventre. Cette incommodité cependant qui auroit nui à un autre, étoit ce qui lui servoit le plus à faire rire. Jamais il ne paroissoit sur le Théâtre qu'il ne fût garotté de deux ceintures, l'une

au-dessous du nombril & l'autre près des mamelles, ce qui faisoit un effet si bizarre, qu'on l'eût volontiers pris pour un tonneau, dont les cerceaux ne ressembloient pas mal aux ceintures.

Il ne portoit point de masque, mais il se couvroit le visage de farine, & ménageoit cette farine de sorte, qu'en remuant un peu les lévres, il blanchissoit tout d'un coup ceux à qui il parloit. Ce qu'il y avoit de plus surprenant en lui, c'est que quelquefois sur le point d'entrer au Théâtre avec sa belle humeur ordinaire, la gravelle & la pierre dont il étoit souvent tourmenté, le venoient attaquer si cruellement qu'il en pleuroit de douleur. Cependant il se faisoit violence, il joüoit son rôle malgré de si grands maux, & malgré sa contenance triste, & ses yeux larmoyans, il divertissoit autant que s'il n'eût point senti de mal. Avec une si grande incommodité, il vêcut jusqu'à près de 80 ans sans être taillé. Il ne laissa qu'une fille qui suivit la même profession de son pere, & qui épousa *la Thuillerie*, un des meilleurs Comediens de l'Hôtel de Bourgogne.

Son portrait eſt gravé par Rouſſelet ; d'après *Greg. Huret.*

Bertran Haudrin, dit *Saint Jacques*, ou *Guillot Gorju*, mort à Paris en 1648. âgé d'environ 50 ans.

Ce Comédien ſuivit de près les excellens hommes dont on vient de parler, & quand il deſcendit du Théâtre, la farce en deſcendit avec lui. Il étoit de bonne famille ; ſes parens le firent d'abord étudier en Medecine ; mais abandonnant cette étude pour voyager, il s'érigea bientôt en Bouffon & en Charlatan ; auſſi avoit-il tant de pente pour ce métier, qu'en peu de tems il ſe rendit capable de remplir la place de Gautier-Garguille à l'Hôtel de Bourgogne, où les Comédiens l'attirerent. On dit qu'il avoit été quelque tems chez un Apoticaire à Montpellier, mais que la ſeringue qu'on lui faiſoit porter en Ville le rebuta, de ſorte qu'il aima mieux être Comédien.

Son perſonnage ordinaire étoit de contrefaire les Médecins ridicules, qu'il répréſentoit ſi bien, que les Medecins eux-mêmes ne pouvoient s'empêcher de rire, non plus que ſes propres parens, de la même profeſſion ;

quoiqu'au déſeſpoir de lui voir faire un métier qui les deshonoroit.

Il avoit une ſi excellente mémoire, que tantôt il nommoit une infinité de ſimples très-diſtinctement, quoiqu'avec grande volubilité; tantôt les droques des Apoticaires, d'autres fois tous les ferremens des Chirurgiens, ou les outils des artiſans dont il étoit queſtion: & avec une telle viteſſe, que l'eſprit avoit peine à le ſuivre.

Après avoir été environ huit ans farceur, il quitta le Théâtre, & ſe fit Medecin à Melun; mais s'ennuyant là d'une vie oiſive & langoureuſe, il tomba dans une telle mélancolie, qu'il fut obligé de revenir à Paris, où il mourut peu de tems après.

C'étoit un grand homme noir, fort laid, les yeux enfoncés, avec un grand nez; il joüoit toujours avec un maſque. Son portrait eſt auſſi gravé par *Rouſſelet*, d'après *Gregoire Huret*.

Julien de l'Epy, autrement dit *Jodelet*, frere cadet de *l'Epy*, Acteur Comique, qui joüoit les Rôles de *Jodelet*, ancien caractere des perſonnages Comiques, comme de valet, d'intriguant, &c. C'eſt le premier qui a joüé

le Rôle de *Dom Japhet d'Armenie* ; dans la piece de Scarron, & qui a joüé d'original tous les Rôles de valets, dans les pieces de cet Auteur, qu'il faisoit exprès pour lui : & dans les deux premieres piéces de Scarron, ayant joüé les deux Rôles de *Jodelet soufflete*, & de *Jodelet Maître & Valet*, le nom lui est resté. Il joüoit ces Rôles avec une grande barbe ou moustache peinte en noir, & le reste du visage fariné.

Il étoit très-excellent Comédien ; avec des traits si marqués & si comiques, qu'il n'avoit qu'à se montrer pour exciter des éclats de rire, qui s'augmentoient encore par la surprise qu'il témoignoit de voir rire les autres. Cet Acteur nous prouve ce qu'on a déja remarqué plus d'une fois, au sujet de quelques Comédiens qui ont paru sur le Theâtre avec grand succès, quoiqu'avec des défauts très-considérables; car Jodelet parloit beaucoup du nez, & ne laissoit pas de faire un plaisir infini par les manieres, autant spirituelles que naïves, naturelles & niaises. Ce défaut du nez est marqué par Scarron, dans sa piece du Maître Valet, où il fait dire à Habelle, en parlant de Jo-

delet, qu'on prend pour Dom-Juan.

Il semble qu'il ne songe à rien qu'à faire rire ;
Toujours dans l'action d'un homme extravagant,
Soit par accoûtumance, ou soit par accident ;
Parlant toujours du nez, &c.

N. De l'Epy étoit son frere aîné ; lequel joüoit les Vieillards dans les pieces de Scarron ; ce qui l'avoit mis en quelque réputation.

TRADITION.

Gautier Garguille, Gros Guillaume & Turlupin, étoient Garçons Boulangers du Fauxbourg saint Laurent à Paris, sans étude, mais avec de l'esprit ; ils étoient bons amis, & se mirent en tête de faire la Comédie, & de composer des pieces ou fragmens Comiques, sur tout ce qui pût leur venir en pensée, ce qu'on a appellé depuis, *Turlupinades*. En quittant leur profession, ils prirent des habits de théatre convenables à leurs caracteres.

Gautier Garguille faisoit d'ordinaire le Maître d'École, c'étoit son rôle favori; quelquefois le sçavant avec un livre de Chansons de sa façon qu'il débitoit; & quelquefois le Maître de la Maison, le tout selon leurs sujets; aussi nous le represente-t-on, ou avec un livre à la main, où avec un bâton, mais toujours avec une écritoire au côté, & vêtu de noir avec des manches rouges, une calle noir, & une perruque de plumes de poules, coupées ras des oreilles.

Gros Guillaume, selon les Estampes que nous en avons, avoit une calle aussi, ou baretre ronde, une mentoniere de peau de mouton, une culotte rayée, de gros souliers gris, noués d'une touffe de laine, ou de cordons, & & étoit envelopé d'un sac aussi plein de laine, lié au haut des cuisses, son caractere étoit d'être sententieux; & le prude Turlupin, tantôt valet, tantôt intrigant & filou, joüoit avec feu, & les bons mots ne lui manquoient pas.

Ils allerent de leur chef, louer un petit jeu de Paume à la porte Saint Jacques, qui y est encore à l'entrée du

foſſé qu'on appelle de l'Eſtrapade, & avec un théatre portatif & des toiles de bateau pour leur ſervir de décorations; ils jouoient depuis une heure juſqu'à deux, ſurtout pour les Ecoliers; & les ſoirs à raiſon de 2 ſols 6 deniers par perſonne.

Ils joüerent pendant un aſſés long-tems, & ils y faiſoient leurs affaires, lorſque les grands Comédiens de l'Hôtel de Bourgogne allérent ſe plaindre au Cardinal de Richelieu, que des bâteleurs alloient ſur leurs droits, & demanderent qu'ils fuſſent chaſſés. Son Excellence voulut bien leur répondre qu'il ne falloit jamais condamner perſonne ſans l'entendre.

Ils furent mandés, & eurent l'honneur de donner en préſence du Cardinal, dans un Alcove du Palais Royal, où ils ſe ſurpaſſerent, la ſcene de *Gros Guillaume* en femme, fondante en larmes, pour tâcher d'appaiſer la colere de *Turlupin* ſon Mari, qui, le ſabre à la main, vouloit lui couper la tête à chaque inſtant ſans vouloir l'écouter; ſcene d'une heure entiere, dans laquelle cette femme, tantôt debout, tantôt à genoux, di-

soit à ce Mari, tout ce qu'il y a de plus fort, & tentoit tous les moyens pour l'attendrir, sans en pouvoir venir à bout; au contraire, le Mari redoublant ses menaces : Vous êtes une masque, dit-il, je n'ai point de compte à vous rendre, il faut que je vous tuë. Eh! mon cher Mari, reprit-elle, je vous demande la vie, je vous en conjure par cette soupe aux choux que je vous fis manger hier, & que vous trouvâtes si bonne; à ces mots le mari se rend, le sabre lui tombant des mains; ah! la carogne, dit-il, elle m'a pris par mon foible; la graisse m'en fige encore sur le cœur, &c.

Son Eminence envoya chercher les Comédiens; & leur dit qu'ils avoient tort, qu'ils n'étoient que des paresseux, que l'on sortoit toujours triste de la représentation de leurs pieces, & leur ordonna de prendre ces trois Acteurs comiques, & de les laisser joüer sur leur théâtre, ce qu'ils faisoient sans femmes, disant qu'ils n'en vouloient point, parce qu'elles les désuniroient.

Voici une autre scene. Le Gautier

Garguille vomiſſoit mille imprécations contre les ſervantes, ajoûtant qu'il étoit obligé d'en changer tous les huit jours, & après avoir détaillé tous leurs défauts, il finiſſoit par celui de la malpropreté, en répétant vingt fois à ſuer ſang & eau, qu'il avoit trouvé les ſiennes ſe peignant ſur la marmite, & qu'il n'étoit plus ſurpris de trouver des cheveux dans ſa ſoupe; oh! bien, lui diſoit Turlupin, celle que je vous ai promiſe eſt le Phénix des ſervantes, vous ne trouverez plus de cheveux, elle ſe coëffe toujours à la cave, &c.

Gros Guillaume joüoit à viſage découvert, ſes deux camarades toujours maſqués. Il eut la hardieſſe de contrefaire un Magiſtrat par un tic à la bouche, & trop bien, car quelques jours après, ils furent tous trois décretés, Gautier & Turlupin prirent la fuite, Gros Guillaume fut mis au cachot dans la Conciergerie. A quelque tems de-là, Gros Guillaume tomba malade de faiſiſſement, il n'y put ſurvivre, & la douleur de ſa mort emporta ſes deux camarades dans la même ſemaine. Ils jouoient encore en 1632. On dit que Turlupin ſe nommoit Boyvert.

Guillot Gorju, joüoit le caractere du Docteur, ou du Bailly avec *Gandolin & Jodelet*: c'étoient les camarades de *Contugi*, natif d'Orviette; celui-ci faisoit dresser un théatre les après dînées devant la boutique à l'entrée de la ruë Dauphine, pour faire valoir dans son rôle d'Opérateur, la vertu de son Orviétan. Il y avoit encore *Jaquenin*, *Jadot* & *Locatelly*, connu sous le nom du fameux *Trivelin*, de l'ancienne troupe Italienne. Ils sont tous trois enterrés dans l'Eglise des Grands Augustins. Du tems de ce dernier, le célébre Dominique n'étoit que le *secondo Zany*.

Trivelin avoit juré de ne se jamais marier, mais en allant à Notre-Dame de Liesse y accomplir un vœu, il trouva dans le carosse une Dame qui y alloit pour le même sujet, ils y firent connoissance, & s'épouserent à Paris à leur retour.

EPITAPHES.

Gautier, Guillaume & Turlupin,
Qui mettoient le Monde en liesse,
Ont tous trois rencontré leur fin,

Avant qu'avoir vû leur vieilleſſe ;
Paſſant, tu n'arrêteras pas,
Si tu veux ſçavoir leur trépas,
En deux mots je te le vais dire :
Sçache que la Mort prend ſon tems
De retirer les Charlatans,
Quand perſonne ne veut plus rire.
Gautier, Guillaume & Turlupin,
Ignorans en Grec & Latin,
Brillerent tous trois ſur la Scene,
Sans recourir au ſexe feminin,
Qu'ils diſoient un peu trop malin ;
Faiſant oublier toute peine,
Leur Jeu de Théatre badin
Diſſipoit le plus fort chagrin,
Mais la mort en une ſemaine,
Pour venger ſon ſexe mutin,
Fit à tous trois trouver leur fin.

EPITAPHE

De Jacques Mernable, autre Joueur de Farces.

Tandis que tu vivois, Mernable,
Tu n'avois ni Maiſon, ni Table

Et jamais, pauvre, tu n'as vû
En ta maiſon le pot au feu ;
Ores la mort t'eſt profitable :
Car tu n'as plus beſoin de table ;
Ni de pot ; & ſi déſormais
Tu as maiſon pour tout jamais.

Pluſieurs Comédiens de l'Hôtel de Bourgogne avoient au Théatre des noms particuliers, tant pour les rôles ſérieux que pour les rôles comiques, peut-être par égard pour leurs parens. D'ailleurs les caracteres de bas-comique étoient preſque tous chargés, & on les repréſentoit maſqués ; par exemple, *Henri* le Grand, qui vouloit cacher ſon nom de famille, s'appelloit *Belleville*, comme Comédien, & *Turlupin*, comme farceur.

Hugues Gueru, étoit connu dans les Pieces ſérieuſes, ſous le nom de *Flechelle*, & dans la Farce, ſous celui de *Gautier-Garguille*. C'eſt de cette maniere que *Robert Guerin* prit le nom de la *Fleur* & de *Gros Guillaume*.

Du Laurier, Comedien, Auteur des

Fantaisies de Bruscambille, contenant plusieurs discours, Paradoxe, Harangues, & Prologues facétieux, imprimés à Lyon en 1618. *in*-12.

Bellerot, Comedien, Chef de Troupes contemporain & Emule de Mondory.

Bellecorse, c'étoit une Comédienne. Benserade en devint passionément amoureux, il quitta pour elle la Sorbonne, où il étudioit, & l'état Ecclésiastique, auquel il étoit destiné. Ce fut pour plaire à cette Actrice qu'il fit, à l'âge de dix-huit ans, sa Tragédie de Cleopatre.

Blandimare & Gandolin, sont deux Personnages Comiques de l'ancien Théâtre. Ce dernier étoit une espéce d'Arlequin, à ce qu'on voit par son portrait en estampe, avec ces vers au bas :

Gandolin par sa Rhétorique
Nous fait la rate épanoüir,
Et pour n'avoir plus la colique,
Il faut tant seulement l'ouir.
Quelques fables qu'il nous raconte,
Elles ont un bel effet,
Que chacun y trouve son compte,
Et s'en retourne satisfait.

Mondory d'Orleans, étoit comme le chef de la Troupe du Marais, très-excellent Comédien, beau parleur, auſſi étoit il chargé de l'emploi d'Orateur du corps, c'eſt-à-dire de faire les annonces, & les petits diſcours dont on les accompagnoit en ce tems-là. Dorgemont, ſon camarade, lui ſucceda dans cet office : c'étoit un homme d'une taille moyenne, mais bien priſe, la mine haute, le viſage agréable & expreſſif. Il avoit de petits cheveux crepés avec leſquels il jouoit tous ſes rôles de Heros ſans avoir jamais voulu mettre de perruque. Cet habile Acteur mourut par le trop d'ardeur qu'il avoit dans la repréſentation des Perſonnages qu'il jouoit. M. de S. Evremond, rapporte qu'il fit de ſi grands efforts en jouant le rôle d'Herode, dans la Tragedie de Mariane, que cela lui cauſa la mort ; ce qu'il faut entendre par-là, c'eſt que Mondory tomba en apoplexie en jouant ce rôle, il reſta paralytique d'une partie du corps, & ſa langue ſe trouva embarraſſée. Il ſe retira dans une maiſon qu'il avoit auprès d'Orleans pour y finir ſes jours. Cependant le Cardinal de Richelieu

la

le fit revenir à Paris, & l'engagea à jouer le principal rôle dans la Comédie de l'*aveugle de Smirne*, mais il n'en put jouer que deux Actes. Il s'en retourna dans sa retraite, avec une pension du Cardinal de 2000. liv. Les Seigneurs de ce tems-là se signalerent aussi en libéralités; car soit pour faire leur cour au premier Ministre, soit pour récompenser le mérite de ce fameux Comédien, ils lui donnerent presque tous des pensions, ce qui fit à Mondory environ huit ou dix mille liv. de rente, dont il jouit jusqu'à sa mort.

Il jouoit les grands rôles avant Floridor. Scaron fait dire à la Rancune dans son Roman comique en parlant des Acteurs en réputation de son tems: Belleroſe étoit trop affecté, Mondory trop rude, Floridor trop froid.

Le Prince de Guimené disoit de ce fameux Comedien, *homo non periit, sed periit artifex.* On a dit depuis la même chose de Scaramouche dans le tems qu'il représentoit sur le Théâtre des Italiens à l'Hôtel de Bourgogne.

Montfleury, Comedien de la Troupe Royale, mourut en 1667. La Tragedie de la *mort d'Asdrubal*, est de son fils;

C'étoit un homme de beaucoup d'esprit, & Acteur universel. Il excelloit également dans le Tragique & dans le Comique. C'est un de ceux qui a le plus fait valoir les premieres pieces de P. Corneille du tems du Cardinal de Richelieu. Il avoit l'air noble, & les manieres polies & agréables. Sa réputation étoit très-grande.

On assure qu'il avoit joué Oreste d'original, dans l'*Andromaque* de Racine, & qu'il mourut même dans le tems que cette piece commençoit à être goutée. M. de saint Evremond écrivant à M. de Lionne en 1668. ou 1669. lui dit, en parlant d'Andromaque: Vous avez raison de dire que cette Piece est déchue par la mort de Monfleury; car elle a besoin de grands Comédiens, qui rempliſſent par l'action, ce qui lui manque. Attila au contraire a dû gagner quelque chose à la mort de cet Acteur. Un grand Comedien eût trop pouſſé un rôle assez plein de lui-même, & eût fait faire trop d'impression à sa férocité sur les ames tendres.

On prétend qu'il mourut par les efforts violens qu'il fit en jouant Oreste,

où l'on assûre que son ventre s'ouvrit, il étoit si prodigieusement gros, qu'il étoit soutenu par un cercle de fer. Il faisoit des tirades de vingt vers de suite, & poussoit le dernier avec tant de véhemence, que cela excitoit des brouhahas & des aplaudissemens qui ne finissoient point. Il étoit plein de sentimens pathetiques, & quelquefois jusqu'à faire perdre la respiration aux spectateurs.

Le chant & l'emphase étoient le seul genre de déclamation qui fut alors connu. Moliere dans l'Impromptu de Versailles, osa en faire sentir le ridicule, & y critiquer, entre autres, le ton emphatique & de démoniaque de Montfleury dans la scene de *Nicomede*, où Prusias, représenté par cet Acteur, s'entretient tout seul avec son Capitaine des Gardes. Montfleury étoit gros, c'est à quoi Moliere fait allusion dans la même Piece. Il jouoit les Rois & les rôles emportés; il laissa trois enfans, un fils connu par ses Pieces de Théâtre, & deux filles, dont l'une appellée Mlle. d'Ennebault, étoit Comédienne de l'Hôtel de Bourgogne, & l'autre de la troupe du Marais. La

Dlle. Mariane d'Angeville, aujourd'hui Actrice d'un très-grand mérite, Niéce de la célébre *Charlotte Desmares*, Actrice inimitable, est arriere-petite-fille de Montfleury du coté de sa grand-mere, fille de la Dlle. d'Ennebault.

Montfleury passe pour l'Auteur de la Piece intitulée *Le Comédien Poëte*, Comédie en cinq Actes, dont on donna la premiere représentation sur le Théâtre de la rue Mazarine, le 10. Novembre 6173. & qui eut quatorze représentations : néanmoins & selon toutes les apparences il n'y avoit pas la meilleure part ; car on trouve dans les Regiſtres des Comédiens de ce tems-là : donné à Mrs. de Montfleury & Corneille chacun 660 liv. de l'argent qu'on a retiré à la Piece du *Comédien-Poëte*, faisant 1320 liv. le 29. Décembre 1673.

Le Noir de la Torilliere, pere des Dlles. Baron & Dancourt, du Sieur de la Torilliere dernier mort, & Grand pere de celui d'aujourd'hui, étoit très-bon Acteur Tragique de la troupe Royale en 1674.

C'étoit un très-gracieux Comédien ; quoique d'une taille médiocre, mais

il avoit de beaux yeux & de belles dents. Il jouoit les rôles de Rois & de Payſans. On remarquoit un défaut en lui, qui étoit d'avoir un viſage riant dans les paſſions les plus furieuſes, & les ſituations les plus triſtes.

Il étoit contemporain de la Fleur, & lui ſucceda dans les rôles de Rois. L'Auteur de la recherche ſur les Théâtres dit, qu'il étoit Gentilhomme, & Officier dans les troupes du Roi. On prétend que le goût qu'il avoit pour la Comédie, le détermina à demander à ſa Majeſté la permiſſion d'entrer dans la troupe de Moliere. Le Roi ſurpris de cette demande, lui donna quelque tems pour faire des réflexions ſur le parti qu'il vouloit prendre: la Torilliere perſiſta dans le deſſein de ſe faire Comédien, & le Roi y conſentit. En 1667. Moliere le chargea d'aller avec la Grange ſon camarade à Lille en Flandre, préſenter un Placet à S. M. ſur la défenſe qui fut faite à Moliere & à ſa Troupe le 6. Aouſt, de jouer le Tartuffe juſqu'à nouvel ordre. Après la mort de Moliere, il fut un de ceux qui quitterent le Palais Royal pour paſſer de leur gré à l'Hôtel de Bourgogne.

Françoiſe Jacob d'Ennebault, ſœur de Mademoiſelle Dupin, fille de Montfleury, grand'-mere maternelle de Mlle. Deſmares, étoit une des plus anciennes Actrices de l'Hôtel de Bourgogne en 1674. Elle vint dans la troupe de Guenegaud en 1681. avec une part. Son fort étoit ſes rôles de traveſtiſſement en homme. Elle étoit grande, fort puiſſante, & de bonne mine. Elle chantoit dans les intermedes du Malade Imaginaire.

De Villiers, Acteur & Poëte Comique, Gentilhomme d'extraction, mort à une Terre qu'il avoit acquiſe auprès de Paris, étoit retiré de la troupe Royale, & il en touchoit une penſion en 1674. C'étoit un petit homme qui jouoit les ſeconds rôles Comiques, & les jouoit très-bien. Ses Pieces de Théatre ſont :

Le Feſtin de Pierre, Tragi-Comedie, en vers. Cette Piece parut avant celle de Moliere.

L'Apotiquaire dévaliſé.

Les Ramoneurs. 1662.

Les trois viſages.

La Magie ſans Magie.

De Salbray, Comedien de l'Hôtel

de Bourgogne en 1674. & Poëte Dramatique. Les Pieces qu'on connoit de lui, sont :

L'enfer divertissant.

La belle Egyptienne.

Andromaque, Piece en Machines.

La Troade.

Juvenon de la Fleur, Pere de la Thuillerie, étoit un grand homme, beau de visage, fort bien fait, & excellent Acteur pour jouer les rôles de Rois; il étoit des plus anciens Comédiens de la troupe Royale en 1694. Il excelloit encore pour les Caracteres de Gascons & de Capitans: on dit de lui, que c'est le premier Acteur qui ait eu ce qu'on appelle des entrailles; c'est-à-dire, l'art de s'émouvoir pour toucher ensuite les autres, ce que Floridor n'avoit point à ce dégré de perfection. Il joua d'original en 1672. le rôle de Visir Acomat, dans la Tragedie de Bajazet. Il succeda à Montfleury pour les Rois.

Jean-Juvenon de la Thuillerie, Comédien & Poëte, fils de la Fleur, mort à trente-quatre ans ou environ, d'un coup qu'il se donna à la tête; étoit un très-grand & bel homme,

fort bien fait; il jouoit les rôles de jeunes Rois. Il étoit dans la troupe Royale en 1674. & seroit arrivé à un haut dégré de perfection, s'il eût vécu plus long-tems.

Il a joué d'original tous les rôles de Rois, des Pieces de Capistron, hors Tirydate : il avoit sa part entiere, lors de la jonction des Troupes en 1681. il joua aussi d'original Antonin, dans la Tragedie de *Geta*.

La Thuillerie n'étoit que le prête-nom des Pieces recueillies dans le volume, qui porte son nom; elles sont pour la plûpart de l'Abbé Abeille. Les complimens qu'il en recevoit, le flaterent jusqu'au point de croire qu'il les avoit faites, ce qui donna lieu à cette Epitaphe.

Ici gît, qui se nommoit Jean,
Il croit avoir fait Hercule & Soliman.

MOLIERE.

Quoique les divres Editeurs de ses ouvrages, semblent avoir fait assez connoître sa personne, néanmoins comme tout ce qui concerne cet hom-

mé célébre ne peut que piquer la curiosité du Public, nous raporterons ici quelques traits particuliers de sa vie, qui pourroient avoir échapé à ceux qui l'ont écrite, ou être ignorés de bien des gens; ensuite nous parlerons de ses ouvrages, & des divers jugemens que les connoisseurs en ont porté.

Particularités de la vie de Moliere.

Moliere ayant quitté ses études, fut Avocat; quelque tems après il s'amusa avec quelqu'autres Bourgeois, selon le goût de ce tems-là, & le sien particulier, à représenter des Pieces de Théâtre en bourgeoisie, c'est-à-dire *gratis*, dans les maisons de quelques particuliers, mais ses camarades & lui se croyant bons Acteurs, ils se mirent à jouer la Comédie pour de l'argent, & ce fut alors que ce célébre Comédien prit le nom de Moliere, sans qu'on ait jamais sçû pourquoi.

Le succès que Moliere avoit sur le Théâtre du Palais Royal furent partagés & souvent diminués même, par les

farces Italiennes de Scaramouche; elles attiroient la foule qui rioit auſſi volontiers pour des grimaces & des ſingeries, que pour des repréſentations naïves & ſenſées.

Ce fut en 1658. que revenu à Paris, il joua à la Cour ſes premieres pieces, qui furent extrêmement goûtées. Ce fut cette même année qu'il repréſenta à Paris ſur le Théâtre du Petit Bourbon la Comédie de l'*Etourdi*, ou *les Contre-tems* en cinq Actes & en Vers, après avoir été joué à Lyon pour la premiere fois en 1653. Il y joua toujours le principal Rôle, lequel fut rempli après ſa mort ſucceſſivement, par les Sieurs *de la Grange*, *Hubert*, *Verneuil* (*du Croiſi*, *la Toriliere*, *Montmenil*, & par les Dlles. *de Brie*, *du Pin*, *Raiſin*, &c.

Il produiſit enſuite de nouvelles Pieces dans le véritable goût de la Comédie, que nos Auteurs avoient négligé, corrompus par l'exemple des Eſpagnols & des Italiens, qui donnent beaucoup plus aux intrigues ſurprenantes, & aux plaiſanteries forcées, qu'à la peinture des mœurs & de la vie civile.

Ce fut vers ce tems-là qu'il se maria, selon M. de Grimarets, & ce mariage répandit l'amertume sur tout le reste de sa vie ; les dégoûts qu'il eut de côté-là le porterent à se renfermer dans son travail & dans ses amis.

Chapelle étoit son ami, mais il le trouvoit trop livré au plaisir, pour tirer de lui les douceurs d'une amitié raisonnable ; c'est pourquoi il se fit des amis plus solides dans la personne de Mrs. Rohaut & Mignard. Il se répandoit avec eux sur ses chagrins domestiques, qui avoient souvent leur principe dans son humeur naturellement rêveuse & bizarre, qui augmentoit encore sa mauvaise constitution ; mais cette foiblesse de santé avoit d'ailleurs un avantage ; c'étoit de le dispenser des excès de ses amis ; témoin l'histoire que rapporte l'Auteur de sa vie, de ceux qui à la fin d'un repas, qui avoit duré toute la nuit, formerent le projet bizarre & funeste de s'aller noyer, & que Moliere fut averti assez à tems, ramena, en faisant semblant d'applaudir à leur dessein, en leur faisant entendre qu'il vouloit être

de la partie, qu'ils avoient raiſon que le bonheur de la vie & la vie même n'étoient rien, qu'elle étoit pleine de traverſe, &c.

Tout le tems que Moliere donnoit à la compoſition de ſes Pieces, ou à leurs repréſentations, ne l'empêchoit pas de penſer à la Philoſophie & aux Philoſophes ſes amis, dit M. de Grimarets; car il le préſente toujours aux yeux du Lecteur, comme un Philoſophe. En faveur de la Philoſophie, continue-t'il, il traduiſit Lucrece preſque tout entier, & en vers, & l'on auroit cet ouvrage, ſi ſon valet de chambre n'avoit pas pris ces feuilles volantes, pour des papiers abandonnés, qu'il mit en papillotes, pour mettre en boucle les perruques de ſon Maître. La tranquillité avec laquelle l'Auteur prit un contre-tems ſi piquant, valoit bien la traduction même, au ſentiment de M. de Grimarets.

Le Roi voulut rendre Moliere le chef de ſa troupe avec ſix mille livres de penſion. Il repréſenta à S. M. que d'ami de ſes camarades il deviendroit leur ennemi, & qu'il aimoit infini-

ment mieux être leur ami & leur confrere que leur chef. Le Roi admira ce sentiment généreux, & accorda la pension de 6000. liv. à la troupe entiere, dont elle a toujours joui, & qui fut augmentée à la jonction des troupes vers 1680. à 12000. livres.

Il avoit un amour de passion pour son métier, & un zéle ardent pour le divertissement du Public, dont il étoit très-aimé; il en donna des marques jusqu'à la fin de sa vie. A sa mort le Théâtre fut fermé pendant quinze jours, & ce ne fut qu'après ce tems-là que la troupe mortellement affligée, eut le courage de rejouer, car tous ses camarades le regardoient comme leur pere commun, & leur bienfaicteur.

Tout le monde sçait à quel point Moliere étoit acharné contre la Medecine. Il définissoit un Medecin un homme que l'on paye pour conter des fariboles dans la chambre d'un malade, jusqu'à ce que la nature l'ait guéri, ou que les remédes l'ayent tué. Voilà donc votre Médecin, lui dit Louis XIV. un jour à son dîner, le voyant avec M. de Mauvilain? Que

vous fait-il ? Sire, répondit Moliere ; nous raisonnons ensemble, il m'ordonne des remédes, je ne les fais point, & je guéris.

Le bon goût & les lumieres du Roi Louis XIV. & la justice que ce Grand Prince rendoit à l'heureux génie de Moliere, l'animoit de plus en plus à travailler malgré sa mauvaise santé, qui empira encore considérablement, après qu'il eut quitté l'usage du lait où il s'étoit réduit. Il acheva néanmoins sa Comédie du *Malade imaginaire*. Le 10. Février 1673. & après son racommodement avec sa femme, il en donna la premiere représentation dont on prétend qu'il étoit l'original lui même.

Le 17. Fevrier, jour de la quatrieme représentation, il se trouva plus mal de sa fluxion ; on voulut l'empêcher de jouer le principal rôle, que personne ne pouvoit faire que lui ; il commença la Piece & voulut se surpasser malgré une convulsion qui lui prit sur le Théâtre. Après la représentation il fut saisi de froid ; on le fit porter chez lui dans la rue de Richelieu ; il se mit au lit, sa toux

redoubla avec tant de violence qu'il se rompit une veine, cracha beaucoup de sang & mourut le jour même assisté de sa femme qu'il avoit envoyé chercher & de deux de ces Religieuses qui viennent quêter à Paris pendant le Carême, & auxquelles il faisoit la charité. On eut toutes les peines du monde à obtenir qu'il fût enterré en Terre Sainte, & il fallut un ordre du Roi : malgré cela la populace s'étant amassée devant sa porte, Madame Moliere épouvantée leur jetta quelque argent pour prier Dieu pour son mari. Il fut inhumé le 20. Fevrier dans le Cimetiere de S. Joseph, sa Paroisse, rue Montmartre. Les Epitaphes de Moliere parurent bientôt, & le Prince de Condé s'en voyant présenter une assez mauvaise, dit à l'Auteur, en la rejettant : *J'aimerois bien mieux que Moliere me présentât la vôtre.* Il ne laissa point d'enfans de Claire-Elisabeth Bejar sa femme.

Moliere n'étoit ni trop gras ni trop maigre ; il avoit la taille plus grande que petite, le port noble, la jambe belle, il marchoit gravement, avoit l'air très-serieux, le nez gros, la bouche

grande, les levres épaiſſes ; le tein brun, les ſourcils noirs & forts ; & les divers mouvemens qu'il leur donnoit lui rendoit la phiſionomie extrêmement comique. A l'égard de ſon caractere, il étoit doux, complaiſant, généreux.

Des Comédies de Moliere.

Celles de ſes Pieces qui furent trouvées les plus excellentes, ſont le *Miſantrope*, le *Tartuffe*, les *Femmes ſçavantes*, l'*Avare*, & le *Feſtin de Pierre*. Dans le *Bourgeois Gentilhomme*, le *Pourceaugnac*, les *Fourberies de Scapin*, & les autres de cette nature, il a trop donné au goût du peuple, pour les ſituations & les pointes bouffonnes. Les Précieuſes, les Petits Maîtres & les Médecins ont été les principaux objets de ſa Satyre.

La *Princeſſe d'Elide*, ou les plaiſirs de l'Iſle enchantée, Comédie-Ballet, fut repréſentée à Verſailles au mois de Mai 1664. Cette Piéce réuſſit, & la Cour ne traita point avec ſévérité un ouvrage fait à la hâte, pour la divertir. Moliere n'avoit eu le tems

d'écrire en vers que le premier Acte, & la premiere Scene du second. L'aplaudissement du Prince, récompense aussi juste que flateuse pour Moliere, les allusions vraies ou fausses qui pouvoient avoir quelque chose de mystérieux, les agrémens de musique & de la danse, & plus encore l'espece d'yvresse que produisent le mouvement & l'enchaînement des plaisirs, contribuerent au succès de la *Princesse d'Elide*. Paris en jugea moins favorablement, il la vit séparée des ornemens qui l'avoient embellie à la Cour, & comme le spectateur n'étoit ni au même point de vue, ni dans la situation vive & agréable où s'étoient trouvés ceux pour qui elle étoit destinée, on ne tint compte à l'Auteur que de la finesse avec laquelle il dévelope quelques sentimens du cœur, & de l'art qu'il employe pour peindre l'amour propre & la vanité des femmes.

Cette Piece fut donnée à Paris au mois de Novembre suivant, & fut jouée vingt-quatre fois de suite; la recette monta à 15200. livres. La musique du divertissement est de Lam-

bert, pour laquelle les Comédiens lui firent préſent de trente piſtoles.

On ſçait que cette Piece eſt imitée de la Comédie Eſpagnole qui a pour titre, *El Deſden con el Deſden* d'Auguſte Moret.

Louis XIV. donna le ſujet des *Amans Magnifiques*, Comédie-Ballet, en cinq Actes, en Proſe, &c. Deux Princes rivaux s'y diſputent, par des fêtes galantes, le cœur d'une Princeſſe. Suivant cette idée générale, Moliere réunit à la hâte dans différens intermedes, tout ce que le Théâtre lui put fournir de divertiſſemens propres à flater le goût de la Cour. Le perſonnage de *Soſtrate* eſt un caractere d'Amant qu'il n'avoit pas encore expoſé ſur la Scene; *Clitidas* Plaiſant de Cour, eſt plus fin que n'eſt *Moron* dans la *Princeſſe d'Elide*. Un Aſtrologue, dont l'artifice démaſqué ſert à détromper les Grands d'une foibleſſe qui fait peu d'honneur à leurs lumieres, dédommage en partie de la ſingularité peu vraiſemblable d'un dénouement machinal. L'Auteur, qui par de ſolides réflexions, & par ſa propre expérience, avoit appris à diſtinguer ce

qui convenoit aux différens Théâtres pour lesquels il travailloit, ne crut pas devoir hazarder cette Comédie sur le Théâtre de Paris. Il ne la fit pas même imprimer, quoiqu'elle ne soit pas sans beauté pour ceux qui sçavent se transporter aux lieux, aux tems & aux circonstances dont ces sortes de divertissemens tirent leur plus grand prix.

Dans l'*Etourdi*, qui est la premiere Comédie de Moliere, on doit observer que le valet fourbe ne fait pas l'intrigue de la fable, comme il le paroît d'abord; car il imagine toutes les fourberies avec tant de jugement, qu'il n'auroit besoin que de la premiere, pour arriver à ses fins, mais l'Etourdi détruisant par son caractere tout ce que fait le valet, & ce valet se piquant de réussir, ils composent tous deux une intrigue, dont on peut dire que le caractere de l'Etourdi est le premier mobile. On reprocha à Moliere, que le valet paroît plus étourdi que ce principal personnage, puisqu'il n'a presque jamais l'attention de l'avertir de ce qu'il veut faire.

Le sujet de cette Piece est pris dans

l'*Inavertito*, Comédie Italienne en Proſe, compoſée par *Nicolo Barbieri*, dit *Beltrame*; imprimée en 1629.

Le Dépit Amoureux, Comédie de Moliere, en vers & en cinq Actes, fut joué à Paris immédiatement après l'*Etourdi*. Ce ſont particulierement les deux dernieres Scenes du quatriéme Acte qui donnent le titre à la Piece. On ne peut mieux exprimer les mouvemens d'un cœur extrêmement amoureux, qui étant agité de jalouſie, voudroit rompre avec l'objet aimé, ſans pourtant en pouvoir venir à bout. On a toujours trouvé dans cette Comédie le déguiſement d'une fille en garçon, peu vraiſemblable, mais on admire la Scene de la brouillerie & du racomodement d'*Eraſte* & de *Lucile*.

Moliere imita le ſujet de cette Comédie de deux Pieces Italiennes, l'une intitulée, l'*Intereſſe de Nicolo Secchi*, en Proſe, imprimée en 1581. & l'autre d'un ancien Canevas ou Farce, jouée à l'impromptu, qui a pour titre, *Gli ſdegni amoroſi*.

Les Précieuſes ridicules, Comedie en un Acte & en Proſe, qui fut faite d'abord pour la Province; elle fut

applaudie à Paris, qu'on la joua quatre mois de suite, & l'on prétend que c'est à l'occasion de cette Piece, que la troupe de Moliere haussa le prix des places, qui alors n'étoient que de dix sols au parterre.

Le Cocu imaginaire. Cette Piece fut jouée pour la premiere fois sur le Théâtre du petit Bourbon le 28. Mai 1660. & l'on en donna quarante représentations de suite, quoiqu'en Eté. Elle a pour intrigue des apparences d'infidélité, qui font un jeu de Théâtre fort agréable, & dont le sujet est pris d'un Canevas Italien joué à l'impromptu, lequel a pour titre, *Il Ritralto*, ou *Arlichino Cornuto per opinione.*

Don Garcie de Navarre, ou *le Prince Jaloux*, Comédie héroique en vers & en cinq Actes, fut représentée dans sa nouveauté le quatre Février 1667. sur le Théâtre du Palais Royal. Moliere y joua le rôle du Heros de la Piece, & l'on trouva qu'il n'avoit point de talens pour le sérieux, comme Comédien : la Comédie fut très-mal reçue, ne se releva point de sa chute, & ne fut imprimée qu'après la mort de l'Auteur, le sujet est tiré de l'Espagnol.

L'Ecole des Maris. Dans cette Piece de caractere & d'intrigue, Moliere avouoit lui-même avoir pris quelque idée des Adelphes de Terence : mais il faut convenir auſſi qu'il a fait honneur à ſon original, & qu'il l'a ſurpaſſé. Cette imitation conſiſte dans les deux freres que Terence met ſur la Scene ; celui qu'il nomme *Micion* eſt ici appellé *Ariſte*, & ſon *Demea* eſt *Sganarelle.* Ce que Moliere fait dire à ces deux freres convient infiniment mieux, & leur dialogue eſt ſi bien accomodé à nos manieres, qu'il n'y a pas lieu de ſoupçonner notre Auteur d'avoir ni traduit, ni même imité Térence. Les deux freres ici ne ſont point mariés ; ils ſont les Tuteurs de deux filles qu'un de leurs amis leur a laiſſées, pour les épouſer, ou pour les pourvoir, comme bon leur ſemblera. *Ariſte* permet que *Leonore* voye le beau monde, & qu'elle aille vêtue comme une fille de qualité ſans néanmoins donner dans le ridicule outré des modes. *Sganarelle* au contraire tient la ſienne renfermée, & la traite rudement : l'une & l'autre ſont parfaitement ſages, & n'ont rien

qui ressemble à *Eschinus* ni à *Ctesiphon*. Pour Sganarelle, il conserve jusqu'à la fin son caractere d'homme sauvage & bizarre, ce qui n'est point dans Terence.

On trouve la fable de cette Piece dans la troisiéme nouvelle du *Decameron* de Bocace. Le dénouëment de cette Comédie, passe pour le meilleur de toutes celles de Moliere, & l'on regarde cet ouvrage comme le chef-d'œuvre des pieces en trois Actes.

Les Facheux. Louis XIV. donna à à Moliere le caractere du Chasseur impertinent qu'on voit dans cette Piece, & comme il n'entendoit point dutout la chasse, ce Prince l'envoya de sa part au Comte de Soyecourt, qui étoit très-au fait de cet exercice, & avec lequel Moliere fit la Prose de cette agréable Scene, qu'il versifia ensuite en son particulier.

L'opinion la plus reçue sur la Comédie des Facheux, est que Moliere en a tiré le sujet d'une ancienne Comédie Italienne, intitulée *Le Case Svaliggiate*, ou *Gli interrompimenti di Pantalone*. C'est la Comédie que nous avons vû jouer par les Comédiens Ita-

liens de l'Hôtel de Bourgogne d'aujourd'hui, ſous le titre d'*Arlequin déviliſeur de Maiſons.*

L'Ecole des Femmes, Comédie en vers & en cinq Actes. Beaucoup de perſonnes croyent que Moliere a pris l'idée de cette Piece dans une nouvelle Eſpagnole, qu'on trouve dans les œuvres de Scarron, traduite en notre langue, & intitulée, *la précaution inutile.* Elle roule ſur l'expérience d'un homme galant, qui ayant vû quantité de femmes d'eſprit infidelles, en voulut épouſer une d'une ſottiſe extrême & par laquelle il fut auſſi trompé.

Après la mort de Moliere, cette Piece fut jouée par les Srs Roſimont, de la Grange, Verneuil, la Tuillerie, Raiſin, du Croiſy, & par les Dlles. Raiſin, & de la Grange. Elle fut donnée dans ſa nouveauté, au mois de Décembre 1662.

La Critique de l'Ecole des femmes petite Comédie en Proſe, ou plutôt; Dialogue diviſé en ſept Scenes, repréſentée pour la premiere fois à Paris, ſur le Théâtre du Palais Royal, le Vendredi premier Juin 1663. par la troupe

troupe de Monsieur. Elle eut un très-grand succès jusqu'au 13. Août qu'on l'interrompit. On la joua toujours après la Comédie de l'Ecole des femmes, & elle rapporta 29963 livres en trente deux représentations.

On assûre que le Poëte Boursaut, crut se reconnoître dans le portrait de *Lisidas*, & que pour s'en venger, il donna sur le Théâtre de l'Hôtel de Bourgogne une petite Comédie dans le goût de celle-ci, intitulée, *Le portrait du Peintre*, ou *La contre-Critique*.

Moliere à son tour, pour se venger de Boursault, fit *l'Impromptu de Versailles*, où il le nomma par son nom, & le traita très-mal.

Cette petite Comédie en prose fut d'abord représentée à Versailles au mois d'Octobre 1663. & le 4. Novembre suivant à Paris, sur le Théatre du Palais Royal. On la joua dix-neuf fois de suite, & elle raporta 12136 liv. aux Comédiens.

Le Mariage forcé, Comédie Ballet, en un Acte, en Prose, ainsi intitulé, parce que le Roi y avoit dansé une entrée dans la représentation qui en

fut faite, au Louvre le 29. Janvier 1664. Elle parut sous le même titre, le 13. Mai, septiéme jour de la fête donnée aux Reines. On veut qu'une avanture réelle, qui avoit un rapport éloigné à l'intrigue, ait alors donné à cette Piece un sel qu'elle n'a plus. Elle parut à Paris sous le titre de *Comédie*, avec des changemens. Le plus considérable est l'addition de la scene de *Dorimene* & de *Lycaste*, dont *Sganarelle* est témoin; elle suplée au Magicien chantant, qui détournoit Sganarelle de son mariage.

La Scene des deux Philosophes, nous apprend que les sujets les plus graves peuvent être traités d'une maniere facétieuse, &c.

Après la mort de Moliere, cette piece fut reprise, & jouée par les Srs. la *Grange*, *du Croisi*, *Verneuil*, *Rosimont*, & par les Dlles. *Guerin*, *de Brie* & *la Grange*.

On lit dans la nouvelle édition des œuvres des Moliere, dont on a déja emprunté quelques fragmens, que ce ne fut point par son propre choix que cet Auteur traita le sujet de *Don-Juan* ou *Le Festin de Pierre*, Comédie

en cinq Actes en prose, représentée en Fevrier 1665. sur le Théâtre du Palais Royal. Les Italiens qui avoient tiré ce sujet des Espagnols, le firent connoître en France sur leur Théâtre, où il eut un extrême succès. Un scélérat odieux par ses noirceurs & par son hypocrisie ; le prodige insensé d'une statue qui parle & qui se meut, le spectacle extravagant de l'Enfer, ne revolterent point la multitude. Séduite par le jeu des Acteurs, frapée d'une nouvelle espece de Tragi-Comique, elle fit grace à un mélange monstrueux de Religion & d'impiété, de morale & de boufonneries, &c.

Extrait des divers jugemens qu'on a porté de Moliere.

Comme on ne veut rien dissimuler des jugemens avantageux & désavantageux que diverses personnes de mérite ont fait de Moliere, on empruntera quelques fragmens des dissertations qui ont été faites sur cet homme célebre.

Personne, selon M. Baillet n'avoit reçû tant de talens de la na-

ture que lui, pour pouvoir jouer tout le genre humain, pour trouver le ridicule des choſes les plus ſérieuſes, & pour l'expoſer avec fineſſe & naïveté aux yeux du public. C'eſt en quoi conſiſte l'avantage qu'on lui donne ſur tout les Comiques modernes, ſur ceux de l'ancienne Rome, & ſur ceux-mêmes de la Grece; de ſorte que s'il ſe fut contenté de ſuivre les intentions du Cardinal de Richelieu, qui avoit deſſein de purifier la Comédie, & de ne faire faire ſur le Théâtre que des leçons de vertus morales, comme on veut le perſuader, on n'auroit peut-être pas tant de précaution à prendre pour la lecture de ſes ouvrages.

Tantôt Plaute, tantôt Terence,
Toujours Moliere cependant,
Quel homme! avoüons que la France,
En perdit trois en le perdant.

Pour ſurpaſſer les autres Poëtes Comiques comme il a fait, il a pris une route différente. Il s'eſt particulierement appliqué à connoître le génie des Grands, & de ce qu'on appelle le beau monde, au lieu que les autres

ſe ſont ſouvent bornés à la connoiſſance du peuple. Les anciens Poëtes, dit le P. Rapin, n'ont que des Valets, pour les plaiſans de leur Théâtre; & les plaiſans du Théâtre de Moliere ſont les Marquis & les gens de qualité : les autres n'ont joué dans la Comédie, que la vie bourgeoiſe & commune ; & Moliere a joué tout Paris & la Cour. Ce même Pere prétend que Moliere eſt le ſeul parmi nous qui ait découvert ces traits de la nature qui la diſtinguent & qui la font connoître. Il ajoute que les beautés des portraits qu'il fait ſont ſi naturelles, qu'elles ſe font ſentir aux perſonnes les plus groſſieres, & que le talent qu'il avoit à plaiſanter, s'étoit renforcé de la moitié par celui qu'il avoit de contrefaire.

C'eſt par ce moyen qu'il a ſçû réformer, non pas les mœurs des Chrétiens, mais les défauts de la vie civile, & de ce qu'on appelle le train de ce monde ; & c'eſt ſans doute, tout ce qu'a voulu louer en lui le P. Bouhours, (*a*) par le jugement avantageux qu'il

(*a*) Dans les obſerv. de Menage ſur la Langue Françoiſe, Chap. 4.

ſemble en avoir fait dans le monument qu'il a dreſſé à ſa mémoire, où après l'avoir appellé par rapport à ſes talens naturels :

Ornement du Théâtre, incomparable Acteur,
Charmant Poëte, illuſtre Auteur,

Il ajoûte, pour nous précautionner contre ſes partiſans & ſes admirateurs, & pour nous ſpecifier la qualité du ſervice qu'il peut avoir rendu aux gens du monde.

C'eſt toi dont les plaiſanteries
Ont guéri des Marquis l'eſprit extravagant.
C'eſt toi qui par tes momeries
As reprimé l'orgueil du Bourgeois arrogant.
Ta muſe en jouant l'hypocrite,
A redreſſé les faux dévots.
La précieuſe à tes bons mots
A reconnu ſon faux mérite.
L'homme ennemi du genre humain,
Le Campagnard qui tout admire,
N'ont pas lû tes écrits en vain,
Tous deux ſe ſont inſtruits en ne penſat qu'à rire,
Enfin tu réformas & la Ville & la Cour,
Mais quelle en fut la récompenſe ?

Les François rougiront un jour,
De leur peu de reconnoiſſance.
Il leur fallut un Comédien,
Qui mit à les polir ſon art & ſon étude;
Mais, Moliere, à ta gloire il ne manqueroit rien,
Si parmi leurs défauts que tu peignis ſi bien,
Tu les avois repris de leur ingratitude.

M. Deſpreaux auſſi perſuadé du mérite de Moliere, que le P. Bouhours, ſemble n'avoir pas été du ſentiment de ce Pere, ſur le peu de reconnoiſſance que le Public a témoigné pour tous ſes ſervices, après ſa mort. Il prétend au contraire, que l'on n'a bien reconnu ſon mérite, qu'après qu'il eut joué le dernier rôle de ſa vie, & que l'on a beaucoup mieux jugé du prix de ſes Pieces en ſon abſence que lorſqu'il étoit préſent. C'eſt ce qu'il marque à ſon ami Racine, lorſqu'il lui dit: *Ep.* 7.

Avant qu'un peu de terre, obtenu par priere,
Pour jamais ſous la tombe eut enfermé Moliere,
Mille de ſes beaux traits aujourd'hui ſi vantés,
Furent des ſots eſprits à nos yeux rebutés.

L'ignorance & l'erreur à ſes naiſſantes Pieces,
En habits de Marquis, en robes de Comteſſes,
Venoient pour diffamer ſon Chef-d'œuvre nouveau,
Et ſecouoient la tête à l'endroit le plus beau.
Le Commandeur vouloit la Scene plus exacte,
Le Vicomte indigné ſortoit au ſecond Acte.
L'un défenſeur zélé des bigots mis en jeu,
Pour prix de ſes bons mots le condamnoit au feu,
L'autre fougueux Marquis lui déclarant la guerre,
Vouloit venger la Cour immolée au Parterre;
Mais ſi-tôt que d'un trait de ſes fatales mains,
La Parque l'eut rayé de ſes du nombre des humains,
On reconnut le prix de ſa Muſe éclipſée.
Toute la Comédie avec lui terraſſée,
En vain d'un coup ſi rude eſpéra revenir;
Et ſur ſes brodequins ne put plus ſe tenir.

Mais ſelon M. Baillet, tous ces grands défauts, à la correction deſquels on veut qu'il ſe ſoit appliqué, ne ſont pas tant des qualités vicieuſes ou criminelles, que quelque faux goût,

quelque ſot entêtement, quelques affectations ridicules, telles que celles qu'il a repriſes aſſez à propos dans les Prudes, les Precieuſes; dans ceux qui outrent les modes, qui s'érigent en Marquis, qui parlent inceſſamment de leur Nobleſſe, qui ont toujours quelques Poëſies de leur façon à montrer aux gens.

Voilà, dit M. Bayle, dans la réponſe des lettres, Avril 1684. les déſordres dont les Comédies de Moliere ont un peu arrêté le cours; car pour la galanterie criminelle, l'envie, la fourberie, l'avarice, la vanité, & les autres crimes ſemblables, il ne faut pas croire, ſelon l'obſervation du même Auteur, qu'elles leur ayent fait beaucoup de mal; au contraire, il n'y a rien de plus propre pour inſpirer la coqueterie que ces ſortes de Pieces; parce qu'on y tourne perpétuellement en ridicule les ſoins que les peres & les meres prennent de s'oppoſer aux engagemens amoureux de leurs enfans.

La galanterie n'eſt pas la ſeule ſcience qu'on apprend à l'Ecole de Moliere, on aprend auſſi les maximes les plus ordinaires du libertinage, contre les

véritables sentimens de la Religion, quoiqu'en veuillent dire les ennemis de la bigoterie ; & l'on peut assurer que son *Tartufe* est une des moins dangereuses pour nous mener à l'irréligion dont les semences sont répandues d'une maniere si fine & si cachée dans la plûpart de ses autres Pieces qu'on ose assurer qu'il est infiniment plus difficile de s'en défendre, que de celle où il joue pesle mesle Bigots & Dévots le masque levé. Il faut avouer néanmoins que celles qui jouent certaines professions & certaines passions, peuvent être fort utiles.

Mr. Despreaux qui a commencé son portrait pendant sa vie, & qui ne l'a achevé qu'après sa mort, releve extraordinairement cette facilité merveilleuse qu'il avoit pour faire des vers. En s'adressant à lui-même : il lui dit :

Que sa fertile veine
gnore en écrivant le travail & la peine,
Qu'Apollon tient pour lui tous ses trésors ouverts,
Et qu'il sçait à quel coin se marquent les bons vers,....

Que s'il veut une rime, elle vient le chercher,
Qu'au bout du vers jamais on ne le voit broncher :
Et ſans qu'un long détour l'arrête & l'embaraſſe,
A peine a-t'il parlé, qu'elle même s'y place.

Le même Auteur voyant Moliere au tombeau, dépouillé de tous les ornemens extérieurs dont l'éclat avoit ébloui les meilleurs yeux, durant qu'il paroiſſoit lui-même ſur ſon Théâtre, remarqua plus facilement ce qui avoit tant impoſé au monde, c'eſt-à-dire ce caractere aiſé & naturel, mais un peu trop populaire, trop bas, trop plaiſant & trop bouffon.

Au reſte, quelque capable que fût Moliere, M. Baillet aſſure qu'il ne ſçavoit pas même ſon Théâtre tout entier, & qu'il n'y a que l'amour du peuple qui ait pû le faire abſoudre d'une infinité de fautes. Auſſi peut-on dire qu'il ſe ſoucioit peu d'Ariſtote & des autres Maîtres, pourvû qu'il ſuivît le goût de ſes ſpectateurs qu'il reconnoiſſoit pour ſes uniques Juges. Le Pere Rapin prétend que l'ordon-

nance de ſes Comédies eſt toujours défectueuſe en quelque choſe, & que ſes dénouemens ne ſont nullement heureux.

Il faut avouer continue M. Baillet, qu'il parloit aſſez bien François, qu'il traduiſoit paſſablement l'Italien, qu'il ne copioit point mal ſes Auteurs; mais on dit, peut-être trop légerement, qu'il n'avoit point le don de l'invention, ni le génie de la belle Poëſie, quoique ſes amis mêmes convinſſent que dans toutes ſes Pieces le Comédien avoit plus de part que le Poëte, & que leur principale beauté conſiſtoit dans l'action.

Quelques-uns trouvent qu'il outroit dit M. de Grimareſt; mais ces gens-là ignorent les reſſorts qui émeuvent le public, auquel il faut des traits marqués fortement, & lorſque Moliere en employoit de cette eſpece, il n'ignoroit pas la maniere de mettre en œuvre de plus délicats, auſſi bien que Plaute & Terence, auxquels bien des gens l'ont préféré. C'eſt ce qu'auroient dû appercevoir quelques critiques ſuffiſans, dit le même Auteur, leſquels en mépriſant certaines ſaillies

de Moliere, comme indignes des autres productions de ce Poëte, n'ont pas reconnu que dans les Pieces mêmes qu'ils blâmoient ſans reſtriction, il y avoit des ſcenes d'une extrême fineſſe, & même priſes de Terence.

Quoi qu'il en ſoit, le ſuccès de Moliere anima la jalouſie des Auteurs médiocres; on diſoit ſur quelques unes de ſes Pieces, que c'étoient des ſujets empruntés, ce qui eſt vrai dans un ſens; mais il faut avouer que la maniere dont il traitoit ſes ſujets, avoit autant de grace & de nouveauté, que les ſujets mêmes qui étoient de ſon invention. Il prenoit ceux-ci dans les originaux que lui fourniſſoient abondamment la Cour & la Ville. M. de Grimareſt remarque qu'il travailloit avec beaucoup moins de facilité & de promptitude, qu'il ne laiſſoit voir. Il donnoit quelquefois pour des Pieces faites en peu de jours; celles qu'il avoit déjà avancées à loiſir dans le tems qu'il étoit en Province; comme ſa Comédie des Facheux, qui parut commencée & achevée en 15. jours.

Ses dernieres Comédies, ſi on excepte celles qu'il fit ſur le modele de

Plaute, ſont tout-à-fait dans les mœurs Françoiſes. Il n'en eſt pas de même de ſes Comédies héroïques, parce qu'il ſongea moins en les compoſant à faire de vraies Comédies que des Pieces Dramatiques, qui puſſent ſervir de liaiſon aux divertiſſemens deſtinés à former ces ſpectacles magnifiques que Louis XIV. donnoit à ſa Cour. Il avoit quarante ans lorſqu'il fit les premieres de ſes Comédies, dignes d'être comptées au nombre des Pieces qui lui ont acquis ſa réputation; mais il ne ſuffiſoit pas à Moliere d'être grand Poëte pour être capable de les compoſer, il falloit encore qu'il eut acquis une connoiſſance des hommes & du monde, qu'on n'a pas de ſi bonne heure, & ſans laquelle le meilleur Poëte ne ſçauroit faire que des Comédies imparfaites.

Moliere a beaucoup profité de l'imitation non ſeulement de Plaute & de Terence, mais auſſi de celle des Auteurs Dramatiques, Eſpagnols & Italiens.

A l'exemple des Peintres & des Sculpteurs, qui donnent de grands traits aux viſages que l'on veut voir

de loin, Moliere outroit souvent les caracteres qu'il mettoit sur le Théâtre, parce qu'on les y regarde comme dans un éloignement. Si d'un noble enjouement il tomboit quelquefois dans un bas Comique, c'est qu'il avoit beaucoup plus d'ignorans, que des gens d'esprit, & de sçavoir à ménager; que les grands profits qu'il tiroit des premiers, le consoloient des censures des autres. C'est peut-être ce qui a fait dire à Boileau dans son art Poëtique :

Etudiez la Cour & connoissez la Ville,
L'une & l'autre est toujours en modeles fertile.
C'est par-là que Moliere illustrant ses écrits
Peut-être de son art eût remporté le prix,
Si moins ami du Peuple en ses doctes peintures,
Il n'eût point fait souvent grimacer ses figures,
Quitté pour le bouffon l'agréable & le fin,
Et sans honte à Terence allié Tabarin.
Dans ce sac ridicule où Scapin s'envelope,
Je ne reconnois plus l'auteur de Misantrope.

Le *peut-être*, qui commence le qua-

trieme vers a été attaqué, & avec raiſon; car on ne ſçait pas qui peut avoir diſputé avec quelque fondement, le prix de la Comédie à Moliere, & & qui peut douter qu'il l'ait emporté.

Il eſt difficile de faire un portrait de fantaiſie, qu'il ne reſſemble à quelqu'un; c'eſt ce qui arrivoit ſouvent à Moliere; des gens qu'il n'avoit jamais eus en vûe, croyoient ſe reconnoître dans ſes Pieces & il avoit toujours des plaintes & des éclairciſſemens à eſſuyer.

Moliere a ſurpaſſé Plaute & Terence, par l'invention de quelques-unes de ſes Comédies; (*a*) par les ſaillies de ſon imagination & la fineſſe de ſes plaiſanteries; mais il s'oublie étrangement lui-même dans d'autres Pieces; ce n'eſt plus l'excellent Auteur, c'eſt le ſinge de Plaute, qui devient par ſes obſcénités & par ſes bouffonneries, l'eſclave du goût de la canaille, ou tout au plus des Petits-Maîtres.

Selon M. de Labruiere il n'a manqué à Moliere, que d'éviter le jargon, & d'écrire poliment. Quel feu, dit-il,

(*a*) Mem. de Trev. Avril 1717. p. 531.

quelle naïveté ! quelle source de bonne plaisanterie ! quelle imitation des mœurs ! quels portraits ! & quel fleau de ridicule ! mais quel homme on auroit pû faire de Terence & de lui !

L'Auteur du Journal Littéraire de la Haye, (a) regarde Moliere comme le meilleur Poëte Comique qu'on puisse trouver parmi les anciens, aussi bien que parmi les modernes. La sagesse de ses expressions, la conduite de ses intrigues, la finesse de ses pensées, le tour naturel de son style, & sur-tout la beauté de ses caracteres, qui tendent tous à rendre le vice ridicule & mépriſable, sont des choses que quelques-uns de ceux qui lui ont succedé dans le genre Comique, ont imité d'assez près dans un petit nombre de Pieces, mais qui peut-être ne se trouvent réunies dans aucune.

Moliere a changé par la supériorité de son génie, le goût de ses contemporains pour l'obscenité, & les a forcés à venir en foule se divertir en gens raisonnables, & non pas en gens grossier & crocheteurs.

(a) Tome 9. p. 190.

Son jugement exquis l'a toujours porté à ne jamais parler lui-même dans ſes Pieces ; mais à y faire parler toujours ſes perſonnages, ſelon l'idée qu'il donne de leur condition & de leur tour d'eſprit.

Le remerciment en vers que Moliere fit à Louis XIV. après qu'il l'eût honoré d'une penſion de mille livres eſt un ouvrage des plus ſpirituels, & une Satire des plus fines des airs des courtiſans.

Comme il étoit né avec de la droiture, il ſouffroit impatiemment le Courtiſan empreſſé, flateur, médiſant, faux ami. Il prenoit plaiſir à décharger ſa mauvaiſe humeur contre les perſonnes de ce caractere, qui de leur côté ne l'épargnoient pas dans l'occaſion.

Le Signor Louis-Antoine Muratori, Bibliothéquaire du Grand Duc, après avoir blâmé Corneille & Racine, d'avoir fait parler avec trop d'eſprit les perſonnes qu'ils font paroître pénétrées de grande paſſion, Moliere, dit-il, eſt un Auteur pernicieux, qui ne tend qu'à donner du credit & de

l'autorité au crime, en décriant ceux qui s'y opoſent ou en aprenant la maniere dont les jeunes perſonnes doivent ſe ſervir, pour tromper des parens chargés de leur conduite. Il n'excepte aucune de ſes Pieces, & ne fait même aucune grace au Miſantrope.

S. Evremond dit qu'il s'étoit formé ſur les anciens, à bien dépeindre les gens & les mœurs de ſon ſiecle dans la Comédie, ce qu'on n'avoit pas vû encore ſur nos Théâtres. Il prit les anciens pour modeles, & s'eſt rendu inimitable, &c.

Cette merveille de nos jours,
Moliere aux François regrétable,
Et qu'ils regreteront toujours,
Se trouveroit inimitable,
A ceux qu'il avoit imités,
S'ils ſe voyoient reſſuſcités.

La fécondité de Moliere eſt encore plus ſenſible dans les ſujets qu'il a tirés des Auteurs anciens & modernes, ou dans les traits qu'il a emprunté d'eux. Toujours ſupérieur à ſes modeles, & en cette partie égal à lui-

même, il donnoit une nouvelle vie à ce qu'il avoit copié. Les modeles disparoissoient, il devenoit original. C'est ainsi que Plaute & Terence avoient imité les Grecs. Mais les deux Poëtes Latins, plus uniformes dans le choix des caracteres, & dans la maniere de les peindre, n'ont représenté qu'une partie des mœurs générales de Rome. Le Poëte François a non seulement exposé sur la scene les vices & les ridicules communs à tous les âges & à tous les pays, il les a peint encore avec des traits tellement propres à sa nation, que ses Comédies peuvent être regardées comme l'histoire des mœurs, des modes, & du goût de son siécle, avantage qui distinguera toujours Moliere de tous les Auteurs Comiques.

Suite des Acteurs & Actrices les plus célébres dont la plûpart ont été contemporains de Moliere.

Claire-Elisabeth-Armande Gresinde Bejar, veuve de Moliere; elle épousa François Guerin, excellent Comédien de la troupe du Roi, d'où elle sortit en 1694. Après la mort de son mari,

elle entra dans la troupe de la rue Mazarine, lors de son établissement en 1673. Elle avoit la taille médiocre, mais un air engageant, quoi qu'avec de très-petits yeux, une bouche fort grande, & fort plate, mais faisant tout avec grace, jusqu'aux plus petites choses, quoi qu'elle se mit très extraordinairement, & d'une maniere presque toujours opposée à la mode du tems.

Lors du Reglement fait en 1681. elle avoit une part entiere à l'Hôtel de Guenegaud. Le portrait que fait *Cleonte* dans le troisieme Acte du *Bourgeois Gentilhomme*, est fait d'après elle. Elle jouoit tous les grands rôles dans les Pieces de son mari, qu'il travailloit exprès pour ses talens. Elle avoit de la voix, & chantoit ordinairement avec la Grange, dans le second Acte du *Malade Imaginaire*.

Genevieve Bejar, sa sœur cadette; épouse de M. Aubri, Actrice à l'Hôtel de Guenegaud en 1684 Il y avoit une troisieme sœur morte avant 1673.

N. Bejar, oncle des Dlles. Bejar, jouoit le rôle de *la Fleche* dans l'Avare. Il avoit quitté la troupe du Palais Royal avant la mort de Molieré.

N. de Beaupré, Tante de la Dlle. Marotte Beaupré, épouse de *Verneuil*. Elle étoit Actrice de la troupe du Marais, & avoit quitté la Comédie avant la démolition de ce Théâtre. C'est une des premieres Actrices qui ayent joué en femme sur le Théâtre, car auparavant il n'y avoit que des hommes, c'est en quoi consistoit son plus grand mérite. On lui fait dire dans le *Segresiana* « M. Corneille » nous a fait un grand tort; nous avions » ci-devant des Pieces de Théâtre pour » trois écus, que l'on nous faisoit en » une nuit, on y étoit accoûtumé & » & nous gagnions beaucoup. Présen- » tement les Pieces de M. Corneille » nous coûtent bien de l'argent, & » nous gagnons peu de chose. Il est » vrai que ces vieilles Pieces étoient » misérables, mais les Comédiens » étoient excellens & ils les faisoient » valoir par la représentation.

N. Valiote, morte avant 1673. mere de la Dlle. Chanvalon, bonne Actrice Comique du Théâtre François, retirée depuis 26. ans.

N. Duclos, excellente dans le grand Tragique, morte vers l'an 1673. mere,

ou grand-mere de l'Actrice inimitable du Théâtre François, qui porte le même nom.

N. Petit de Beauchamp, dite *La Belle Brune*, grand-mere maternelle du S. du Boccage, Acteur de la Troupe du Roi. Elle étoit de la troupe du Marais, & joua d'original dans une des Tragedies de P. Corneille le rôle de *Rodogune*, pour lequel le Cardinal de Richelieu lui fit préſent d'un habit magnifique à la Romaine. C'étoit une excellente Actrice, grande & bienfaite, d'une repréſentation avantageuſe, morte en Allemagne, dans la troupe des Comédiens du Duc de Zell.

Elle refuſa d'entrer à l'Hôtel de Bourgogne, parce qu'on ne vouloit donner qu'une demi-part à ſon mari, qui avoit un talent ſingulier, pour jouer tous les déguiſemens en femme.

N. Rozely, de la troupe du Marais, excelloit dans les Rois & les Payſans.

A. P. P. De Chateauneuf, Comédien & Poëte, Auteur de *La feinte Mort de Pancrace*, Comédie & en vers de quatre piés, en un Acte repréſentée par les Comédiens de M. le Prince, en 1663.

N. Du Parc, ou *Gros René*, mort avant 1673. Sa femme étoit auſſi Comédienne ; elle étoit belle & bien faite, & danſoit très bien, elle brilloit aux Ballets du Roi dans les danſes hautes.

N. Nanteuil, Poëte ; il prenoit la qualité de Comédien de la Reine. On a de lui *l'Amour ſentinelle* ou *le Cadenat forcé*, Comédie en 1672.

Le Comte de Roqueſeuille, ou *le Docteur extravagant*, Comédie en un Acte 1672.

Les Brouilleries nocturnes, Comédie, 1679.

Le Campagnard dupé, Comédie 1671.

Beauchateau, morte à Verſailles le ſix Janvier 1683. C'étoit la plus ancienne Comédienne de l'Hôtel de Bourgogne en 1674. Elle avoit quitté la Comédie lors de la jonction des Troupes ; il lui fut accordé une penſion de 1000. livres par le Reglement de 1681.

D'Orgemont, mort avant 1673. étoit de la troupe du Marais, fort bien fait de ſa perſonne, & très-capable dans ſa profeſſion ; il parloit bien &

de

de bonne grace, ce qui lui fit conférer par ſes camarades l'emploi qu'on appelloit parmi eux en ce tems-là de Harangueur de la troupe; il ſucceda au fameux, qui avant lui faiſoit toujours les annonces & les complimens.

Judith de Nevers, dite *Guyot*, Actrice de Guenegaud en 1679. Après avoir quitté la Comédie, elle fut long-tems à la porte pour recevoir les billets. Elle mourut d'un coup à la tête, & par ſon Teſtament elle donna tout ſon bien aux Comédiens, par forme de reſtitution.

Edme Villelain, *Sr. de Brie*. Il ſuccéda à du Parc, dans les rôles de *Gros-René*, & joua d'original *Loyal* dans le Tartuffe. Il étoit difficile à vivre, & grand breteur; Moliere ne l'aimoit point: c'étoit le plus ancien Comédien lors de l'établiſſement de la troupe de Guenegaud.

Pierre Meſſier, dit *Belleroſe*, Comédien en 1629. & mort avant 1670. Acteur Tragique, on croit que c'eſt lui qui a joué d'original le rôle de *Cinna* dans la Tragédie de ce nom. Il étoit en grande réputation du tems du Cardinal de Richelieu. On n'avoit

point encore vû de si parfait Comédien dans la troupe Royale de l'Hôtel de Bourgogne, dont il étoit l'Orateur: il annonçoit de bonne grace, parloit facilement, & ses petits discours faisoient toujours plaisir à entendre, & par les traits nouveaux dont il prenoit soin chaque jour de les orner. *Floridor* lui succeda dans cet emploi. Il a joué le rôle du *Menteur* d'original. Le Cardinal Richelieu lui avoit fait présent d'un habit magnifique pour le jouer, ce qui piqua si fort l'Acteur qui jouoit le rôle d'*Alcipe*, qui étoit fort inférieur au rôle du *Menteur*, qu'il fit valoir cet Alcipe autant & plus qu'il ne pouvoit valoir.

Dans les mémoires du Cardinal de Rets, on voit que Mad. de Montbason ne pouvoit pas se résoudre à aimer M. de la Rochefoucault, parce qu'il ressembloit à Belleroſe, qui avoit, disoit-elle, l'air fort fade.

Louise Jacob, épouse de Joseph de Landas, Sr. Dupin, fille de *Monfleury*, & sœur de la Dlle. Ennebault. Elle entra avec son mari dans la troupe de la rue Mazarine lors de son établissement en 1673. Elle avoit au-

paravant été admirée sur le Théâtre du Marais, où elle jouoit tous les premiers rôles sérieux & comiques. Elle avoit joué la Comédie à la Cour d'Hanover, d'où elle vint dans la Troupe du Marais.

Dorimont, Comédien de Mademoiselle, & Poëte, mari de Marotte Ozillon. Ses Pieces de Théâtre sont : l'*Ecole des Cocus*, ou *la Précaution inutile*, Comédie en vers & en un Acte, 1661.

L'Inconstance punie, en un Acte en vers, 1661.

La Femme industrieuse, en vers, en un Acte 1661.

La Roselie, ou *le Dom Guillot*, en cinq Actes en vers. 1661.

La Comédie de la Comédie, ou *les amours de Trapolin*, en un Acte en vers 1662.

L'avare dupé ou *l'homme de paille*, en trois Actes en vers, 1663.

Le Festin de Pierre, ou *l'Athée foudroyé* Tragi Comédie, 1665.

Le Medecin dérobé, Comédie.

Marie du Mont Ozillon, veuve de Dorimont, & de Pierre Ozillon, Portier fameux, par sa résistance & ses combats, &c. Elle entra dans la troupe

de la rue Mazarine, lors de son établissement en 1673 médiocre Actrice, mais fort considérée de la troupe par rapport à son mari. Elle avoit quitté la Comédie lors de la jonction des troupes, & il lui fut accordé 1000. livres de pension lors du Reglement fait le 12. Avril 1679.

A. J. de Montfleury, Poëte Comique, fils du Comédien du même nom. On compte parmi ses Pieces de Théâtre, *La Dame Medecin*, jouée à Guenegaud, 1678.

L'Impromptu.

Les trois petites Pieces de *la Didon lardée*, &c. Voyez son Théâtre.

Josias de Soulas, Sr. de *Floridor*, mort vers l'an 1671. Cet Acteur avoit tous les talens imaginables pour le Théâtre, dont il a été la gloire dans son tems; il avoit beaucoup de noblesse dans l'air & dans les manieres; il étoit fort aimé de toute la Cour, & particulierement connu du feu Roi, de qui il avoit reçu plusieurs graces, pour lui en son particulier, & pour la troupe en général. Il étoit de la troupe Royale de l'Hôtel de Bourgogne; le talent de la parole, qu'il possedoit au souverain

dégré, le fit succeder à *Bellerose*, dans l'emploi de Harangueur. Ces deux illustres Comédiens s'attiroient l'estime & l'amitié du public, qui par le profond silence qu'il observoit lorsqu'ils paroissoient, marquoit bien le cas qu'il en faisoit. Leurs complimens étoient ordinairement courts, bien tournés, & faisoient souvent autant & plus de plaisir que la Piece qu'on venoit de jouer. *Hauteroche* succeda à *Floridor*, & fut long-tems ensuite l'Orateur de la même troupe.

Il avoit été de la troupe du Marais, d'où l'on remarque que les meilleurs sujets qui ayent paru dans la suite sur les autres Théâtres de Paris, étoient sortis; il avoit succedé dans cette troupe là à *Dorgemont* dans l'emploi d'Orateur, dont il s'étoit acquité avec de grands applaudissemens. Il entra dans la suite à l'Hôtel de Bourgogne, où il parut avec éclat en 1643. *La Royac*, son camarade, remplit sa place au Marais dans l'emploi d'Orateur de cette troupe.

En 1666. Floridor qu'on ne vouloit pas reconnoître pour Gentilhomme, parce qu'il étoit Acteur jouant la Co-

médie, défendit bien sa cause, & la gagna contre les Traitans, faisant valoir une déclaration du Roi Louis XIII. rendue en 1641. très-favorable pour la Comédie & les Comédiens. Louis XIV. a toujours considéré l'Acteur dont nous parlons, comme un Gentilhomme, quoique Comédien.

Il représentoit tous les premiers rôles d'une maniere si originale, si imposante & si naturelle, qu'il faisoit oublier tous les grands Acteurs qui les avoient joués avant lui; & un mérite qui lui étoit particulier, c'est qu'il jouoit toujours également bien, sans être journalier.

M. de S. Evremond parloit de *Floridor* & de *Montfleury*, comme des deux meilleurs Comédiens du monde. Floridor jouoit le rôle de *Ptolomée* dans la Tragédie de *la Mort de Pompée* de *P. Corneille*, & celui d'*Achille* dans l'*Iphigenie* de *Racine*; *Baron* lui succeda.

Il fut rendu un Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, en 1668. en faveur du Sr. *Floridor*, Comédien du Roi, contre les Commis de la recherche des Usurpateurs de la Noblesse, qui fait con-

noître que la qualité de Comédien ne déroge point. En voici le précis.

Sur la Requête présentée au Roi en son Conseil, par Josias de Soulas, Ecuyer Sieur de Floridor, contenant qu'il a été assigné pardevant les Srs. Commissaires Généraux, députés par S. M. à la suite de son Conseil, pour la recherche des usurpateurs de Noblesse, de la Ville & Fauxbourg de Paris, pour représenter les titres en vertu, desquels il prend la qualité d'Ecuyer; & bien qu'il soit véritable que Lazare-Victorin de Soulas, Ecuyer Sieur d'Iolata, son Bisayeul, Capitaine d'une compagnie de Chevaux-Légers Allemans, & faisant profession de la Religion Prétendue Réformée, fut enveloppé dans la disgrace de l'Amiral de Chatillon, duquel il avoit été nourri Page, dans la Maison duquel il fut massacré & tué avec ledit Sr. Amiral, par le malheur que personne n'ignore dans le Royaume: Que Jean de Soulas, son fils, lors Cornette de Cavalerie, ayant appris la mort de son pere, fut obligé de se retirer à Gênes, & depuis à Lauzane, au Canton de Berne, avec sa famille, où il a toujours de-

puis vêcu noblement : que George de Soulas, ſon ſecond fils, pere du ſupliant, après avoir achevé ſes études à Bâle en Suiſſe, vint en France au commencement du Regne de Henri-le-Grand, où il eut l'honneur d'être placé auprès de Madame la Ducheſſe de Bar, ſœur de ſa Majeſté, en qualité de Miniſtre de la R. P. R. après le decès de laquelle il ſe maria en la Province de Brie, où il embraſſa la vraie Religion; & quelque tems après plaça ledit ſupliant ſon fils aîné dans les Gardes du Roi Louis XIII. où il porta le mouſquet dans la Compagnie de M. de la Beſne, & depuis ſervit en qualité d'Enſeigne dans le Régiment de Rambure, & après la réforme de quelques Compagnies de ce Régiment, lui fit prendre le parti de la Comédie, dans laquelle il a ſervi depuis vingt-cinq ans, comme il fait encore à préſent, au divertiſſement de S. M. Néanmoins parce que les titres de la Nobleſſe dudit ſuppliant ſont dès-lors demeurés entre les mains de Joſias de Soulas, oncle dudit ſupplant, comme aîné & chef de la Maiſon, lequel dans le même tems de la retraite dudit Georges, ſon cadet, Pere du

dit ſuppliant, en Suiſſe, ſe retira en Allemagne, où il fut fait Page de l'Electeur Palatin du Rhin, & depuis Capitaine de Cavalerie dans les troupes du Duc de Savoye, où il ſe maria, après avoir auſſi embraſſé la vraie Religion : Cet établiſſement hors du Royaume, dudit Joſias, aîné & chef de la famille, ſaiſi & en poſſeſſion de tous les titres juſtificatifs de leur Nobleſſe, a réduit juſqu'à préſent ledit ſuppliant dans l'impoſſibilité de leur repréſentation pardevant leſdits Srs. Commiſſaires : réqueroit le ſuppliant, à ce que, attendu qu'il ne peut abandonner le ſervice de S. M. que dans la mi-Carême prochain, il plût à S. M. lui accorder un délai d'un an, pour rapporter pardevant leſdits Srs. Commiſſaires, les Titres juſtificatifs de ladite Nobleſſe, &c. Oüi le raport du Sr. d'Aligre, Conſeiller ordinaire de S. M. en ſes Conſeils & Directeur de ſes Finances, Commiſſaire à ce député, & tout conſidéré : *Le Roi en ſon Conſeil Royal des Finances, ayant égard à ladite Requête, a donné & donne délai d'un an au ſupliant pour rapporter les titres juſtificatifs de ſa nobleſſe pardevant*

lesdits Sieurs Commissaires Généraux; & cependant fait défenses audit Scard & autres Commis à la recherche des Usurpateurs de noblesse, de ladite Ville & Fauxbourgs de Paris, de faire aucunes poursuites ni contraintes pour raison de ladite qualité d'Ecuyer, contre ledit suppliant, à peine de nullité, cinq cent livres d'amende, dépens, dommages & interêts. Fait au Conseil d'Etat du Roy, &c.

N. Des Oeillets, morte vers l'an 1673. C'étoit une très-excellente, & même gracieuse Comédienne, quoique laide, point jeune & fort maigre; mais malgré cela: pleine d'agrément. Le Tragique étoit son fort, on prétend qu'elle a joué d'original le rôle d'*Hermione* dans l'Andromaque de *Racine*, que Mlle. Champmêlé joua ensuite, en concurrence; sur quoi on fait dire au feu Roi, dont le goût étoit si sûr en toutes choses, que pour remplir ce rôle parfaitement, il faudroit que la *des Oeillets* jouât les deux premiers Actes, & la *Champmêlé* les deux autres, voulant faire entendre par-là, que celle-ci avoit plus de feu, pour faire sentir les emportemens du

Perſonnage repreſenté dans les derniers Actes de cette Piece, & l'autre plus de délicateſſe & de fineſſe.

L'Actrice dont nous parlons, n'avoit contre elle que ſa figure, qui n'étoit pas belle, mais elle ſe mettoit ſi bien, & avoit un ſi grand air de nobleſſe & d'autorité, qu'elle plaiſoit toujours infiniment par le mérite extraordinaire quelle avoit dailleurs. Elle jouoit auſſi parfaitement les amoureuſes Comiques. Elle a joué *Ariane* d'original, dans la Tragédie de Th. Corneille, *Aggrippine*, mere de Neron, dans le *Britannicus*, de Racine.

Noel le Breton, Sr. d'Hauteroche, Poëte Comique. C'étoit le plus ancien Comédien de la troupe de l'Hôtel de Bourgogne en 1674. Il étoit d'une taille avantageuſe, mais fort maigre & décharné; il eſt mort à Paris dans un âge très-avancé, en 1707. après avoir été dix ans aveugle. C'étoit un homme d'honneur & eſtimable, non ſeulement par ſes talens, mais encore par ſa probité & ſa droiture.

Il avoit été de la troupe du Marais, où il jouoit les premiers rôles; mais quand il fut à l'Hôtel de Bourgogne,

il ne jouoit que les seconds. En 1681. il se joignit avec le reste de la Troupe Royale au Théâtre de Guenegaud.

Hauteroche jouoit parfaitement les grands confidens, comme *Phenix*, dans l'*Andromaque* de Racine, *Arbate* dans Mithridate; *Narcisse* dans *Britannicus*, & plusieurs rôles Comiques dans la plus grande originalité, tel que le *Baron de la Crasse*, M. de *Sotterville* dans *Georges Dandin*, *Chicaneau*, dans les Plaideurs, &c.

Outre les Pieces de Théâtre qui ont paru sous son nom, il est encore Auteur de plusieurs *Nouvelles* & *Historiettes*, que le public a bien reçues; il avoit beaucoup d'esprit, & avoit fort bien étudié; il écrivoit facilement en Prose & en vers, & avoit la parole si aisée, qu'il succeda à Floridor dans l'emploi de Harangueur, dont il s'acquitta très dignement. Il y a trois volumes de ses Oeuvres.

Guiot, dit *Lecompte*, Comédien du tems de Moliere, sorti de la troupe avec la pension en 1704. & mort en 1707.

Il étoit propre à jouer les grands Confidens. C'est lui qui joua d'original

M. de la *Paraphardiere*, Greffier, dans les *Vacances* de Dancourt, & *Baſtien*, dans les *Vendanges*, autre petite Comédie du même Auteur.

Romainville, mort à Dreſde vers 1704. Comédien du Roy de Pologne, Electeur de Saxe.

C'étoit un excellent Acteur pour les rôles de Roi, & pour le grand Comique, ſur-tout pour les rôles de Moliere. Il ne voulut jamais ſe préſenter, pour entrer dans la troupe du Roi, voulant être reçu ſans être obligé de débuter. Il n'a jamais joué à Paris

Fin du premier Volume.

TABLE

De ce qui eſt contenu dans le premier Volume.

DISSERTATION *ſur la ſituation du Palais du Roi Thierry avec quelques obſervations ſur les noms de Childeric, Clovis, Childebert, Cherebert & Chilperic*, page 1

REMARQUES *ſur une inſcription du grand Cloître de la Chartreuſe de Paris*, 46

—— *Hiſtoriques touchant la vie de Louis XI.* 87

CEREMONIE SINGULIERE *qui ſe fait tous les ans à Paris, rue aux-Ours*, 149

REMARQUES CURIEUSES *ſur la Boucherie de L'Aport de Paris*, 170

DE L'ORIGINE *& des Privileges du Royaume d'Ivetot*, 194

DISSERTATION *ſur les Dignités héréditaires attachées aux terres titrées*, 214

LES CHARTRES *qui ne ſont point dattées, mais munies de Sceaux de perſonnes illuſtres, dont le tems n'eſt pas douteux peuvent-elles paſſer pour certaines & authentiques ?* 229

DISSERTATION *ſur l'origine du Papier & Parchemin timbré*, &c. 247

REMARQUES *sur l'Etymologie des Noms François, des Provinces, Villes, Bourgs & autres lieux*, 285
DISSERTATION *sur le Genabum*, ou *le Cenabum des Anciens*, 301
DISSERTATION *dans laquelle on expose les raisons des differences des trois systêmes Chronologiques tant par raport aux années de la fondation de Rome, que par rapport à celles devant J. C. & où l'on démontre la vérité du systeme*, 317
REMARQUES *sur l'étymologie & la prononciation du Nom de la Ville Capitale de la Guienne, s'il faut l'appeller Bordeaux ou Bourdeaux*, 338
REMARQUES *sur la Riviere de Garonne & sur les mots de Gironde, d'Acheron & d'Ail*, 356
IDE'E GENEALOGIQUE *de la maison de Leczinski*, 394
CEREMONIE *que fait tous les ans le Doge de Veniſe d'épouſer la Mer au nom de la République, & de ce qui y a donné lieu*, 405
LA PORTE OTHOMANE, *explication de ce terme*, 411
HISTOIRE ABREGE'E *des plus célébres Comédiens de l'antiquité, & des Comédiens François les plus distingués*. 427.

Fin de la Table du premier Volume.